
futuribles

Automne 1976

Analyse – Prévision – Prospective

futuribles

Revue trimestrielle de l'Association Internationale Futuribles
10, rue Cernuschi, 75017 Paris, France - Tél. 924-54-79 et 766-59-46

COMITÉ D'ORIENTATION

Michel ALBERT, Serge ANTOINE, Alain-Marie CARRON, Bernard CAZES, Michel CROZIER, Jacques DURAND, François ECK, Emilio FONTELA, Claude GUILLEMIN, Paul-Marc HENRY, Bertrand de JOUVENEL, Edmond LISLE, Daniel MALKIN, Henri MENDRAS, Pierre MASSÉ, Aurelio PECCEI, Pierre PIGANIOL, Guy POQUET Jean SAINT-GEOURS, Georges VEDEL.

DIRECTEUR

Hugues de JOUVENEL.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Françoise ROBINET.

* * *

ABONNEMENT (un an): 120 F (France et étranger)
Envoi par avion sur demande, port en sus.

LE NUMÉRO: 32 F (port en sus)

*Les articles signés expriment l'opinion des auteurs
et pas nécessairement celle de l'Association Internationale Futuribles
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit
réservés pour tous pays*

© Association Internationale Futuribles 1976

SIRET: n° 784.31.4940.00031

ISSN — 6337-307 X

Sommaire

N° 8

AUTOMNE 1976

Jean BAILLON, avec la collaboration d'Olivier GODARD	
<i>L'eau, limite à la croissance ? Jalons pour une prospective de l'eau</i> ..	387
Jean BENOIST	
<i>L'irruption d'une " société pseudo-industrielle " à la Réunion : détournement des valeurs et retournement des mécanismes économiques</i>	409
Philippe BENETON	
<i>De l'égalité d'usage : A propos d'une action indirecte sur les inégalités économiques</i>	425
Bernard CAZES	
<i>La représentation des inégalités dans les plans français</i>	437
Henri DESROCHE	
<i>Ergonomie et utopie</i>	445
Pierre BERTAUX	
<i>L'avenir de l'éducation</i>	467

FORUM PRÉVISIONNEL

- *Environnement et aménagement du territoire : pour une prospective européenne* (Serge Antoine) 479
- *Zentrum Berlin für Zukunftsforschung (Z.B.Z.)* 488

BIBLIOGRAPHIE

Anne JAMIN: <i>La policy science: une nouvelle école de la décision publique</i>	491
David LIGGINS: <i>National Economic Planning in France</i>	492

Philippe BÉNÉTON: <i>Histoire de mots: culture et civilisation</i>	493
Ian MILES: <i>The poverty of prediction</i>	494
Daniel BELL: <i>Vers la société post-industrielle</i>	495
Université de Paris: <i>Actes du colloque mondial « Biologie et devenir de l'homme »</i>	497
Emile LÉVY, Martine BUNGERER, Gérard DURHAMEM, Francis FAGMANI: <i>Economie et système de santé</i>	498
François STENDLER: <i>L'hôpital en observation</i>	499
EIBL-EIBESFELDT: <i>L'homme programmé</i>	500
Konrad LORENZ: <i>L'envers du miroir, une histoire naturelle de la connaissance</i>	500
Bernard VINCENT: <i>Paul Goodman et la reconquête du présent</i>	502
Georges SOKOLOFF: <i>L'économie obéissante. Décisions politiques et vie économique en URSS</i>	504
Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE: <i>La politique soviétique au Moyen-Orient 1955-1975</i>	506
G. BAUER et J. M. ROUX: <i>La rurbanisation et la ville éparpillée</i>	507

L'eau, limite à la croissance? Jalons pour une prospective de l'eau

par JEAN BAILLON
avec la collaboration d'OLIVIER GODARD *

La faiblesse des ressources en eau menace gravement la poursuite du développement des pays actuellement industrialisés et la généralisation de ce type de développement à l'ensemble de la planète. Il convient donc d'aborder la prospective de l'eau d'une manière différente.

Ainsi, les ressources en eau doivent être appréhendées comme un flux qu'il faut gérer le plus efficacement possible en évitant de dissocier l'évaluation quantitative et qualitative de ces ressources et l'analyse des besoins sociaux à satisfaire.

Par ailleurs, la gestion des ressources en eau ne se conçoit pas sans une réflexion approfondie sur le type de développement à mettre en place.

Depuis la plus haute antiquité, l'eau a été au centre d'un grand nombre de réalisations. Toutefois, elle est l'objet d'analyses plus vastes et pénètre certaines études de prospective à l'échelle de la planète depuis quelques années seulement. Le problème central qui émerge peu à peu est de savoir dans quelle mesure l'eau constitue un facteur susceptible de limiter la croissance.

Le rapport du Club de Rome, 1972 (1) aborde la question d'une manière indirecte, sous l'angle de la pollution. Le modèle suppose une disponibilité quasi illimitée des ressources en eau; celles-ci se trouveraient menacées du fait de l'accumulation d'une certaine quantité d'effluents — dioxyde de carbone, DTT, déchets radioactifs, plomb, mercure, etc. — liée à la croissance agricole et industrielle. Le rapport relève deux difficultés spécifiques:

* Chercheurs au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement, Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

(1) D. L. MEADOWS and the MIT project team, *The limits of growth*, Potomac Associates Book, 1972, pp. 69-87.

1. Il est très difficile de déterminer le seuil critique en matière de pollution,
2. La présence de délais dans les processus écologiques rend hasardeuses toutes tentatives de mesure de la pollution et de ses conséquences.

Depuis, cet aspect s'est un peu effacé; les études sur le recyclage ont montré qu'il est vraisemblablement possible de réduire la pollution de l'eau dans des proportions considérables. En revanche, des préoccupations nouvelles sont apparues suite aux travaux récents de prospective sur les problèmes de nutrition de la population du globe et d'approvisionnement énergétique des pays industrialisés. L'eau pourrait ainsi constituer un facteur limitant le développement des centrales électriques et en particulier nucléaires — en raison des prélèvements nécessaires pour assurer le refroidissement — et des périmètres d'irrigation destinés à fournir les denrées alimentaires indispensables à la survie de l'excédent démographique de la population mondiale.

Le rapport du secrétaire général de la Conférence mondiale sur les populations organisée par les Nations Unies n'hésite pas à indiquer que « le manque de ressources en eau pourrait être la limite principale au développement de la production alimentaire » (2); pourtant le chiffre retenu pour le nombre de personnes susceptibles d'être nourries par hectare de terre irriguée, est beaucoup plus optimiste que dans le rapport du Club de Rome: 12 personnes contre 2,5 personnes/hectare.

Le rapport moyen

$$\frac{\text{production alimentaire}}{\text{ressources en eau mobilisées}}$$

serait plus avantageux; la différence provient vraisemblablement d'une estimation plus généreuse du progrès technique probable. Dans cette hypothèse, le manque d'eau stabiliserait la population de la planète aux environs de 48 milliards d'individus. Ce chiffre en soi n'a pas grande signification car il repose sur un certain nombre d'hypothèses contestables parmi lesquelles nous retiendrons:

1. Evaluation des ressources à partir des moyennes de précipitation par unité de surface,
2. Réduction du progrès technique à une amélioration des rendements sur les terres irriguées,

(2) « Population, Resources and the Environment, report of the Secretary General » U.N. World Population Conference Bucarest 19-30 août 1974. Item 9 du « Provisional Agenda ».

3. Non prise en compte des alternatives pour la nutrition des individus (3).

En fait, ces études considèrent l'eau comme une contrainte extérieure à l'ensemble du système de production; il y a une coupure entre l'analyse des ressources, supposées renouvelables en quantité limitée, et le recensement des utilisations qui en sont faites. Ces travaux isolent la prospective de l'eau de celle des besoins sociaux et des moyens susceptibles de les satisfaire.

Cet article essaie de déterminer quelques lignes directrices pouvant déboucher sur une approche différente. Après avoir rappelé brièvement les données générales sur le cycle de l'eau et son utilisation, nous essaierons d'explicitier les principales insuffisances de certaines approches prospectives courantes que nous illustrerons par référence à deux études récentes.

Dans un deuxième temps nous proposerons un certain nombre de nouvelles définitions pour tenter de fonder un nouveau type de gestion des ressources en eau qui permettrait à la fois d'intégrer la variable « eau » dans le choix des options de développement et d'augmenter la disponibilité des ressources en évitant le gaspillage compris dans son sens le plus large (4).

1. LE CYCLE DE L'EAU (5)

On peut considérer comme constante la masse d'eau sur la terre depuis l'apparition de l'homme; certes, quelques quantités nouvelles ont été produites par des volcans et des geysers; la majeure partie de ces vapeurs provient d'eau de pluie ou d'eau de mer emprisonnée dans les roches à l'époque où se sont déposés les sédiments marins. Une certaine quantité d'eau peut être détruite dans les couches élevées de l'atmosphère par les radiations solaires. Mais les deux effets sont négligeables à l'échelle humaine.

Il existe trois réservoirs principaux: les océans, les continents et l'atmosphère. L'intérieur de la terre contient une masse appréciable dissoute ou combinée avec des roches solides ou en fusion; mais il n'existe pas d'estimation satisfaisante de cette eau prisonnière.

(3) Aquaculture, agriculture hydroponique en circuit fermé, etc.... Nous reviendrons sur ces différents points dans la suite de l'article.

(4) Le refus d'envisager l'utilisation de telle ou telle ressource potentielle peut être globalement considéré comme un gaspillage, même si à l'heure actuelle cette ressource apparaît inaccessible.

(5) Voir J. P. PEIXOTO et A. KETTANI, « The control of water cycle », *Scientific American*, avril 1973, pp. 46-61.

Les océans regroupent plus de 97% de l'eau du globe, le reste appartient aux terres émergées, principalement aux continents Arctique et Antarctique. L'atmosphère ne contient qu'un cent millième de la masse totale:

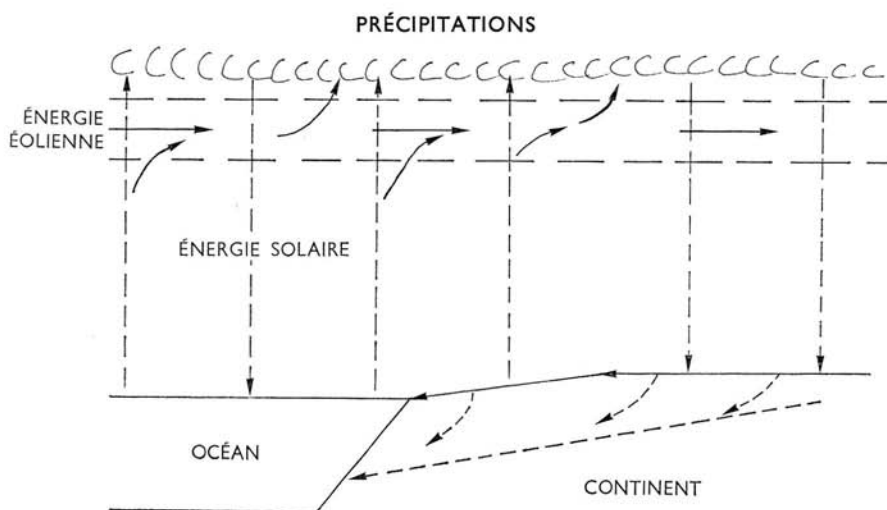
Océans	$1\,350 \times 10^6 \text{ km}^3$	
Continents	$37,60 \times 10^6 \text{ km}^3 \rightarrow$ (6)	
Glaciers		$29 \times 10^6 \text{ km}^3$
Réservoirs souterrains — 800 m et plus		$8,3 \times 10^6 \text{ km}^3$
Eaux souterraines		$0,066 \times 10^6 \text{ km}^3$
Lacs et rivières		$0,2 \times 10^6 \text{ km}^3$
Matières vivantes		$0,0006 \times 10^6 \text{ km}^3$
Atmosphère	$0,013 \times 10^6 \text{ km}^3$.	

Une telle évaluation des ressources en eau s'apparente à celle que l'on pourrait faire pour une matière première non renouvelable. Mais la nature de l'eau est autre; en fait, les trois réservoirs précédents sont en relation. La surface du globe rejette en permanence de la vapeur d'eau dans l'atmosphère par évaporation, à la surface des océans, des lacs, des glaciers, etc., et par l'évapotranspiration de la matière vivante. Cette vapeur se condense pour revenir sous forme de liquide ou solide directement dans les océans ou sur le continent puis dans les mers. L'agent principal de ce mouvement permanent est l'énergie solaire; celle-ci fournit les calories nécessaires à l'évaporation, puis une partie de l'énergie éolienne permettant le déplacement de la vapeur d'eau. L'atmosphère terrestre reçoit environ 2 calories/cm²/minute du soleil dont 81% parviennent à la surface du globe. Sur ces calories qui atteignent le sol, 77% sont absorbées par les océans et les continents et 23% servent à l'évaporation; c'est donc une puissance d'environ $0,028 \cdot 10^5 \text{ kW}$ qui entretient le cycle de l'eau. Schématiquement, on peut représenter le cycle comme nous le montre le graphique ci-après.

Le flux d'eau douce qui traverse ainsi les océans est de 38 800 km³/an. Ainsi, au niveau le plus global, la gestion des ressources en eau revient à la *gestion d'un flux*, la quantité d'eau effectivement détruite pouvant être négligée (7).

(6) Cf. aussi L. SERRA, *Hydrologie des eaux de surface*, livre géophysique, Paris. Encyclopédie de la pléiade, 1972.

(7) L'introduction de l'hydrogène comme vecteur énergétique pourrait modifier cette situation puisqu'elle s'appuierait sur la dissociation massive des molécules d'eau.



2. LES INSUFFISANCES DE CERTAINES APPROCHES PROSPECTIVES COURANTES

Nous avons choisi de montrer ces insuffisances à partir de deux illustrations, l'une se situant au niveau régional et l'autre au niveau planétaire. Elles sont l'une et l'autre exemplaires de la méthode employée dans un grand nombre d'études (8).

Le premier exemple illustre les blocages auxquels on se heurte si l'on cherche à effectuer une évaluation des besoins — en prolongeant les tendances actuelles de consommation — séparée de celle du potentiel des ressources, c'est-à-dire en considérant l'offre et la demande d'eau comme deux variables indépendantes qu'il s'agirait de comparer. Certains aspects peuvent paraître caricaturaux et contredits par des études régionales récentes (9). Celles-ci,

(8) Voir par exemple en Algérie :

— *Programmation des investissements hydro-agricoles de l'Ouest algérien*, ministère des Finances et du Plan algérien, Alger, 1971.

— *Etude des ressources en eau du Sahara septentrional*, UNESCO, 1972, Rapport final et volume 5.

et pour les approches plus globales :

— *Economic aspects of decision making on water use in semi-arid and arid lands* (Utilisation des terres en climat aride et semi-aride méditerranéen), colloque d'Heraklion, UNESCO, 1962.

— *Ressources en eau du continent africain*, UNESCO.

— *Bilan hydrique mondial*, actes du colloque de Reading, UNESCO, juillet 1972, plus particulièrement les chapitres XXVI et XXVII.

(9) Cf. « La mise en valeur de la basse vallée de la Medjerda », OMVVM, *Options méditerranéennes*, n° 16, décembre 1972 et R. L. MEIER, « The social impact of a Nuplex », *Bulletin of the atomic scientist*, mars 1969, pp. 16-21.

en petit nombre, concernent souvent des régions où la pénurie d'eau est quasi totale et où le développement nécessite dès maintenant le recours à une approche différente, ou bien ne traite que d'une utilisation spécifique — agriculture par exemple — sur un périmètre qui ne couvre pas l'ensemble d'un bassin. Elles préfigurent cependant les changements qu'il faudrait apporter dans les analyses plus globales de la question de l'eau.

Le deuxième exemple est celui d'une étude présentée à la dernière Conférence mondiale sur la population (10); il éclaire les difficultés liées à une approche planétaire, et les approximations qui en découlent. Son analyse met en évidence l'impasse à laquelle conduit le fait de considérer l'eau comme une contrainte extérieure à l'ensemble du processus de développement.

2.1. EXEMPLE SE SITUANT AU NIVEAU RÉGIONAL: LES RESSOURCES EN EAU POUR LA RÉGION D'ALGER (11)

Il s'agit d'une étude prospective sur l'eau faite en 1970 pour la région d'Alger. Celle-ci explore les solutions qui permettraient de maintenir la disponibilité en eau jusqu'en l'an 2000. L'eau est ainsi considérée comme une contrainte extérieure au processus de développement.

La démarche procède en deux étapes:

a) *Montant des ressources et des utilisations en 1970:*

— nappes souterraines et cours d'eau	$270 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$
— 8 barrages dans l'Atlas	$25 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$
	<hr/>
Total	$295 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$

Sur ce total:

- 68% servent à l'irrigation,
- 26% à l'alimentation en eau potable,
- 6% à l'industrie.

b) *Evaluation des ressources et de la demande pour l'an 2000:*

Pour l'évaluation des besoins à l'horizon 2000, l'étude se contente d'appliquer au niveau de développement souhaité, un ratio donnant la consommation d'eau correspondante: « compte tenu des options de développement

(10) ONU, Bucarest, septembre 1974.

(11) *Etude sur les ressources en eau de la Mitidja*, Secrétariat d'Etat à l'hydraulique, Alger, juin 1972.

retenues, il nous faut assurer un triplement des ressources au Grand Alger et à la plaine de la Mitidja d'ici l'an 2000 ». Les besoins sont ainsi évalués à $960 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$.

L'évaluation du potentiel de ressources en l'an 2000 est ainsi faite:	
— Complexe hydraulique de la Mitidja	$270 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$
— 8 barrages existant dans l'Atlas	$25 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$
— Barrages à créer dans l'Atlas	$515 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$
	<hr/>
soit	$810 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$

Il manque donc $150 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$ pour atteindre les $960 \times 10^6 \text{ m}^3/\text{an}$ souhaités. Pour cela quatre solutions sont envisagées:

1. Surexploitation de la nappe phréatique,
2. Recyclage des eaux,
3. Recharge artificielle de la nappe,
4. Dessalement de l'eau de mer.

Les solutions 2 et 4 ne sont pas envisagées dans la mesure où leur mise en œuvre ne pose pas de problèmes techniques particuliers, et « ne font intervenir que des données économiques ».

En pratique, les auteurs négligent les aspects politiques et économiques contenus nécessairement dans tout travail prospectif alors que la question de l'eau à l'horizon 2000 est en fait principalement un problème de choix entre différents types de solutions dont les coûts sont variables. L'exploration de ces coûts est donc primordiale. Cette coupure artificielle entre les aspects techniques et les aspects socio-économiques peut paraître surprenante: elle est pourtant bien réelle et tend à bloquer tout le processus d'innovation. La solution 3 exigerait la mise à contribution d'un autre bassin; or, le seul disponible est déjà utilisé par les barrages. Il ne reste que la surexploitation « temporaire » de la nappe.

Sans aborder ici la question des effets induits et de la dépendance technologique liés à la réalisation d'un programme de barrages aussi considérable, on peut noter que la problématique de ce type d'étude nous conduit à une double impasse:

- En l'an 2000, le risque d'intrusion saline dans la nappe phréatique à Bordj el Kiffan impose l'arrêt de la surexploitation de la nappe,
- Après l'an 2000, toutes les ressources étant mobilisées, le développement doit s'arrêter.

Il ne s'agit pas pour nous de nier l'importance d'un délai de 25 ans pour la découverte de nouvelles alternatives. Mais cette question est délaissée par l'étude considérée.

2.2. EXEMPLE SE SITUANT AU NIVEAU PLANÉTAIRE (12) (13)

L'étude se donne pour but l'examen, à l'échelle de la planète, de la question de l'eau en l'an 2015. En fait, les auteurs essaient de répondre à la question: « l'eau constitue-t-elle une limite physique à la croissance démographique et économique à l'horizon 2015? »

Bien que l'objectif soit une interrogation, et le système considéré d'une toute autre dimension que celui décrit dans l'étude précédente, la démarche reste similaire. Elle se compose de deux étapes:

a) *Evaluation des besoins à l'horizon 2015* (14)

Les auteurs distinguent trois catégories de besoins: domestiques, industriels et agricoles et calculent pour chacun d'eux le niveau actuel moyen de consommation pour un habitant d'un pays développé.

— besoins domestiques	}	80 m ³ /an — zone rurale
— besoins industriels		160 m ³ /an — zone urbaine
		500 m ³ /an

Ce chiffre correspond à un calcul fait à partir de la consommation de l'industrie suédoise.

— besoins agricoles: compte tenu des différences climatiques, il n'est pas possible de donner une consommation moyenne. Les auteurs se bornent à retenir un seuil alimentaire de 800 kg de produits agricoles/habitant/an en postulant que 40% de l'augmentation des produits agricoles se fera sur des terres irriguées à raison de 1 m³/an/m².

Les besoins en l'an 2015 s'évaluent directement en multipliant ces chiffres par la population estimée de l'époque soit environ 8,15 milliards d'individus; on obtient ainsi:

— besoins domestiques 900 km³/an (900 × 10⁹ m³/an).

Les auteurs supposent que la population se répartira moitié en zone rurale et moitié en zone urbaine.

— besoins industriels 4 000 km³/an

(12) M. FALKENMARK et G. LINDH, « How can we cope with the water resources situation by the year 2015, *Ambio*, vol. 3, n° 3-4, 1974.

(13) M. FALKENMARK et G. LINDH, *Impact of water resources on population*, Conférence mondiale de la population, ONU, Bucarest, 19-30 août 1974.

(14) Les chiffres qui servent de support au calcul ne sont pas contestables en eux-mêmes; l'ordre de grandeur correspond aux chiffres fournis par d'autres auteurs:

— M. HOLY, *Water and the environment*, FAO, Rome, 1971.

— M. I. LVOVICH, *The World's water*, Mir publishers, Moscou, 1974.

— H. & PEREIRA, *Land use and water resources*, Cambridge University Press, 1973.

Dans la suite de l'article, nous ne reviendrons pas sur ces données.

— besoins agricoles pour l'irrigation 5 850 km³/an.

Ce montant correspond à la mise en valeur de 460×10^6 ha — 190×10^6 ha actuellement. Les terres cultivées couvriraient environ $2\,800 \times 10^6$ ha sur un total estimé à $3\,200 \times 10^6$ ha de terres arables. Il n'y aurait donc pas de problème de surface pour nourrir 8 milliards d'habitants en l'an 2015.

Les auteurs indiquent un certain nombre d'idées nouvelles permettant de relativiser ces chiffres mais sans jamais les développer jusqu'à leur terme :

« Il est nécessaire de ne prendre en compte que les besoins réellement fondamentaux en eau, c'est-à-dire qui ne peuvent être remplis par un substitut » ... « C'est le cas pour les besoins domestiques correspondant à un niveau d'hygiène minimum... pour les besoins industriels qui ne peuvent être réduits en changeant la technologie... les besoins de l'irrigation nécessaires à la production de la nourriture et des cultures industrielles. »

La réflexion sur « les besoins fondamentaux » n'est pas poussée plus loin : aucune évaluation des économies susceptibles d'être réalisées n'est fournie.

Or, l'évaporation constitue la destination de la majeure partie des débits mobilisés :

— besoins domestiques	900 km ³ /an	dont 180 km ³ /an évaporés,
— besoins industriels	4 100 km ³ /an	dont 815 km ³ /an évaporés,
— besoins irrigation	5 850 km ³ /an	dont 5 270 km ³ /an évaporés.

Il faut remarquer que cette constatation n'amène pas les auteurs à modifier les montants estimés des besoins à satisfaire en l'an 2015.

Sur les 4 100 km³/an utilisés par l'industrie, 3 300 km³ environ retournent dans le cycle de l'eau. Cette eau usée contamine à l'heure actuelle un volume 25 fois plus important ; ainsi, même en réduisant de moitié ce volume, l'industrie contaminera en l'an 2015, 40 000 km³/an. Les auteurs n'approfondissent pas cette notion de contamination ; le terme semble évoquer une menace pour la satisfaction des besoins vitaux de l'homme — boisson, par exemple — ; il sous-entend que l'eau peut être utilisée pour la satisfaction de besoins successifs. Il apparaît donc contestable d'évaluer la demande globale d'eau en 2015 par l'addition pure et simple des 3 types de besoins mis en évidence précédemment :

— industrie	40 000 km ³ /an
— irrigation	5 850 km ³ /an
— domestiques	900 km ³ /an
	<hr/>
	Total = 46 750 km ³ /an

C'est ce chiffre global qui va être comparé aux ressources potentielles en l'an 2015 ; on retrouve le même type de démarche que celle appliquée au niveau régional dans l'étude citée précédemment.

b) *Le rapprochement de l'offre et de la demande en 2015*

— ressources	38 800 km ³ /an (15)
— besoins	46 750 km ³ /an.

Ce déficit ne peut s'appréhender à l'échelle de la planète: la répartition des précipitations est loin de s'effectuer proportionnellement à la surface. Il est donc calculé un montant approximatif des ressources en eau par continent comparé aux besoins évalués par rapport à la population (voir tableau ci-dessous).

<i>Continents</i>	<i>Afrique</i>	<i>Asie sf URSS</i>	<i>Aus- tralie</i>	<i>Europe sf URSS</i>	<i>N. Amér.</i>	<i>S. Amér.</i>	<i>URSS</i>
Population prévue en 2015 ($\times 10^6$)	1 154	4 684	43	618	380	908	368
Besoins en eau en % du flux total	25	51	2	31	7	8	10
Besoins en terres arables en % des terres cultivables	54	258	10	123	28	46	36

Source: "How can we cope with the water resources situation by the year 2015", *op. cit.* p. 119.

Au regard de ce tableau, la contrainte essentielle semble être, notamment pour l'Asie et l'Europe, le manque d'espace.

Deux facteurs viennent corriger cette évaluation des ressources potentielles: — le débit d'étiage est largement inférieur à la moyenne annuelle: pour l'Asie du Sud et de l'Est, il est d'environ 30% du débit moyen, — la population se répartit de manière hétérogène sur l'ensemble d'un continent: Désert-Centre urbain, Ville-Campagne...

Les chiffres précédents deviennent alors beaucoup plus pessimistes; les auteurs, en ne tenant compte que du premier facteur, arrivent à la conclusion

(15) Ce chiffre correspond au flux qui traverse les continents en une année tel qu'on l'a défini en 1: Le cycle de l'eau.

que dans les zones où plus de 20% des ressources potentielles doivent être mobilisées, l'eau constitue un facteur limitant du développement économique.

Ils notent aussi que le fait de recycler à 90% l'eau usée par l'industrie et l'habitat ne modifie pas de manière significative les données précédentes. Ils n'apportent d'autre part dans leur calcul aucune prévision sur la contamination éventuelle de débits importants, par les effluents industriels (16).

Un autre article (17), qui reprend sensiblement les mêmes hypothèses, donne pour une population de 14,4 milliards d'individus, le tableau suivant :

<i>Continents</i>	<i>Afrique</i>	<i>Asie sf URSS</i>	<i>Aus- tralie</i>	<i>Europe sf URSS</i>	<i>N. Amér.</i>	<i>S. Amér.</i>	<i>URSS</i>
<i>A</i> Besoins en eau en % du flux total	28,9	82,7	2,3	56,4	16,6	5,2	14,8
<i>B</i> id.	17,1	51,6	2,0	28,3	8,9	2,5	6,8
% permanent du flux total	45	30	25	43	40	38	32

L'alternative B suppose que 90% des débits rejetés par l'industrie sont recyclés; en tenant compte des pertes — 20% du total — on évalue ainsi la consommation de l'industrie à 28% de celle retenue par l'hypothèse A.

On remarque que le recyclage permet seulement à l'Afrique de redescendre en-dessous du seuil critique.

2.3. LA NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE APPROCHE

Le type d'approche précédemment décrit débouche dans une large mesure sur des conclusions inquiétantes notamment pour les pays du Tiers-Monde: — il existerait une limite « objective » au développement des ressources alimentaires; cette limite se situerait largement en-dessous des besoins alimen-

(16) Cela explique le fait que le déficit global n'apparaît plus dans la répartition par continents.

(17) *Impact of Water Resources on Population, op. cit.*

taires prévus pour 2015 dans de nombreux pays du Tiers-Monde, — la rareté de l'eau menacerait la croissance économique en Europe, en Afrique et en Asie du Sud et de l'Est.

Il serait donc nécessaire dans ces régions vulnérables de procéder à une limitation de la croissance démographique. Dans un premier temps, compte tenu des tendances actuelles, l'importation massive de denrées alimentaires de zones plus favorisées serait indispensable. Pour ces pays, le développement économique ne pourrait continuer qu'à un rythme faible et encore, à condition de généraliser les techniques de recyclage dans l'industrie et de promouvoir de nouvelles technologies peu consommatrices d'eau. De telles recommandations consacrent la dépendance des pays du Tiers-Monde à l'égard des pays riches et renforcent le rôle dominant de l'Amérique du Nord et de l'URSS sur l'ensemble de la planète.

Ce que montre seulement cette approche, c'est que le prolongement des tendances actuelles constatées dans les pays développés et leur généralisation à une population de 8 milliards d'individus conduit assurément au désastre; dépasser ce constat, c'est-à-dire proposer autre chose qu'une limitation des naissances ou le maintien du statu quo du point de vue économique, suppose une redéfinition des notions de base qui servent souvent de support implicite aux travaux prospectifs sur l'eau.

Il convient de dépasser une approche purement quantitative; il est en effet contestable d'admettre que tous les états de l'eau sont réductibles à deux définitions, les eaux disponibles et les eaux usées; et que l'ensemble des usages sont équivalents, même si cela simplifie le traitement informatique par le biais de modèles. Ceux-ci procèdent en effet la plupart du temps en deux étapes:

1. Evaluation des ressources potentielles à l'horizon X par l'addition de tous les débits entrés dans le système considéré/unité de temps;
2. Evaluation des besoins à l'horizon X en multipliant la population du système par un coefficient dont la valeur est proportionnelle au seuil de développement souhaité. La comparaison de ces deux chiffres permet de conclure sur la situation probable du système à l'horizon X. En fait, la méthode suivie ne laisse guère le choix sur les mesures qui peuvent être prises. La question de l'eau se réduit à un problème de disponibilités. On examine l'ensemble des techniques qui permettraient de rendre disponible ce qui risque de ne plus l'être à l'horizon retenu; si cela s'avère impossible dans l'état actuel des techniques, on conclut à la nécessité de freiner le développement économique ou démographique.

Ainsi, le domaine de l'eau relève du ressort exclusif de l'hydraulicien.

La pollution liée aux besoins croissants de notre civilisation industrielle rend de moins en moins crédible la thèse du « bien libre »; pourtant, fort peu d'études prospectives remettent en cause un mode de développement reposant

sur la disponibilité quasi totale de l'eau; la plupart se bornent à énoncer des procédés techniques à mettre en œuvre — dépollution, mise à contribution de nouveaux réservoirs, etc. — pour préserver cette disponibilité d'eau. Ce type de réflexion limite le débat et occulte le vrai problème. L'eau doit faire l'objet d'une gestion au niveau de l'ensemble du système considéré: évaluation du potentiel existant; analyse des usages, des besoins sociaux qu'il contribue à satisfaire; mise en évidence des complémentarités et des incompatibilités; exploration des éventuels substituts, etc. Une telle approche, contradictoire avec la conception du « bien libre », n'exclut pas les solutions traditionnelles visant à augmenter la disponibilité de l'eau; elle les replace dans un ensemble de propositions plus vaste.

Cette vision plus globale est fondamentale car elle permet de dépasser l'impasse sur laquelle débouchent la plupart des travaux prospectifs sur l'eau.

3. DE NOUVELLES DÉFINITIONS

3.1. *LES RESSOURCES POTENTIELLES*

Les ressources potentielles ne peuvent pas être limitées aux seuls flux et stocks d'eau « pure ». Globalement il s'agit d'assurer la gestion d'un flux, c'est-à-dire à la fois en assurer une utilisation efficace et les conditions de sa renouvelabilité. Cela dit, une approche en seuls termes de flux, conçue de manière étroite, limite le champ des possibilités. Elle sous-entend par exemple qu'une surexploitation si faible soit-elle du stock, — océans, glaces des pôles — menacerait le devenir du flux disponible sur les continents. En fait, compte tenu de l'importance de la masse d'eau présente dans les océans par rapport au flux traversant l'atmosphère et les continents, il ne semble pas qu'un prélèvement supplémentaire même important à l'échelle humaine, compromette directement le flux disponible. Surtout si ce prélèvement représente la création artificielle d'un nouveau flux et non pas la consommation d'un capital non renouvelable. Le problème est ailleurs et comporte deux volets:

1. L'examen des techniques disponibles, le prix de revient, le niveau technologique requis, l'importance des débits susceptibles d'être fournis, etc. Cet examen peut ouvrir un nouveau champ de recherches.

2. La capacité de charge de la mer; celle-ci constitue la seule limite objective du potentiel des ressources en eau. Au-delà d'un certain seuil, il risque d'y avoir accumulation des déchets et à terme destruction du milieu marin, ce qui

constitue une catastrophe écologique inacceptable, même si le flux qui traverse les continents reste identique.

Au niveau de la planète, il est difficile de proposer une correction des ressources potentielles à partir de ces deux remarques; le point important n'est pas là; la ressource apparaît beaucoup moins limitée par des bornes objectives, et la question de la rupture dans les zones particulièrement menacées se pose en termes moins définitifs.

3.2. LA NOTION DE BESOIN

Dans l'exemple précédent, nous avons évoqué trois types de besoins: domestiques, industriels et irrigations. Examinons plus en détail la question de l'irrigation; au niveau global, nous avons signalé que 14% du flux total devaient être consacrés à l'irrigation pour nourrir une population de 8,15 milliards d'individus; ce chiffre masque des situations beaucoup plus critiques; en Inde, 97% (18) de l'eau techniquement mobilisable sont déjà utilisés pour l'irrigation; en Israël, le montant est du même ordre. Cependant, sur ces quantités, combien servent à la production de denrées alimentaires, combien se perdent par évaporation, ou mauvaise gestion. De même, le rapport de l'ONU pour la conférence mondiale sur la population à Bucarest considère que c'est la question de l'irrigation qui limite le plus la croissance de la production alimentaire. La terre ne pourrait nourrir plus de 48 milliards d'individus; pour nourrir cette population, 28% du flux total devraient être consacrés à l'irrigation. Une évaluation plus pessimiste donne le chiffre de 19 milliards d'individus pour lequel il faudrait mobiliser 32% du flux total (19). Il est important de constater que même à ce niveau, c'est l'eau qui constitue le facteur limitant et non pas la terre arable.

Ces chiffres semblent relativement optimistes sur le rendement de l'irrigation et vraisemblablement sous-estiment la menace que fait peser à la fois sur les sols et sur les nappes phréatiques un tel développement de l'irrigation (20); on peut noter que les rendements à l'hectare, notamment sur les terres non irriguées sont supposés constants. Cette limitation du champ des possibles est arbitraire. Les chiffres obtenus n'ont de signification que par rapport aux hypothèses qui

(18) *Impact of Water resources on population*, déjà cité.

(19) *Impact of Water resources on population*, déjà cité.

(20) Cf. les problèmes de la révolution verte et à titre d'exemple, les difficultés rencontrées dans l'utilisation des eaux du barrage d'Assouan, *Nature et ressources*, vol. X, n° 1, janvier-mars 1974, pp. 14-20, ou dans l'augmentation des surfaces irriguées dans la région du Tigre et de l'Euphrate, *Nature et ressources*, vol. X, n° 2, avril-juin 1974, pp. 12-19.

ont permis de les calculer. Il ne s'agit pas d'irriguer $1\,112 \times 10^6$ ha, mais de garantir à chaque individu l'équivalent de 4 000-5 000 kcal/jour; c'est ce chiffre qui représente le besoin vital. Pour le satisfaire on peut parier sur:

- la fabrication de protéines à partir de déchets (21);
- le développement de la mariculture (22);
- l'accroissement des rendements sur les terres non irriguées;
- la généralisation de l'agriculture hydroponique en circuit fermé (23);
- l'augmentation des terres irriguées, etc;

ou sur tous les types de solutions à la fois, chacune donnant lieu à une recherche particulière. Pour tous les usages de l'eau, le concept de « besoin vital » est à la fois trop restrictif et trop flou; il vaut mieux raisonner au niveau des diverses missions sociales qui sont effectivement remplies; ce concept permet de prendre en compte ce qui est propre à la nature physique de l'homme, au système économique et à l'organisation sociale dans laquelle il vit.

3.3. LA CONSOMMATION D'EAU

Nous avons raisonné jusqu'à présent en termes de débits consommés; la satisfaction d'un besoin exigeait la mobilisation d'une partie du flux, qui était considérée comme perdue, c'est-à-dire impropre à la satisfaction d'un autre besoin; en fait, pour l'irrigation, on peut estimer que sur 2 000 T d'eau tombée sur la parcelle, 3 T seulement sont fixées dans la plante, soit 0,15% (24).

$$\begin{array}{ccccccc} 2\,000\text{ T} & \rightarrow & 20\text{ T} & \rightarrow & 5\text{ T} & \text{ dont } & 3\text{ T} \\ \text{eau} & & \text{produit} & & \text{produit} & & \text{eau fixée.} \\ & & \text{frais} & & \text{sec} & & \end{array}$$

La consommation d'eau, au sens physique du terme, destruction et assimilation durable à un produit plus élaboré, ne concerne donc qu'un peu plus de $\frac{1}{1\,000}$ des débits mobilisés; le reste retourne dans le cycle de l'eau, soit par évapo-transpiration, soit par infiltration.

Le terme de consommation est un terme souvent employé de manière impropre pour l'eau; la plupart du temps, ce n'est pas l'eau qui est consommée, mais sa pureté, son énergie ou les éléments qu'elle transporte.

(21) (22) S. PASSARIS, Annexe, « Environnement et recherche agronomique », pp. 14-16 et 21-29 dans *Environnement et planification de la Science*, CIRÉD-EPHÉ, 6^e section, août 1977.

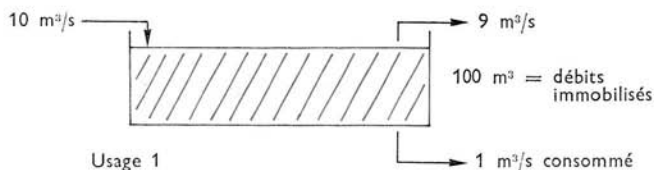
(23) Cf. les travaux de Hershman à l'université Santa Maria au Chili.

(24) F. RAMADE, *Éléments d'écologie appliquée*, Edit. Science, MacGraw Hill, Paris, 1974.

- agriculture → 0,15% des débits mobilisés sont fixés par la plante,
- industrie → 2,2% des débits mobilisés entrent dans la composition de produits plus élaborés (25),
- domestique → 2 à 5% des débits mobilisés servent à la boisson (26).

C'est cette faible part qui représente l'eau consommée, le reste retourne à un moment ou à un autre dans le cycle naturel. Il est donc contestable de raisonner comme si les différents usages s'excluaient mutuellement; le même flux peut aux différents stades du cycle servir à l'irrigation, s'infiltrer dans les nappes souterraines et réapparaître sous forme d'eau à usage domestique, être rejeté dans un fleuve et refroidir une centrale nucléaire, etc.

En toute rigueur, une approche quantitative globale devrait se borner à comptabiliser les débits, immobilisés et les débits consommés (27) au niveau de chaque usage :



Sous cette forme, le concept de « consommation » devient peu opératoire.

Une autre considération pousse à étendre le champ d'application du concept. Au-delà d'un certain seuil, une eau saturée de déchets minéraux et organiques, réchauffée, devient en tant que telle impropre à tout usage; du point de vue des missions sociales susceptibles d'être remplies, cette eau peut être considérée comme consommée au même titre que l'eau assimilée par la plante. La perspective est cependant différente; la question du seuil déborde largement l'analyse quantitative; celui-ci n'a de signification que par rapport

(25) *Water management ; Basic Issues*, OCDE, 1972, p. 50.

(26) *The control of water cycle*, déjà cité et *Future water demand. The impact of technological change, public policies and changing market conditions on the water use patterns of selected sectors of the US economy*. Resources for the future INC, Washington D.C., 1975, p. 6.

(27) Débit consommé = l'eau associée à d'autres éléments pour constitution de produits plus élaborés; on peut considérer qu'à l'heure actuelle, la destruction de l'eau, c'est-à-dire la dissociation en atomes d'hydrogène et d'oxygène ne concerne que des quantités négligeables. Les récentes recherches de plusieurs organismes internationaux sur l'utilisation de l'hydrogène comme vecteur de l'énergie risque de changer les termes de la question.

à la situation technique et économique de la région concernée. En théorie, toute l'eau qui n'est pas consommée au sens strict est recyclable; le rejet à la mer signifie que l'on estime plus rentable de s'en remettre au recyclage naturel.

3.4. POUR UNE APPROCHE QUALITATIVE

L'approche en termes quantitatifs repose sur l'hypothèse que:

- tous les usages sont équivalents et exclusifs;
- que l'eau constitue un seul et même objet quel que soit son état, sa localisation, sa pureté, etc.

Dans cette approche, l'eau d'un égout sera de l'eau au même titre que l'eau d'un lac de montagne s'il existe une installation d'épuration et de la « non eau » — entendons par là qu'elle ne sera pas comptabilisée dans les débits mobilisables — dans le cas contraire. L'eau prise en compte dans les calculs doit être propre à satisfaire n'importe quel usage; de même, chaque usage doit nécessairement détruire toutes les qualités de l'eau.

Cette généralisation due à la nature de la méthode suivie — évaluation des besoins et des ressources par un chiffre global — ne permet pas de saisir les problèmes de complémentarité et de dépendance; l'eau de refroidissement d'une centrale électrique peut servir au chauffage urbain (22), l'eau domestique être réutilisée après une légère épuration (23) comme nettoyant industriel, etc. De même, certains usages peuvent être incompatibles; le flux qui traverse les continents ne peut être uniquement considéré comme une ressource potentielle au même titre qu'un gisement de pétrole ou de bauxite. En soi, il contribue à remplir de manière indirecte un certain nombre de missions ou de besoins sociaux:

- milieu de vie ↗ plantes aquatiques
 ↘ faunes aquatiques
- agent d'érosion ↗ transport de limon
 ↘ modelage des sols, etc.
- tourisme, etc.

Il importe de prendre en compte ces problèmes de complémentarité de manière intégrée; seule une analyse assez fine des qualités de l'eau dans chaque

(28) Cf. paragraphe 4.3.

(29) Traitement primaire: simple décantation et filtrage. Cf. PETRASEK JR, ESMOND S., "Industrial uses of municipal waste water", *Industrial waste engineering journal*, 7 août 1973, pp. 26-29.

situation, et de celles mobilisées par les différents usages peut permettre de déboucher sur une utilisation optimale des ressources potentielles.

3.5. GESTION DE L'EAU ET STYLE DE DÉVELOPPEMENT

Les éléments que nous venons de présenter auraient une portée bien limitée si le point de départ des approches dont nous avons indiqué les insuffisances n'était lui aussi, et lui surtout, remis en cause: le caractère inéluctable d'une demande en eau rattachée de manière déterminante à un niveau de développement. Plus qu'une approche insuffisante de l'eau, il s'agit là d'une approche inadéquate du développement, comme si celui-ci pouvait être appréhendé à partir du taux de croissance de quelques indicateurs agrégés de la comptabilité nationale, et comme s'il n'y avait qu'une forme possible de développement, celle du monde occidental (30).

Par exemple, s'agit-il d'imposer les critères d'hygiène nord-américains à l'ensemble de la planète, et de généraliser une structure de production et de consommation issue des pays disposant d'eau en abondance? Calculer la consommation d'eau moyenne par habitant en l'an 2015 à partir de la consommation suédoise en 1974, revient à projeter le modèle de développement suédois à l'ensemble de la planète. Il ne peut s'agir alors que d'identifier les limites à la généralisation d'un modèle de développement particulier et non d'appréhender les limites au développement.

En fait, la démarche classique en postulant une corrélation entre la consommation de l'eau et le niveau de développement ne permet pas d'expliciter ce qui est réellement en cause:

- Les techniques agricoles, les habitudes alimentaires ou la croissance démographique;
- L'organisation de la production industrielle ou la croissance industrielle;
- Le processus d'urbanisation ou l'idée de concentration urbaine;
- La satisfaction des besoins sociaux ou le moyen de les remplir, etc.

(30) La redéfinition de la philosophie du développement et l'affirmation de la pluralité des voies pour le développement font aujourd'hui l'objet d'un débat et d'une réflexion approfondie en particulier dans les organismes internationaux et ont animé les politiques de certains pays depuis déjà longtemps.

Voir la *résolution 2681 (XXV)* de l'Assemblée générale des Nations Unies du 11 décembre 1970; *Le Rapport sur une Conception Unifiée de l'analyse et de la planification du développement*, établi par l'IRNUD pour la Commission pour le développement social, Nations Unies, 5 décembre 1974, réf. E/CN.5/519; la *Déclaration de Coyoac*, adoptée par les participants au Symposium « Modes d'utilisation des ressources, environnement et stratégies de développement », organisé en octobre 1974, au Mexique, par le PNUE et la CNUCED; "What now—Another Development: the 1975 Dag Hammarskjöld Report" in *Development Dialogue*, n° 1-2, 1975.

4. QUELQUES LIGNES DIRECTRICES POUR UNE NOUVELLE APPROCHE

Une prospective de l'eau a pour objectif d'éclairer les problèmes futurs liés à cette ressource, les éléments déterminants de ces problèmes, en particulier ceux qui sont issus des pratiques actuelles, et enfin les orientations qui seraient de nature à résoudre les problèmes identifiés.

Sur ce dernier point, trois axes se dégagent nettement qui devraient structurer les efforts de recherche; ces axes ont fait ou font l'objet de recherches, d'expériences et de réalisations tout à fait intéressantes mais qui sont encore relativement marginales; une exploration systématique fait encore défaut; ces trois axes sont:

- L'élargissement du potentiel de ressources par la mise en exploitation de nouveaux réservoirs;
- Une gestion intégrée des divers états qualitatifs de l'eau tendant à accroître l'efficacité de l'utilisation d'un flux;
- L'exploration systématique du contenu qualitatif et quantitatif des besoins en eau des divers usages et activités en vue d'identifier les possibilités de diminution des exigences de ces usages et activités.

4.1. L'ÉLARGISSEMENT DU POTENTIEL DE RESSOURCES

Cet axe est couramment exploré comme l'indiquent les réalisations de dessalement de l'eau de mer ou d'exploitation des nappes fossiles. En fait les divers réservoirs envisageables a priori, sont les suivants:

- Les réservoirs continentaux tels que les nappes fossiles, les glaciers et névés, etc.;
- Les océans;
- Les glaces polaires (et leurs produits flottants, les icebergs);
- L'atmosphère.

La mise en exploitation de ces réservoirs peut être conçue de deux manières:
— Adaptation qualitative de l'eau pour créer un flux d'eau douce (dessalement (31), précipitations accrues par le recours à des techniques nouvelles (32), transport, concassage puis fusion des glaces polaires, etc.);

(31) On peut trouver la description des principales techniques (difficultés et coûts) dans J.-R. VAILLANT, *Le problème du dessalement de l'eau de mer et des eaux saumâtres*, Paris, Ed. Eyrolles, 1970.

(32) *The Control of Water Cycle*, op. cit.

— L'utilisation de l'eau en l'état, en adaptant les exigences des diverses activités ou en développant de nouvelles activités (développement de la mariculture, refroidissement à partir de la glace, agriculture, avec de l'eau saumâtre (33), etc.

Ces deux manières définissent en fait les bornes extrêmes d'un champ d'action qui comprend des actions intermédiaires (une certaine modification de la qualité de l'eau du réservoir considérée associée à une certaine adaptation des exigences des usages).

Il s'agit alors de déterminer le coût, le niveau technologique requis, l'impact sur l'environnement et notamment sur les autres réservoirs (menace de salinisation des sols, élévation du niveau des nappes phréatiques et risque de contamination, etc.) afin de déboucher sur une grille d'évaluation permettant la comparaison avec d'autres alternatives.

4.2. UNE GESTION INTÉGRÉE DES DIVERS ÉTATS QUALITATIFS DE L'EAU

Les flux d'eau connaissent divers états qualitatifs, en fonction de la nature du réservoir dont ils sont issus et des transformations subies lors des divers usages. Parallèlement, les divers usages n'ont pas besoin de la même qualité d'eau et utilisent des propriétés différentes de l'eau. Une gestion intégrée du flux d'eau aurait alors pour tâche de concevoir un système d'affectation de l'eau permettant à la fois de donner à chaque usage une eau correspondant à ses exigences et d'utiliser les divers états de l'eau.

Deux sortes de complémentarités entre les usages peuvent être dégagées :

— L'articulation séquentielle des usages de l'eau de telle manière que l'eau rejetée (et transformée qualitativement) par un usage constitue dans cet état une ressource pour l'usage suivant; des maillons intermédiaires d'épuration adaptée peuvent être insérés. Par exemple: refroidissement d'une centrale électrique → eau chaude → chauffage urbain → bassin d'aquaculture → irrigation et fertilisation des champs;

— L'utilisation simultanée d'une même eau par divers usages, par exemple: barrage → lac de retenue → production d'électricité → loisirs et plaisance → pisciculture.

Une telle gestion intégrée est assurément délicate; elle a en effet des implications importantes sur le plan institutionnel, en raison de la dépendance créée entre les divers usages branchés sur un flux. Ainsi, par exemple, l'utilisation des rejets thermiques des centrales nucléaires pour le chauffage urbain impose de grandes contraintes pour la gestion des centrales en ce qui concerne le

(33) *Nature et Ressources*, vol. VI, n° 7, mars 1970, pp. 2 à 6.

rythme d'activité et la durée de vie de l'équipement. D'autre part, une telle gestion fournit aussi de nouvelles contraintes quant à la localisation des divers usages et à l'arrangement spatial des diverses activités économiques et sociales. Le niveau d'intégration de la gestion de l'eau dépend alors du niveau possible et souhaité d'intégration du système décisionnel de l'ensemble des activités économiques. Par ailleurs, les utilisations multiples d'une même eau peuvent donner lieu à de nombreux conflits tenant aux nuisances que s'imposent réciproquement les divers usages simultanés; ce problème est classique pour les barrages à usage multiple. Tout dépend alors de la teneur des incompatibilités et des solutions d'ordre technique et réglementaire qui peuvent être mises en œuvre. L'importance du troisième axe se fait ici nettement sentir.

4.3. *L'EXPLORATION SYSTÉMATIQUE DU CONTENU QUALITATIF ET QUANTITATIF DES BESOINS*

L'analyse des besoins liés aux divers usages de l'eau doit saisir plusieurs éléments:

- les quantités et qualités des flux prélevés,
- les quantités et qualités des flux restitués,
- la quantité d'eau durablement soustraite,
- la quantité d'eau effectivement consommée ou restituée de manière dispersée et, par là, inutilisable par un usage situé en aval.

Si les quantités faisant l'objet d'un prélèvement sont assez bien connues, il est manifeste que la situation n'est pas éclaircie de manière homogène en ce qui concerne les exigences qualitatives des divers usages: elles sont précises en ce qui concerne l'eau de boisson, relativement précises en ce qui concerne les usages agricoles; par contre, sauf quelques exceptions, elles sont très mal connues pour les usages industriels.

La recherche des possibilités de réduction des exigences des divers usages peut être faite aux niveaux suivants:

- *Réduction du prélèvement brut.* Il s'agit là essentiellement de la question du recyclage pour les usages urbains et industriels, et de la diminution des pertes (évaporation, infiltration) pour les usages agricoles; en ce qui concerne le recyclage, le problème central est celui de l'épuration des eaux après leur utilisation; il est possible sur ce plan de recourir à des traitements variés plus ou moins poussés dont le coût varie de 1 à 10 (34). De manière globale, les

(34) Experts de l'OMS, *La réutilisation des effluents : Méthode de traitement des eaux usées et mesures de protection sanitaire*, Genève, OMS, 1973 et M. COISNE, « Le traitement des eaux usées tertiaires », in *Environnement industriel : pollutions et nuisances*, Lille, ICAM, 1973.

solutions de recyclage doivent être évaluées au regard d'une part de la masse d'eau laissée libre pour d'autres usages et d'autre part du coût relatif des solutions décentralisées (au niveau de l'usage) ou centralisées (au niveau d'un ensemble industriel ou urbain) d'épuration des eaux. Deux facteurs additionnels doivent être pris en considération: les possibilités de récupération des déchets présents dans les effluents; la consommation énergétique liée au recyclage; le surcroît d'énergie utilisée nécessaire en effet pour sa production, le réchauffement d'une certaine masse d'eau dans le cadre des techniques actuelles de refroidissement.

— *Réduction de la quantité consommée ou rejetée de manière dispersée.* Cette réduction peut être obtenue par des modifications techniques ou organisationnelles; elle peut relever aussi d'une innovation remplaçant l'eau par un autre vecteur liquide ou gazeux.

— *L'adaptation à des qualités d'eau traditionnellement peu utilisées en l'état* (eau saumâtre, eau salée, eau chargée de certains effluents).

Au-delà de ces orientations, c'est une réflexion sur le rôle des divers usages de l'eau dans le cadre d'une stratégie de développement qui doit être conduite; ces divers usages économiques s'insèrent le plus souvent dans des systèmes technologiques pour lesquels des alternatives peuvent être conçues pour le moyen et le long terme; l'eau constitue alors un paramètre supplémentaire d'évaluation de ces alternatives; ainsi, par exemple, dans le domaine énergétique, l'énergie nucléaire, l'énergie solaire et l'énergie géothermique ont des besoins en eau qui ne sont pas les mêmes; il est nécessaire que cela soit pris en compte lors des choix. Une gestion rationnelle des ressources en eau passe ainsi par une nouvelle articulation des décisions relatives à l'eau et de l'ensemble des décisions socio-économiques.

La question qui a constitué notre point de départ, et qui est à la base d'un certain nombre d'interrogations prospectives, « l'eau est-elle une limite à la croissance économique et à la croissance de la production alimentaire? » paraît ainsi être une question mal posée éclairant d'un faux jour les questions, centrales pour l'avenir, des rapports entre la disponibilité des ressources naturelles, l'eau en particulier, et les styles de développement des sociétés humaines. Si le but de toute prospective est de faire ressortir le probable, le possible et le souhaitable, le problème central d'une prospective de l'eau est celui de son articulation avec une prospective des styles alternatifs de développement et une prospective technologique. C'est la condition de sa fécondité pour l'orientation des décisions immédiates.

L'irruption d'une "société pseudo-industrielle" à la Réunion

DÉTOURNEMENT DES VALEURS ET RETOURNEMENT
DES MÉCANISMES ÉCONOMIQUES

par Jean BENOIST *

La volonté d'une société développée d'intégrer une société sous-développée à son espace économique et culturel conduit cette dernière à des déséquilibres qui vont à l'encontre de l'objectif recherché.

La départementalisation de l'île de la Réunion et son intégration de plus en plus accélérée dans l'ensemble métropolitain illustrent bien ce processus. On assiste actuellement, dans le cadre de la Réunion, au télescopage de sociétés différentes où l'une, société « industrielle » sans industrie, nouvellement importée, est en position de force et de richesse face aux autres, la société paysanne et la société de plantation.

L'auteur étudie ici les implications secondaires et les retentissements sociologiques de tous ces bouleversements si lourds de conséquences pour la société réunionnaise en général et le monde rural en particulier.

UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE

Un des responsables des comptes économiques de la Réunion a fort bien mis en évidence voilà quelques années, certaines insuffisances de ceux-ci, insuffisances qui tiennent non pas à la nature des données ou à la qualité des techniciens chargés de leur élaboration, mais à une cause plus profonde: le choix du champ d'observation de ces comptes. Dans une conférence donnée en décembre 1971 à Saint-Denis (1), il disait ce qui suit: « En ce qui concerne la Réunion, tout ce qui se passe au-delà des côtes ne nous intéresse pas. Les agents locaux sont considérés comme des entités autonomes, ayant leur centre de décision ici. Les importateurs et les exportateurs sont par exemple, considérés comme des agents à part entière, alors qu'en fait, ils sont intégrés dans de vastes

* J. BENOIST est professeur d'anthropologie à l'université de Montréal.

(1) Bernard MENDÈS-FRANCE, *Exposé sur les comptes économiques de la Réunion*, décembre 1971, dact. 7 pages.

circuits de commercialisation que les comptes découpent artificiellement en rondelles aux frontières, comme s'ils ne formaient pas des unités de décision et de comportement beaucoup plus homogènes que celles formées par l'ensemble des agents locaux, en admettant que dans l'état actuel des choses, il y en ait une. »

Ce n'est pas seulement dans l'analyse des comptes économiques que le changement des perspectives permettrait de mettre en évidence des ensembles homogènes bien plus significatifs que ceux que nous présente, découpés, une vision confinée aux limites de l'île. Alors que les formes d'organisation de la société sont centrées sur l'île, même lorsque comme la société de plantation, elles sont amenées à déborder ses limites, une autre forme d'organisation a pris pied récemment, forme dont le centre de gravité ne coïncide pas non plus avec celui de la Réunion.

Depuis la départementalisation, en effet, et malgré divers retards, modalités d'applications, aménagements, etc., l'intégration de l'île dans l'ensemble métropolitain est allée en s'accéléralant. L'application de plus en plus complète des lois sociales a entraîné d'importants transferts de fonds, tandis que l'intégration administrative a permis la création d'un appareil administratif sans commune mesure avec celui qui encadrait la société à l'époque de la colonie. Les emplois locaux dans la fonction publique se sont multipliés, tandis que les emplois qui dépassaient, par leur nature et selon la législation française, le cadre départemental se trouvaient insérés dans le circuit des mouvements de poste des fonctionnaires de l'ensemble national auquel appartenait désormais la Réunion. Les fonctionnaires de la Métropole sont venus de plus en plus nombreux les occuper, arrivée assortie d'avantages matériels destinés à compenser leur éloignement.

Nous ne nous attarderons pas à décrire en détail ces mesures, leurs effets économiques et leur retentissement sur le niveau de santé et d'instruction. On a souvent exalté l'ampleur du travail technique qui a été accompli et les résultats sont en effet spectaculaires.

Mais, ce qui nous intéresse ici, est de faire porter l'attention sur les implications secondaires, sur les retentissements sociologiques de ces transformations, pour la société réunionnaise en général, et pour le monde rural en particulier. Car, par-delà la construction des routes et des écoles, par-delà l'accroissement considérable des communications et des moyens d'information, c'est la rencontre, le télescopage pourrait-on dire, de sociétés différentes qui s'accomplissait dans l'île. Seule la lenteur de l'application de certaines mesures a pu donner à cette véritable collision le ralenti qui lui a permis de s'accomplir dans un silence relatif, encore qu'il soit difficile d'affirmer que ce silence doive durer.

Car l'irruption de la départementalisation n'a pas eu pour seul effet d'im-

porter des cadres supplémentaires pour la société existante, ni d'accélérer les transformations de celle-ci. Elle a simultanément importé une société nouvelle, elle a greffé sur la Réunion des secteurs entiers de la société métropolitaine, créant une enclave sociologique qui, d'abord limitée à ceux qui l'avaient importée a ensuite commencé à happer les individus les plus disponibles ou les mieux placés pour s'intégrer à elle, puis elle a poursuivi son action en interférant de plus en plus directement avec la société de plantation, et en la repoussant peu à peu.

Sans parvenir à implanter sur place le secteur productif qui lui aurait donné un soutien plus harmonieux, cette société a pris son essor en développant tous les attributs sociologiques d'une société industrielle moderne, celle de la France métropolitaine dont, en réalité, elle est partie intégrante. Cette société industrielle, sans industries lorsqu'on la replace au sein de la Réunion, cette société pseudo-industrielle édifée autour des dépenses publiques (2) et sous l'effet de l'abolition légale des frontières naturelles de l'île, a suscité l'ensemble des schèmes de consommation, et du contexte économique propre à les maintenir et à les satisfaire qui, en Europe et en Amérique, lui sont étroitement associés : le secteur tertiaire a connu un essor spectaculaire, fournissant aux membres de cette société l'éventail de biens et de services qu'ils étaient habitués à recevoir d'elle.

Offerts, en raison de l'exiguïté de l'île, des facilités de communication et de l'insertion d'une masse monétaire croissante à l'ensemble de la population, ces biens et services sont entrés en concurrence directe avec leurs homologues de la société paysanne et de la société de plantation. Outre certains de leurs avantages intrinsèques, ils portent des symboles et des valeurs, et on a assisté au niveau des schèmes de consommation à une dérive progressive vers ce que propose la nouvelle société. Au point que ce qu'offrent les sociétés antérieures est devenu par contre-coup symbole à son tour, mais symbole de pauvreté, symbole de goûts, de choix et de comportements qu'on ne continue à suivre que lorsqu'on n'est pas « éclairé ».

Ce déplacement des choix, qui précède à bien des égards celui des moyens de mettre ces choix en pratique, a déséquilibré certains des secteurs productifs traditionnels, une partie du commerce rural, et des relations économiques sur les plantations et dans les campagnes. Malheureusement l'affaiblissement de ces secteurs ne trouve pas de contrepartie dans le développement des secteurs productifs de la société industrielle.

(2) En 1969, le nombre des fonctionnaires, enseignants compris, représentait 10% environ de la population active disponible. Ils percevaient la moitié de tous les salaires versés et un quart du revenu des ménages. MENDÈS-FRANCE, *op. cit.*, p. 5.

Car cette société ne s'appuie nullement sur l'économie sociale. Pratiquement indépendante d'elle, et d'ailleurs beaucoup plus puissante, elle ne connaît sa logique et ses fins qu'au sein d'un ensemble qui dépasse la Réunion, qui n'est pas centré sur elle, et dont les intérêts parfois coïncident avec les siens et parfois s'y opposent. Tout dans sa structure et dans ses manifestations souligne la coupure avec non seulement l'économie locale, mais aussi avec la société au sein de laquelle s'est édifiée cette économie.

Et nous verrons plus loin combien cette rupture est lourde de conséquence pour ceux qui espèrent redresser cette économie, car ils se heurtent à la fuite des hommes hors du système sur lequel ils ont prise, à une fuite dans l'île ou hors de l'île vers cette société industrielle et vers les biens qu'elle promet.

À la limite, on peut dire que plus cette société, ses règles, et les contraintes structurelles qui découlent de son support économique extérieur se renforcent, plus les autres sociétés et leur vie économique propre se trouvent en péril. Car la société de type industriel est profondément différente de celles qui pour le moment coexistent avec elle, différence qui implique en réalité l'ensemble de l'évolution de la Réunion: alors que la Réunion est l'unité sociologique sur laquelle s'édifient la société paysanne et la société de plantation, elle n'est plus une unité sociologique significative dans l'édification et le développement de la société de type industriel. Au contraire, certaines de ses caractéristiques principales (insularité, spécificités culturelles, situation géographique, etc.) analysées selon les contraintes et les exigences de la société de type industriel telle qu'elle prend place deviennent des obstacles, des entraves.

L'organisation sociale qui s'était élaborée à partir du support économique antérieur, et les entités culturelles qui lui correspondent, se trouvent alors acculées à un choix radical: devenir marginales ou bien se réformer en adoptant la logique interne de la nouvelle société, et par cette réforme de toute façon perdre leur forme antérieure.

Michel Debré l'exprimait implicitement lorsqu'il écrivait récemment (3): « Au cours des prochaines années, planteurs et usiniers devront chacun de leur côté, et ensemble, poursuivre l'effort de modernisation afin d'améliorer les rendements, d'abaisser les prix de revient et de relever la qualité. » C'est-à-dire rejoindre le type de rapports économiques et d'organisation de la production qui existent dans la société industrielle, en raison même de leur insertion dans celle-ci.

Or, le même auteur, en affirmant (4): « Pour de longues années encore, c'est l'agriculture et particulièrement la canne à sucre, qui constituera la base

(3) DEBRÉ Michel, *Pour un nouveau bond... la Réunion, en avant*, p. 45, mars 1973, 65 p.

(4) *Op. cit.*, p. 45.

de la richesse de l'île » change sans s'en apercevoir de perspective. Il se situe en disant cette phrase dans un ensemble économique, celui de la Réunion société de plantation, qui ne correspond plus à la réalité. La « base de la richesse de l'île », c'est la Métropole, et les revenus que l'Etat tire de la production industrielle de celle-ci et redistribue à travers le pays. Et, à l'inverse de ce qui se passe ailleurs et de ce qu'on implique souvent pour la Réunion, en faisant se chevaucher deux représentations contradictoires de celle-ci, la production locale n'est pas le soutien économique de la société locale. Elle en est de moins en moins, également, le support sociologique, autant dans la structuration de la société contemporaine que dans l'émergence des nouvelles élites. Ce n'est pas l'infrastructure économique qui soutient l'édifice social, et qui apporte les moyens d'appliquer les décisions législatives. Ce sont celles-ci qui exigent de l'économie locale une adaptation radicale, ou qui la contraignent à disparaître.

Dans ces conditions, l'assistance, et la « mentalité d'assistés » si couramment déplorées, prennent un tout autre sens. L'assistance devient une nécessité structurelle qui doit permettre aux infrastructures de résister au choc et à la société nouvelle de s'édifier malgré la faiblesse de ses soubassements. Michel Debré lui-même exprime ce caractère structurel lorsqu'il écrit (5) : « Que demain la solidarité nationale ne joue plus, et la sécurité sociale s'arrête, et les cantines scolaires s'arrêtent. Que demain la solidarité nationale ne joue plus et on ne peut plus construire de logements, ni d'écoles. Que demain la solidarité nationale ne joue plus, et aussitôt les salaires baissent, en même temps que disparaissent les allocations familiales. » Comment exprimer plus clairement que le support de cette société se trouve hors de ses « richesses » propres, et comment mieux définir le fait que le niveau des salaires et des avantages sociaux ne dépend pas de la production ? Et cela implique nécessairement pour celle-ci une tension importante entre prix de vente et salaires. Face à cette tension la production doit assumer des changements radicaux qui la rendront cohérente avec les nouvelles conditions du marché du travail, ou s'effondrer.

L'assistance structurelle, qui apporte sa réponse ambiguë et temporaire, à ce dilemme est alors le seul moyen par lequel ceux qui vivent au sein des anciennes « sociétés » puissent espérer obtenir la compensation d'un décalage croissant où ils sont d'avance perdants. Quel petit agriculteur peut espérer, malgré la quantité de travail fourni par lui et ses proches et malgré ses investissements fonciers, un revenu et une sécurité comparables à ceux du moniteur agricole qui le conseille ou des agents qui encadrent l'opération de réforme foncière dont il est le centre ? Quels cadres moyens de plantation ou d'usine sucrière peuvent espérer des conditions de vie et de revenus analogues à celles

(5) *Op. cit.*, p. 40.

d'un instituteur ? Seules des compensations apportées par divers systèmes d'aide offrent quelques chances de réduire les écarts. Et, au moins pour les petits agriculteurs, une véritable inversion tend alors à se produire : l'activité productrice devient en partie le moyen d'obtenir ces compensations, dont l'importance s'accroît démesurément par rapport à la valeur de la production à mesure que le décalage s'amplifie. C'est-à-dire à mesure que l'implantation de la nouvelle société se renforce.

Mais cette nécessité structurelle se répercute sur les actes les plus élémentaires de la vie économique, et sur les relations qui s'établissent au-delà de celle-ci entre les individus, et entre les individus et les pouvoirs. Dans chaque société humaine, en effet, ces relations harmonisent la situation respective des individus avec celle des groupes dont ils font partie. Les rapports qui apparaissent alors dans les campagnes et dans les faubourgs encore mal intégrés à la nouvelle société avec les représentants de cette société reflètent constamment une confrontation sous-jacente : ce ne sont pas seulement des rapports entre individus appartenant aux catégories socio-économiques différentes d'une même société ; ce sont surtout des rapports entre individus qui appartiennent à des sociétés différentes, l'une étant en position de force et de richesse face aux autres. Les rapports de la majorité de la population avec les cadres administratifs et sociaux deviennent donc analogues à ceux qui se développent avec les autorités lointaines et puissantes. L'agent de développement, l'enquêteur, l'éducateur, le conseiller agricole, l'assistante sociale, le médecin, etc., apparaissent d'abord comme des membres à part entière de cette société industrielle dont on attend assistance avant de pouvoir soi-même y pénétrer.

Bien souvent, d'ailleurs, la réciproque est vraie. Les agents du développement, incapables de se désolidariser du langage de la société industrielle et des implications qui découlent de leur tâche lorsqu'ils l'envisagent uniquement du point de vue de cette société, véhiculent avec eux des normes et des comportements qui soulignent leur solidarité avec celle-ci. Face à eux, le monde rural a une double réaction, de repli qui masque tout désaccord avec ces puissants dont on espère l'aide, et de réévaluation impuissante de ses propres activités. La présence, croissante de ces agents est dans ces conditions l'affirmation par la société industrielle de son refus de poursuivre les buts propres à la société paysanne dans les zones où elle est encore vivante ; mais elle est aussi la démonstration de l'impossibilité d'accéder à elle sans changements radicaux, dont la première étape est l'abandon des activités antérieures. Dans une certaine mesure, et lorsqu'ils n'ont pas de solution radicale à proposer, les agents de développement deviennent alors bien malgré eux des agents révélateurs de sous-développement.

* * *

Cette société de type industriel, fondée d'abord sur les fonctionnaires et le cortège de services qui s'est greffé sur leurs revenus, a vu peu à peu son ampleur s'accroître. Les professions libérales, médicales et paramédicales surtout, appuyées sur le même support économique et procédant du même enchaînement de causalité, ont connu une expansion spectaculaire. Aux fonctionnaires de passage, et aux cadres locaux rattachés à la fonction publique, sont venues ainsi s'adjoindre de *nouvelles élites*, qui, à la différence des anciennes, se rattachent étroitement à cette nouvelle société. La promotion, par la voie de l'éducation, vers ces élites a été assez générale et a touché la plupart des groupes ethniques; elle a abouti à donner localement un support à cette nouvelle société, support qui ne perçoit pas toujours clairement sur quels appuis il s'est édifié et quels choix sociaux et politiques son existence implique.

Nous n'avons pas étudié de façon approfondie les fonctions de ces nouvelles élites et nous ne pouvons ici que les mentionner. Il y aurait lieu un jour, d'apprécier tout particulièrement leurs relations avec les élites économiques issues de la société de plantation, car de ces relations dépend sans doute une part de l'avenir de l'île. Il est difficile pour le moment de dire dans quelle mesure ces groupes s'opposent et dans quelle mesure ils coopéreront. Il est encore plus difficile de prévoir, dans le cadre législatif actuel, vers quel modèle de société leur éventuelle conjonction s'orientera. Et la question du rôle du facteur ethnique dans leur ajustement demeure encore extrêmement fluide...

Simultanément, une classe moyenne urbaine a commencé à prendre une importance que l'ampleur des programmes d'équipement civils et militaires va sans doute accroître. Très liée à cette fraction de la classe moyenne qui, depuis plus longtemps, a pris naissance dans la fonction publique, elle noue avec le monde rural des relations qui, elles aussi, ont vraisemblablement une grande importance. Jouant bien souvent le rôle d'intermédiaire entre les secteurs les plus traditionnels de celui-ci et la société nouvelle, cette classe moyenne garde de sa promotion récente une insertion rurale très marquée. Sans doute peut-elle, par ce fait, avoir quelque influence sur l'acceptation par ce dernier d'innovations technologiques ou de nouvelles formes d'organisation de la production et de la commercialisation. Elle diffuse certainement des modèles relatifs à l'habitat et aux choix alimentaires. Mais ces influences semblent assez limitées. Bien plus considérable semble par contre l'effet créé par son existence comme modèle de promotion. Renforçant et concrétisant les images qu'offre la confrontation des sociétés, elle souligne par sa présence un contraste où les emplois traditionnels ont le mauvais rôle et elle décourage à l'avance bien des efforts pour améliorer ceux-ci. Simultanément, cette classe moyenne conserve une partie importante des traditions, des croyances et des attitudes religieuses du monde rural. Dans la brutalité du changement qu'elle a vécu, elle semble les retenir, voire les amplifier comme des moyens d'adapta-

tion. Elle assure ainsi à travers un changement structurel capital une incontestable continuité culturelle.

L'absence d'industrialisation locale, et l'instabilité des emplois de type industriel, a freiné par contre, le développement d'une classe ouvrière notable. La plupart des tâches qui auraient pu amener sa création sont assurées par des individus qui appartiennent encore principalement à la société de plantation, ou au monde paysan: ouvriers agricoles et colons, paysans-ouvriers qui occupent temporairement un emploi salarié. Il y aurait lieu toutefois de faire sans tarder des études systématiques sur cette question que nous n'avons pas eu le temps d'aborder, ainsi que sur la constitution d'un lumpen-prolétariat dans les zones d'habitat spontané de Saint-Denis et du Port. Mais le fait essentiel à retenir est que, conformément à la structure de cette société, s'il n'existe guère une classe ouvrière à la Réunion, il existe par contre une poussée importante vers les travaux en usine chez les ruraux. Et l'émigration prend alors son rôle, en conduisant vers les centres industriels de la métropole, ceux qui, à la Réunion, piétinent à la porte de la société industrielle et elle parachève leur mutation.

CONTRADICTIONS DE SOCIÉTÉS ET NOUVEAUX CHAMPS D'OPTION

C'est donc une rupture à la fois économique et sociologique qui s'est produite sous le choc de la départementalisation. Simple fêlure au départ, longtemps demeurée inapparente, la faille est allée en s'élargissant à mesure que les lois insérant la Réunion dans l'ensemble métropolitain prenaient leur plein effet, accélération que l'on peut dater du début des années 60.

Cette rupture ne s'est pas traduite seulement par des changements objectifs, que les modifications du paysage urbain, du réseau routier ou des implantations scolaires rendaient visibles à tous. Elle s'est accompagnée d'un autre changement dont les conséquences ont remanié radicalement le tableau social de l'île: l'ouverture de nouvelles perspectives a conduit les habitants de la campagne réunionnaise à réévaluer entièrement leur situation, et les choix de carrière qu'ils étaient amenés à faire pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Le travail de type traditionnel, sur les grandes plantations, dans les usines ou dans les zones de petit paysannat n'assurait qu'un niveau de vie extrêmement bas. Sa valeur, comme celle des produits vivriers, était fixée par le marché local, en relation avec les consommateurs ou avec les employeurs des grandes plantations. Au sein d'un champ d'options limité, le travail agricole apparaissait comme le produit d'un équilibre vécu, même si les pressions

directes ou inconscientes, conjuguées aux influences extérieures, poussaient lentement cet équilibre à se modifier au profit des travailleurs ruraux et des agriculteurs. Dans le contexte qui existait alors, ce travail représentait aux yeux de celui qui s'y adonnait la seule issue.

Avec l'intrusion massive de la nouvelle société pseudo-industrielle et de ses normes de rémunération, la valeur du travail et celle des produits ont échappé aux modes de fixation antérieurs, et se sont littéralement dissociés du support de la vie économique locale; issues des normes en usage dans cette nouvelle société, elles ont été cautionnées par la législation (Réajustement du SMIG, salaire des fonctionnaires, accroissement des dépenses publiques) et par le passage d'un certain nombre d'individus issus de la société de plantation ou du monde paysan vers les emplois de cette nouvelle société (à la suite de l'hypertrophie du secteur tertiaire).

Certes, le changement ne s'est pas fait en quelques jours, et il n'est pas encore tout à fait achevé, mais il a été suffisamment rapide, et d'une ampleur assez grande pour aboutir à des remaniements considérables dans les attitudes et dans les comportements. A mesure que les normes de la société « industrielle » diffusaient, grâce à un réseau de plus en plus dense d'information, de publicité et de contacts directs, l'emploi traditionnel était, par contraste, de plus en plus vécu comme un sous-emploi. La rémunération qu'il accordait, le rythme d'activité qu'il conditionnait apparaissaient de plus en plus comme un semi-chômage dont on ne s'accommodait que faute de mieux. Comme on a pu le montrer dans bien des sociétés, la richesse ou la pauvreté des individus ne s'appuient pas seulement sur l'évaluation absolue de la quantité de biens ou de services dont ils disposent, mais surtout sur le rapport entre ceux auxquels ils ont accès et ceux que leur présente la société. Relative, la pauvreté s'accroît lorsque les biens disponibles dans la société environnante croissent plus vite que le revenu des individus, surtout lorsque la publicité et les modèles présentés par un groupe de consommateurs à haut revenu assurent une éducation du désir.

Assez rapidement les activités qui, selon les nouvelles normes, apparaissaient comme les moins rémunératrices ont été abandonnées. Les terres les plus pauvres, les travaux les plus longs et les plus pénibles sont de tout temps les premières victimes de l'élargissement des alternatives. Lorsque la mutation suit un rythme relativement modéré, l'abandon des activités anciennes se fait à un taux qui s'accorde à peu près à celui de l'émergence des activités nouvelles. A la Réunion toutefois, le niveau des exigences et donc le taux des abandons a tendu à devancer celles-ci. La nouvelle société ne parvenait pas à offrir des emplois cohérents avec sa propre rationalité à un rythme comparable à celui auquel celle-ci pénétrait dans les zones rurales. Or, plus l'emploi « véritable », jugé selon les normes de la nouvelle société devenait désirable plus les emplois

traditionnels, les activités de complément (agriculture vivrière, élevage familial) et les activités de substitution (artisanat, pêche) prenaient elles-mêmes figure de sous-emploi.

La recherche, à tout prix, de ce qui est perçu comme un « emploi véritable » atteint alors un seuil de rupture, et le chômage total semble à ce moment, préférable au maintien indéfini dans ce sous-emploi. Moins nette chez ceux qui ont connu la période antérieure, cette attitude est pratiquement la règle chez les jeunes qui n'envisagent pas facilement d'accepter l'une quelconque des activités qui puissent à leurs yeux, constituer un tel cul-de-sac. Et dans leur décision, le niveau immédiat de rémunération n'entre pas seul en considération, mais, très clairement et très constamment les perspectives d'un avenir où s'amplifiera l'évolution présente. Les individus vivent alors le chômage comme une attente au seuil de la société nouvelle: le passage du sous-emploi au chômage est pour eux la première étape de ce qu'ils conçoivent comme une progression vers cette société, la seule à offrir un emploi « véritable » (6).

Une enquête entreprise à la Guadeloupe dans des perspectives bien différentes (7) recoupe l'examen du milieu rural réunionnais. Il ne s'agit pas là d'un hasard: l'enchaînement des conséquences de la départementalisation se déroule selon la même séquence dans les deux îles, et les observations se valident réciproquement. L'analyse qualitative que nous menons à partir de l'observation de la Réunion, et les résultats d'une enquête statistique sur l'emploi à la Guadeloupe se trouvent en effet l'une et l'autre en face d'un même processus: parallèlement aux conditions démographiques et économiques propres à ces îles, une remarquable mutation de valeurs s'accomplit. Dans les deux cas, et aux niveaux cependant très différents des deux enquêtes, c'est la confrontation avec la société nouvelle qui est au centre de l'explication.

J.-P. Guengant note en effet que la population ayant un emploi stagne à la Guadeloupe entre 1954 et 1970, malgré les efforts de création d'emplois. Il donne à cela une explication, que nous rejoignons par une autre voie, lorsqu'il écrit (p. 5): « La création d'emplois nouveaux (du type actifs normaux, c'est-à-dire modernes) a tout juste suffi à compenser les disparitions d'emplois (de type sous-emploi c'est-à-dire traditionnels); il n'est pas exclu qu'il y ait une relation de cause à effet entre ces deux phénomènes, la création d'emplois modernes stimulant la disparition d'emplois traditionnels grâce au support de l'évolution des mentalités vers des normes et des valeurs, modernes et urbaines,

(6) Sous-emploi quantitatif certes, mais surtout qualitatif (dévalorisé tant sur le plan financier que sur le plan psychologique).

(7) Jean-Pierre GUENGANT, *Note sur les principales caractéristiques et l'évolution prévisible de la situation démographique, des courants migratoires, de la situation de l'emploi*, INSEE, Service départemental de la Guadeloupe, Basse-Terre, 1973, 7 p.

correspondant à des sociétés de consommation de type développé ». Il poursuit, en posant une question qu'il serait utile d'examiner sous cet angle à la Réunion: « Le phénomène de compensation entre création d'emplois nouveaux et disparition d'emplois traditionnels risque de se poursuivre dans les années à venir, et ce tant que la quasi-totalité des emplois du type sous-emploi n'auront pas disparu ».

Poursuivant sa réflexion sur son propre travail, cet auteur est d'ailleurs conscient (8) des limites d'une analyse qui s'appuie uniquement sur les attributs mesurables (monétaires) de l'emploi, envisagés selon des normes quantitatives occidentales. Ce choix entraîne une certaine distorsion de la réalité, car il élimine les attributs pour lesquels des techniques de mesure n'ont pas été élaborées. Or, dans la comparaison entre société industrielle et société traditionnelle, en ne tenant compte que de la différence entre ce qu'on mesure et en négligeant d'apprécier ce qu'on ne mesure pas, on élimine une part hautement significative des éléments positifs comme des éléments négatifs de l'une et de l'autre société.

Dans bien des domaines, y compris dans des domaines où une quantification serait relativement aisée, on aboutit en fait à annuler les éléments positifs de la société traditionnelle, à fausser son bilan, tout en sous-évaluant les éléments négatifs de la société industrielle, en faussant également son bilan mais en sens inverse. Car il se trouve, et ce n'est pas un hasard, que la quantification ne porte en fait que sur les éléments qui figurent de façon positive au bilan de la société industrielle.

Cette façon de procéder est porteuse d'un système de valeur, qui diffuse jusque dans l'évaluation de l'économie domestique, et qui explique partiellement le « choix » du chômage de préférence aux activités antérieures, chômage dont l'accentuation aboutit à des tensions insupportables. La volonté d'une société développée d'intégrer une société sous-développée à son espace économique et culturel conduit ainsi celle-ci à des déséquilibres qui vont à l'encontre de l'objectif recherché.

*
* *

Notre démarche rejoint aussi celle des économistes. Dans l'étude des transformations de sociétés où régnait de façon prépondérante une économie précapitaliste, ils ont montré comment l'implantation et l'essor d'une agriculture moderne et d'une industrie créent un véritable dualisme. La main-

(8) Communication personnelle.

d'œuvre abondante, venue du secteur précapitaliste, est progressivement absorbée par les nouveaux secteurs, sans d'ailleurs que ses conditions de rémunération ne s'améliorent beaucoup, car le marché du travail s'aligne longtemps encore sur l'offre de main-d'œuvre. Ce n'est qu'ultérieurement que le marché de la main-d'œuvre s'unifie, si l'économie nouvelle a eu un pouvoir d'absorption suffisant.

À la Réunion, le dualisme économique, et sa disparition, procèdent d'une source tout à fait différente: la législation a littéralement inversé la démarche. Ce que certains responsables réunionnais traduisent en disant qu'on a « fait du social avant de faire de l'économique » correspond à l'intrusion d'un nouveau secteur, non pas industriel mais porteur d'un appel analogue envers la main-d'œuvre, et à l'alignement de toutes les activités sur ce nouveau secteur qui suit les normes d'une métropole qui avait achevé entièrement et avec succès sa mutation industrielle. Ce ne sont ni l'innovation technologique, ni l'essor d'activités modernes qui ont assuré le passage du secteur traditionnel vers la nouvelle économie, mais des transferts de fonds publics, une répartition des salaires qui favorisait ceux qui émargeaient directement à ces fonds, et une législation salariale et sociale qui alignait progressivement sur ces derniers ceux qui travaillaient dans l'agriculture et sur les plantations.

Le passage d'un secteur à l'autre précède les transformations technologiques qui habituellement, le déterminent. Un important travail théorique demeure à faire, au sujet des implications de cette voie si particulière du développement. Quels en sont les effets secondaires sur l'apparition dans l'île d'activités modernes? Dans quelle mesure cette situation présente-t-elle un défi insurmontable à la production locale, et dans quelle mesure au contraire ce défi poussera-t-il celle-ci vers une modernisation accélérée? Quels seront les retentissements sur l'ampleur et sur la nature du chômage de la rupture des liens entre l'offre de travail et le niveau des salaires? Ces questions portent sur les choix les plus généraux qui affectent la vie de l'île.

* * *

Devant cette situation, la plupart des propositions faites par les responsables de la promotion sociale sont en porte à faux: toute promotion faite selon les lignes de force antérieures, faite en quelque sorte au sein du sous-emploi apparaît à ceux à qui on la propose non comme une promotion, mais comme une régression, qui, en échange d'avantages minimales, les fixe dans un état qu'ils repoussent et duquel la promotion consiste justement à s'évader. Les différences entre générations sont frappantes à cet égard. Au-delà de 35-

40 ans, tous ceux qui sentent, confusément, ce que nous venons d'exposer, disent tenter cependant leur chance, en appliquant certains des conseils qu'ils reçoivent. Mais ils insistent tous sur le fait que c'est « parce que c'est trop tard pour faire autre chose », et ils poussent leurs enfants à choisir une autre direction, à s'intégrer complètement dans la société nouvelle, quitte à ce que cette intégration se traduise par l'émigration et chez les cultivateurs, par l'abandon de la terre familiale.

L'acceptation de certaines recettes techniques, ou même de l'attribution d'une terre à la suite des morcellements de grandes propriétés apparaissent ainsi à beaucoup de ceux qui semblent le mieux répondre aux incitations des organismes chargés du développement rural comme des pis aller; il ne s'agit pas là pour eux de moyens réels d'accélérer leur promotion, selon les lignes d'un cheminement qu'ils considèrent comme périmé, mais bien plutôt d'un raccourci qui les mette en meilleure position pour trouver une autre issue. Tremplin et non étape, l'effort en question a surtout pour objectif, de permettre à eux-mêmes ou au moins à leurs enfants, d'occuper une meilleure position d'où ils puissent enfin connaître la véritable promotion, celle qui suit les lignes directrices de la société nouvelle. L'étude des activités des diverses générations d'un bon nombre de familles montre bien cette tendance, qui ne fait que s'amplifier et se diffuser dans des secteurs qui jusqu'à ce jour, ne la connaissaient pas.

Placés ainsi par l'apparition d'une nouvelle société dans un champ d'option considérablement élargi, les individus ne peuvent plus prendre en considération des propositions de promotion qui réduiraient ce champ d'options et les ramèneraient à la situation antérieure, même si des aménagements matériels apporteraient à celle-ci des améliorations.

Nous retrouvons ici les phénomènes décrits plus haut, et qui ont mis en évidence le caractère structurel du besoin d'assistance, à bien des niveaux, de la société. La « mentalité d'assistés » trouve là un de ses principaux supports. Le besoin d'assistance est réel; il a été en partie créé par l'arrivée de la société industrielle, et en partie révélé par elle. Et plus cette société s'implantera fortement, plus la transition vers elle exigera de l'aide, sous toutes les formes. Tant que les contradictions entre les trois sociétés ne seront pas résolues, des besoins nouveaux réalimenteront les demandes d'aide. Ils entretiendront le sentiment d'impuissance et la « mentalité d'assistés » qu'on a trop l'habitude de voir comme un phénomène primaire alors qu'elle est d'abord une réaction à une situation, même si, par un choc en retour, elle aboutit elle-même à des conséquences négatives sur les conditions qui lui ont donné naissance et si, par cela, elle les aggrave. René Potier note très justement à ce sujet (9):

(9) *Etudes anthropologiques d'une zone sucrière à la Réunion* (rapport polycopié).

« La « fierté » s'efface souvent devant la nécessité et une certaine démission accompagne cette attitude de demande permanente. En contre-coup, une réaction se développe parmi les classes plus aisées, et notamment les employeurs, envers ce prolétariat (...) Les aides sociales, tout en augmentant objectivement le revenu des moins privilégiés, risquent d'élargir le fossé qui sépare les riches des pauvres. Les riches sont de plus en plus « autonomes » et les pauvres de plus en plus « assistés ». »

La source de revenu des riches eux-mêmes, s'appuyant de moins en moins sur la production locale, directement ou indirectement, ne tend-elle pas finalement à ne résulter que d'une autre forme d'assistance, qui, en créant leurs emplois, les intègre plus avant à une métropole dont l'île, de plus en plus, dépend? On frémit alors en pensant aux conséquences pour l'île d'une rupture du soutien que cette dépendance implique, rupture dont les effets seraient d'autant plus graves que certains seuils sont franchis. Or, cette dépendance envers des dépenses publiques assurées par des transferts croissants de fonds a justement pour effet de s'amplifier elle-même, en proportion de ces transferts, qui happent hors des secteurs productifs ceux qui y restent encore et qui les intègrent, à des niveaux variables, dans la chaîne d'assistance en laquelle finalement, ils se résolvent. Et, face aux contradictions du système, les efforts locaux semblent bien impuissants, ne laissant le choix, au moins à cette étape, qu'entre une émigration de plus en plus forte et une économie toute entière assistée.

*
* *

Devant l'interdépendance des faits de structure et des faits de comportement, nous sommes alors contraint d'admettre qu'aucune intervention visant à transformer directement les comportements, les « mentalités », n'a de chances sérieuses de succès. Dans la confrontation de sociétés qui se déroule à la Réunion, les individus, surtout les plus jeunes, cherchent leur chemin d'une façon globale. Des interventions du type de « l'éducation populaire » peuvent changer quelques apparences, mais elles n'ont aucun moyen de modifier le cadre bien plus vaste qui détermine les comportements. Or, modifier l'expression et calmer l'urgence ne satisfait que temporairement les individus auxquels on s'adresse, puis bien souvent les pousse à la révolte contre leur impuissance et contre celle de leurs conseillers.

Dans la mesure où comportements et « mentalités » n'expriment pas seulement les contradictions entre strates socio-économiques d'une même société, mais les rapports entre sous-ensembles économiques contradictoires, il y a toute chance qu'on ne puisse agir qu'en ayant prise sur les positions respectives de ces sous-ensembles.

Il ne suffit donc ni de blâmer, ni de compatir, ni de temporiser. Ayant leurs racines dans des structures inaccessibles aux individus, les comportements, ceux qui freinent les changements comme ceux qui les aident, expriment selon l'infinie variété des tempéraments et des situations une pression exercée de façon constante par les structures. Plutôt que de les aborder de front, en sachant la vanité des efforts entrepris, il faut alors faire porter l'essentiel de toute action au niveau de ces structures. Mais nous quittons là le domaine de l'analyse sociologique pour entrer dans celui de la décision politique.

Texte extrait de Structure et changement de la société rurale réunionnaise (130 p. Fondation pour la Recherche Bibliothèque départementale, Saint-Denis, la Réunion).

Vers un plan européen de recherche prospective

Association Internationale Futuribles — 16/18 septembre 1976

Un premier pas vient d'être franchi pour remédier à l'évidente carence d'informations mutuelles et de coopération scientifique entre les responsables de la recherche prospective en Europe de l'Ouest. L'Association Internationale Futuribles vient en effet de réunir pendant deux jours et demi, à Arc-et-Senans, cinquante prospectivistes de trente-trois centres de recherche répartis sur douze pays différents.

Cette réunion a permis à chacun d'exposer les activités de son institut et d'ouvrir ainsi la voie à un intensif échange de vues sur les activités passées, présentes et à venir des centres de recherche, ainsi que sur leurs orientations générales.

A l'issue de l'échange ainsi amorcé sur le contenu des programmes, le colloque a permis de confronter les expériences des participants sur les questions de conceptualisation et de méthodologie, et de poser un certain nombre de problèmes quant au rôle et à la responsabilité des prospectivistes par rapport à l'action.

Ces échanges de vues sur les thèmes de recherches, la théorie, la méthodologie prospective et son lien avec la politique ont permis de faire émerger des besoins importants de concertation et de coopération scientifique.

Les participants ont demandé que la discussion ainsi engagée entre prospectivistes européens puisse désormais être développée:

1) L'élaboration d'un *système d'informations mutuelles* a été unanimement réclamée par les participants qui se sont engagés par le canal de Futuribles à faire circuler entre eux toutes informations utiles sur leurs travaux et projets;

2) Sur le plan de la *coopération scientifique européenne*, quatre thèmes de travail commun ont été retenus comme constituant des problèmes-clefs pouvant faire l'objet de travaux en équipes et de nouvelles rencontres : prospective et politique; théorie et méthodes prospectives; planification de la recherche; initiation, expérimentations et politique sociale.

Des groupes de travail multinationaux ont été constitués sur ces thèmes afin d'établir la problématique et de réunir les éléments qui permettront de se soumettre à la discipline d'un programme régulier de rencontres scientifiques européennes. L'Association Futuribles a été chargée de coordonner la mise en œuvre de ce programme. Elle exercera de ce fait le rôle de secrétariat permanent pour la réalisation de ce premier plan communautaire de recherche prospective.

H. J.

De l'égalité d'usage

A PROPOS D'UNE ACTION INDIRECTE
SUR LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES

par PHILIPPE BÉNÉTON *

Cet article vise à mettre en relief les inconvénients d'une politique qui, par l'instauration de prix artificiels (gratuité des biens collectifs, aides spécifiques sous forme de prix réduits...), a pour objectif ou pour effet l'égalité ou une moindre inégalité quant à certains usages, i.e. quant à la possibilité d'obtenir certains biens ou services. Une telle politique qui apparaît pleinement justifiée quand il s'agit d'assurer à tous les mêmes biens fondamentaux (défense nationale, santé...) ou qui peut l'être quand il s'agit d'encourager certaines pratiques (activités culturelles, sportives...) apparaît critiquable dès lors qu'elle a pour objet la réduction des inégalités économiques: 1. Dans son principe, l'égalité d'usage contribue à l'égalité non en réduisant les inégalités économiques mais en limitant leur portée (la hiérarchie des revenus n'est pas atteinte); 2. Dans la pratique, l'égalité formelle masque fréquemment une contre-redistribution sociale; 3. L'égalité d'usage restreint la liberté de choix des individus en redistribuant le pouvoir quant à l'affectation des ressources, des particuliers vers leurs représentants (ou vers les fonctionnaires).

Les politiques sociales des démocraties occidentales se donnent généralement des objectifs ambitieux et fréquemment des moyens inadéquats. La poursuite de la « justice sociale », aujourd'hui la montée des aspirations égalitaires, se heurte à la rigidité des inégalités et les résultats sont souvent loin d'être à la mesure des espérances.

Le problème des inégalités de revenu fournit, semble-t-il, une illustration frappante de ces propositions. Dans nos sociétés, l'Etat entend pratiquer une

* Philippe BÉNÉTON est docteur en Sciences Politiques, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

intervention correctrice des inégalités économiques (1) et son action emprunte différentes voies, inégalement douloureuses et inégalement efficaces :

1. La voie la plus simple (au moins en théorie) est l'action directe sur les revenus soit au stade de leur formation (répartition primaire), soit au niveau de leur redistribution (répartition secondaire). L'intervention sur la formation des revenus peut prendre la forme de la fixation d'un salaire minimum (S.M.I.C. en France), d'un pourcentage souhaité ou imposé d'augmentation de salaires, d'un contrôle des marges commerciales ou des dividendes..., actions diverses qui relèvent d'une politique plus ou moins élaborée, plus ou moins globale des revenus. Quant à la politique de redistribution (*stricto sensu*), elle est fondée d'une part sur les impôts et les cotisations sociales, de l'autre sur les revenus de transfert. Ces mesures redistributives peuvent avoir, parfois simultanément, des finalités différentes : financer les dépenses publiques ou para-publiques, adapter la politique économique, assurer les individus (contre la maladie, l'accident, etc.), rechercher une moindre inégalité sociale. Sur le plan précis de la réduction des écarts de revenu, leur efficacité est loin d'être parfaitement connue — en raison notamment des difficultés de la mesure et des lacunes de la statistique — elle fait l'objet dans les pays anglo-saxons de controverses mais dans l'ensemble, les résultats apparaissent décevants ou du moins sont perçus comme tels aussi bien en France qu'en Grande-Bretagne ou aux USA (2).

2. La seconde forme d'intervention est semi-indirecte ou indirecte, elle a une incidence plus ou moins immédiate sur le montant des revenus par le biais des dispositions qui en réglementent les conditions de formation. Ainsi la politique des prix (envisagés ici en tant que source de revenus), qui peut avoir pour objet de subventionner un groupe social (soutien des cours des marchés agricoles) ou pour conséquence d'en limiter les profits (blocage ou taxation des prix).

Ainsi la réglementation des professions qui en précise les conditions d'exercice et par exemple, accorde à certaines d'entre elles des privilèges qui ont une traduction financière directe (privilèges en France des agents de change,

(1) L'expression « inégalités économiques » ne désigne ici et dans la suite du texte, que les inégalités de revenu. Nous laissons de côté les inégalités de patrimoine et les problèmes qui s'y rattachent (plus-values, héritages...).

(2) Cf. pour la France, A. FOULON, G. HATCHUEL et P. KENDE, « Du premier bilan de la redistribution des revenus en France », *Consommation*, 4, octobre-novembre 1973; pour la Grande-Bretagne, *La politique sociale et la répartition du revenu dans la nation*, publication des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, New York, 1970, pp. 126-127; pour les États-Unis, J. A. PECHMAN, "The Rich, the Poor and the Taxes they Pay", *The Public Interest*, 17, Fall 1969, pp. 21-43; I. KRISTOL, "Taxes Poverty and Equality", *The Public Interest*, 37, Fall 1974, pp. 10-11.

chauffeurs de taxi, pharmaciens d'officine, trésoriers-payeurs généraux, notaires, etc.). Ainsi bien entendu les multiples décisions de politiques économique (politique douanière, politique du crédit...) dont les répercussions sur les revenus des agents économiques peuvent être considérables. Aucune étude d'ensemble n'a, à notre connaissance, tenté de mesurer (exercice certes très difficile) l'effet correctif de ces types de mesures sur la hiérarchie des revenus pendant une période donnée. Cependant si l'on excepte les décisions de politiques économiques dont l'incidence est particulièrement difficile à déterminer, il est vraisemblable que, en France tout au moins, elles ne contribuent que très imparfaitement à la réduction des inégalités et parfois même, tendent à les renforcer — la politique des prix parce qu'elle a le vice majeur d'être peu différenciée (elle traite également des situations inégales) (3), la réglementation professionnelle, parce qu'elle répond souvent à la pression de groupes sociaux et protège surtout, semble-t-il, les professions qui ne sont pas parmi les plus défavorisées (4).

3. La troisième voie est peut-être la plus aisée parce que la plus détournée. L'opération se fait par ricochet: il s'agit d'intervenir non directement sur les inégalités de ressources, mais sur la genèse des inégalités ou sur l'emploi des ressources; en d'autres termes l'action ne se situe pas au niveau des revenus, mais en amont ou en aval.

L'action en amont vise à intervenir sur les sources des inégalités économiques, elle les suppose donc connues et par-là même, s'expose à de graves déboires. Christopher Jencks dans un livre qui a fait grand bruit aux Etats-Unis (5) a donné un exemple saisissant des illusions d'une telle politique. A l'aide d'une grande masse de données et par une analyse très savante, il a en effet montré que l'école jouait un rôle secondaire dans la détermination des inégalités économiques et par-là même il savait les assises de la politique menée à grands frais depuis le Président Johnson et qui visait à la réduction des écarts de revenus par la démocratisation du système d'enseignement. La relation entre inégalités scolaires et inégalités économiques apparaît plus lâche qu'on ne le croyait, le ricochet n'a pas joué.

(3) Cf. par exemple, la rente de situation dont bénéficient les gros agriculteurs français (et européens) en raison de la politique de prix élevés des denrées agricoles dans le cadre de la CEE.

(4) Il ne s'agit là que de propos impressionnistes sur un sujet à notre connaissance, très peu étudié.

(5) C. JENCKS et al., *Inequality. A Reassessment of the effect of family and Schooling in America*, New York, Basic Books, 1972.

ÉGALITÉ ET INÉGALITÉ D'USAGE

L'action indirecte peut d'autre part se situer en aval, au niveau de l'usage des revenus (c'est elle qui ici, nous intéressera). Cette forme d'intervention passe par une politique de prix (artificiels) — les prix étant ici envisagés non en tant que source de revenu, mais en tant que montant de dépense. Elle vise ou aboutit à l'égalité ou à une moindre inégalité d'usage, c'est-à-dire à une moindre inégalité, quant à la possibilité d'obtenir certains biens ou services, en limitant la portée des règles qui régissent généralement l'obtention des biens dans nos sociétés: le jeu du marché et la discrimination par l'argent. Les mesures qui ont cet effet peuvent être de trois types:

1. Celles qui assurent une parfaite égalité d'usage par l'instauration de la gratuité ou de la quasi-gratuité. L'accès aux biens et services est alors ouvert à tous dans des conditions de parfaite égalité formelle: ce sont les « services collectifs » ou les « biens publics » ou les « fonctions collectives » (le vocabulaire est mal fixé), c'est-à-dire la Défense Nationale, la Police, la Santé, l'Enseignement, le Domaine Public (routes, jardins publics, rivages de la mer...) et aussi les stades, les musées, les maisons de jeunes et de la culture, etc. (Ces biens ne sont pas dans tous les cas offerts gratuitement, mais ils le sont toujours à un prix très inférieur au coût réel.)

2. Celles qui conduisent à une moindre inégalité d'usage par la fixation d'un prix unique, par l'unification des services rendus et donc de leur prix. C'est par exemple la suppression (envisagée) de la première classe dans le métro parisien ou la suppression (déjà ancienne) de la troisième classe à la SNCF, c'est également la diminution du nombre des catégories de places dans certains théâtres nationaux (TNP, par exemple)...

3. Celles qui tendent à réduire l'inégalité d'usage de certains biens par des aides spécifiques sous forme de prix réduits. Les mesures de ce type sont nombreuses et concernent des catégories sociales diverses: cartes de transport pour les familles nombreuses, pour les personnes âgées, aide au logement des ménages modestes, gratuité des livres scolaires, prix très faibles des restaurants universitaires, des foyers de jeunes travailleurs, des maisons de retraite... (6).

Cette action indirecte et multiforme a pour effet commun de réduire l'incidence de la demande solvable des ménages (pour parler en termes éco-

(6) Ces mesures, si elles portent également sur l'usage des biens, se distinguent des précédentes en ce qu'elles ne visent pas un public indifférencié, mais au contraire, des catégories particulières. Nous dirons que ces aides spécifiques relèvent de l'égalité d'usage *lato sensu* mais non *stricto sensu*. Comme précédemment, l'expression utilisée sans précision sera dans la suite du texte entendue *lato sensu*.

nomiques) ou (plus simplement) de l'argent des particuliers dans la distribution de certains biens. Mais dans quelle mesure répond-elle aux objectifs visés? Et dans quelle mesure est-elle souhaitable?

ÉGALITÉ D'USAGE, INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES ET LIBERTÉ INDIVIDUELLE

Cette politique appelle, nous semble-t-il, quatre observations:

1. Dans son principe l'égalité d'usage *stricto sensu* (7) contribue à l'égalité non en réduisant les inégalités économiques, mais en limitant leur portée. Soient par exemple les décisions prises par les municipalités de Bologne (Italie) et de Seattle (Etats-Unis) de rendre gratuits les transports en commun aux heures de pointe (8). Une telle mesure assure une parfaite égalité quant à l'usage des transports publics à certaines heures, usage soustrait à toute discrimination monétaire. Les inégalités de revenus n'en sont pour autant nullement atteintes — les différences de ressources ne sont pas affectées par cette consommation puisqu'elle n'entraîne aucune dépense (9) — leur effet est seulement reporté sur d'autres biens. En d'autres termes, toute disposition qui instaure la gratuité ou la quasi-gratuité d'un bien ou d'un service ne modifie en rien l'inégalité économique mais en déplace l'incidence: ce bien échappe à sa portée (10).

L'égalité d'usage qui soustrait un bien à la règle commune ne peut donc se justifier que par l'objet de l'usage, c'est-à-dire la nature du bien. Dans un certain nombre de cas, cette justification ne souffre guère de critique. Parmi les usages gratuits, les plus importants relèvent d'une politique qui entend assurer l'égalité de certains droits fondamentaux, ainsi la défense nationale, la police, doivent être la même pour tous, afin que la liberté de chacun soit également sauvegardée, ainsi l'accès à la santé publique, à la justice, la liberté de déplacement (donc l'usage d'une partie du domaine public) doivent ou

(7) C'est-à-dire, rappelons-le, non compris les aides spécifiques.

(8) Cf. *Le Monde* du 12 février 1975.

(9) Nous ne tenons pas compte ici du financement des mesures étudiées. Si la gratuité des transports est à la charge des revenus élevés (par le biais d'une augmentation d'impôts), l'effet global peut être redistributif, mais cet effet est alors dû à l'action directe sur les revenus non à l'égalité d'usage en tant que telle.

(10) Dans le même sens, la fixation d'un prix unique par unification des services rendus (autre forme de l'égalité d'usage *stricto sensu*) réduit l'incidence des différences de ressources.

devraient échapper à toute discrimination (11). D'autre part, l'égalité d'usage peut avoir pour fin de favoriser une pratique, de valoriser un bien ou un service que la consommation spontanée ne tend pas à privilégier. La gratuité ou la quasi-gratuité des stades ou des musées a, par exemple, pour objet de développer la pratique du sport ou de faciliter l'accès à la « culture ». La définition précise de ces deux objectifs n'est cependant pas toujours évidente : où se situe la frontière entre les biens essentiels dont l'usage doit être fonction non des ressources, mais des besoins et les autres soumis à la règle de la discrimination par l'argent ? Quelles sont les pratiques à encourager, les consommations à subventionner ? Pourquoi par exemple, la gratuité des jardins publics et non celle des télécommunications ? Pourquoi la quasi-gratuité de l'enseignement supérieur et le coût relativement élevé de la justice ? Pourquoi le remboursement de la pilule et non celui des livres de poche ?... Quelles que soient les réponses à ces questions (qui devraient faire l'objet d'un examen global) les développements précédents permettent de formuler la proposition suivante : l'égalité d'usage peut se justifier par la volonté d'assurer à tous, certains biens fondamentaux ou de favoriser certaines consommations, mais non par le souci de réduire les inégalités économiques.

L'analyse jusqu'ici reste théorique : dans la réalité, une mesure de gratuité si elle ne modifie en rien l'échelle des revenus n'en comporte pas moins généralement un effet redistributif, entre usagers selon l'intensité de l'usage, entre usagers et non-usagers. Mais il est dangereux de s'en remettre aux aléas de la pratique car il n'est nullement garanti que la redistribution se fasse dans le bon sens. Et de fait :

2. Dans la pratique, l'égalité d'usage *stricto sensu* contribue, semble-t-il, à renforcer les inégalités économiques : l'égalité formelle masque une contre-redistribution sociale. Si l'on excepte les biens « indivisibles » telle la Défense Nationale, les services collectifs gratuits ou subventionnés qui sont en droit également utilisables sont en fait, inégalement utilisés : il y a transfert, dont le sens dépend de l'identité des utilisateurs. Or il apparaît que dans nombre de cas, les usagers privilégiés de ces services appartiennent plutôt aux catégories privilégiées. Les études réalisées et les statistiques disponibles portant sur l'accès à l'éducation ou la fréquentation des équipements collectifs montrent en effet que les transferts en nature dont bénéficient les consommateurs de biens collectifs tendent à croître avec le revenu. Soit l'exemple classique de la

(11) L'idée n'est pas neuve. Aristote dans sa cité idéale prévoyait d'assurer l'égalité de tous devant les nécessités primordiales de l'existence (cf. M. DEFOURNY, *Études sur la « Politique »*, Paris, Beauchesne, 1932, p. 121), mais la notion de « biens primordiaux » s'est largement étendue.

gratuité de l'enseignement: en dépit du mouvement (très réel) de démonétisation, l'inégalité devant l'école subsiste dans toutes les démocraties occidentales et, quand cesse l'obligation légale, le taux de scolarisation s'élève nettement avec l'origine sociale (12). Inégalité d'usage qui favorise les plus favorisés. Soit l'exemple de la Santé Publique et plus précisément celui des services médicaux fournis par l'Etat en Grande-Bretagne: l'expérience du Service de santé a montré que « les groupes à haut revenu savent mieux profiter du Service, tendent à recevoir davantage les soins des spécialistes, occupent plus de lits dans les hôpitaux meilleurs en équipement et en personnel, se font plus opérer, reçoivent de meilleurs soins de maternité et ont plus de chance de bénéficier des conseils d'un psychiatre ou d'un traitement de psychothérapie que les groupes à bas revenus particulièrement les travailleurs non qualifiés » (13). Dans le même sens, une enquête menée en France par l'INSEE et le CREDOC montre que la consommation médicale de ville (c'est-à-dire non compris les soins hospitaliers) s'élève assez sensiblement — mais moins fortement qu'on ne l'affirme généralement — avec le statut socio-économique (de 1 à 1,8 selon le niveau de revenus); l'inégalité joue essentiellement pour le recours aux spécialistes, aux soins para-médicaux (dentistes, masseurs kinésithérapeutes) et pour l'usage de produits pharmaceutiques non prescrits. Si l'on exclut les soins et les produits non remboursés, l'inégalité est plus faible mais elle subsiste: l'effet apparaît contre-redistributif (mais il faudrait bien entendu tenir compte des frais d'hospitalisation pour avoir une vue globale de l'incidence redistributive du système de santé) (14).

Soit l'exemple du domaine public réservé aux automobiles: la chaussée, la route, l'autoroute profitent gratuitement aux automobilistes (sauf le cas des péages et stationnements payants), c'est-à-dire à la majeure partie de la population, mais à l'exception de la frange la plus défavorisée. De plus, le nombre de kilomètres parcourus augmente vraisemblablement avec le niveau de revenu et donc le bénéfice retiré de la gratuité de l'usage.

Soit enfin l'exemple bien connu de l'accès à la « culture »: la fréquentation des spectacles subventionnés (théâtre, concert, ballet, opéra) est d'autant plus intense que le niveau culturel, et donc *grosso modo*, le niveau social est plus élevé. Le cas limite est sans doute celui de l'Opéra: la subvention était en 1973,

(12) Cf. par exemple, A. SAUVY et A. GERARD, *Vers l'enseignement pour tous*, Paris, Elsevier Séquoia, 1974, chapitre IV.

(13) E. M. TITMUS, "The role of redistribution in social policy", 1965, cité dans *La politique sociale et la répartition du revenu dans la Nation*, p. 125.

(14) Thérèse LECOMTE, Andrée et Arié MIZRAHI, « Diffusion des consommations médicales de ville dans la population en 1970 », *Consommation*, n° 3, 1974.

(15) Cf. Commissariat général au Plan, service des affaires sociales, *Eléments de dossier sur les services collectifs*, ronéoté, janvier 1975, p. B III 9.

de trois cents francs par spectateur (15). Les bénéficiaires n'appartenaient pas aux catégories les plus démunies.

En définitive, s'il est impossible en l'absence d'une étude globale de conclure avec certitude, il semble que les consommations collectives en France tendent plutôt à une redistribution à rebours. Effet fâcheux et qui de plus s'amplifie, puisque la part de ce type de consommation dans la consommation finale des ménages s'élève assez rapidement (16).

3. Les aides spécifiques aboutissent parfois/souvent (?) à des redistributions aberrantes. Des aides accordées à certaines catégories pour certains usages sous forme de prix ajustés ont pour effet de subventionner ces usages et d'aider certains membres de ces catégories (les usagers). L'opération de transfert ainsi effectuée est difficile à mesurer, elle est également mal connue, mais on peut douter qu'elle soit parfaitement satisfaisante quant à la réduction des inégalités.

La politique de construction d'HLM est sans doute l'exemple le plus frappant de faillite de cette forme d'intervention. Les aides ont été en pratique, mal affectées — nombre de bénéficiaires n'auraient pas dû en être les destinataires — si bien qu'on a pu juger globalement cette politique « comme un vaste détournement de fonds publics » (17). Dans les années récentes, le souci de mieux « moduler » l'aide a conduit à multiplier les types de réalisation et les formules de financement (calquées sur les niveaux de revenus) et à créer un système compliqué et bureaucratique, dont l'efficacité redistributive est plus que douteuse (18) et qui de plus, tend naturellement à la ségrégation. Comme l'indique le rapport Méraud, « l'aide à la pierre revêt en définitive, le caractère d'une aide à la personne, mais sans en avoir aucun des avantages » (19).

Les aides indirectes accordées aux étudiants fournissent une autre illustration, des inconvénients de ce type de mesure. Le bénéfice du statut d'étudiant est loin d'être négligeable, puisqu'un économiste a pu affirmer que dans les conditions actuelles il peut être raisonnable pour un bachelier de poursuivre ses études plutôt que de prendre un emploi *même si* ces études ne lui rapporteront rien à terme; ce faisant il maximise sa satisfaction immédiate sans hypothéquer ses gains futurs (20). Or s'il est vrai également que la situation économique des étudiants est loin d'être homogène et que certaines aides sont

(16) Cf. Alain FOULON, « Consommation des ménages et consommation publique « divisible » », *Consommation*, 2, avril-juin 1973, pp. 5-94.

(17) Hubert LEVY-LAMBERT, *La vérité des prix*, Paris, Le Seuil, 1969, p. 58.

(18) Cf. le Livre blanc de l'Union nationale des organismes d'H.L.M., mai 1975 et le compte rendu du *Monde* du 7 mai 1975.

(19) « Rapport de la Commission inégalités sociales », préparation de l'orientation préliminaire du VII^e Plan, Paris, *La Documentation française*, 1975, p. 32.

(20) Louis LEVY-GARBOUA, *Les stratégies des étudiants à l'Université*, rapport du CREDOC, ronéoté, février 1975.

directes et différenciées (bourses), il reste que les avantages nombreux dont bénéficient tous les étudiants sous forme de consommation subventionnée (restaurants universitaires, résidences, prix réduits divers...) profitent à une catégorie qui est encore loin d'être représentative de l'ensemble de la population.

Ainsi l'un des vices majeurs d'une telle politique, c'est qu'en pratique, elle est généralement mal affectée. « Moduler » les prix en fonction des revenus est une entreprise délicate qui ne peut être efficace qu'au prix d'une réglementation compliquée et d'un contrôle étroit.

A supposer même ce problème résolu, ce type de mesure reste critiquable car elle aboutit à aider non une catégorie, mais une partie de ses membres. Soit par exemple, les réductions accordées aux familles nombreuses dans le chemin de fer. S'il s'agit de favoriser le transport par rail, la disposition se justifie tout à fait, mais s'il s'agit d'aider les familles nombreuses, elle est moins convaincante parce que discriminatoire: pourquoi parmi les familles nombreuses ne favoriser que celles qui ont le goût ou/et l'occasion d'utiliser la SNCF et non les autres ?

4. L'égalité d'usage restreint la liberté de choix des individus. Comme l'a écrit il y a plus de vingt ans Bertrand de Jouvenel (21), la politique redistributive s'est traduite sans doute par un transfert de ressources, mais aussi par un transfert de pouvoir, le premier bien moindre qu'on ne l'avait cru, le second important bien qu'il n'ait guère été vu.

Développer la redistribution, quel qu'en soit le sens, c'est transférer à l'Etat une partie du pouvoir de décision quant au montant des ressources des ménages; et pratiquer une politique redistributive par le biais de l'égalité d'usage c'est non seulement influencer sur les revenus des individus, mais aussi décider de leur affectation. Accroître les consommations collectives gratuites ou subventionnées, c'est accroître la prise en charge des besoins par la collectivité et donc redistribuer le pouvoir des individus vers leurs représentants (ou vers les administrateurs).

Le classique débat sur la gratuité ou la tarification des services collectifs soulève donc des problèmes essentiels, mais qui en pratique, sont souvent négligés. Ainsi le rapport de la Commission « inégalités sociales » du VII^e Plan souhaite un développement des services collectifs et préconise une augmentation du prélèvement global « obligatoire » sans « trop compter » sur un développement des tarifications » (22): sans trancher avec précision, il privilégie (si l'on peut dire) le contribuable sur l'usager pour financer l'extension de ces services. Une telle optique ne tient pas compte de la nature différente des prélèvements

(21) *Ethics of Redistribution*, Cambridge, University Press, 1952.

(22) *Op. cit.*, pp. 37-41.

qui ne sont pas également « obligatoires ». L'impôt, la taxe, la cotisation sont des prélèvements forcés, le paiement d'un service collectif résulte d'un choix délibéré (du moins si les conditions du choix sont réunies). Le système optimum nous paraît être celui des péages sur les autoroutes: l'automobiliste a le choix entre le gain de temps et de sécurité et l'économie du péage; le prélèvement n'a pas le caractère d'une obligation.

Comme l'instauration de la gratuité les aides spécifiques incitent à une consommation et donc corrigent le choix spontané des individus. La collectivité pourvoit à certains besoins de certaines catégories en leur affectant des services à prix réduits: tel type de logement pour tel montant de revenus, le restaurant universitaire pour l'étudiant, le foyer pour les jeunes travailleurs, les transports publics gratuits pour les personnes âgées. Mais ne serait-il pas plus souhaitable de donner aux membres de ces catégories les moyens de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins — et peut-être différemment — un étudiant peut être allergique au restaurant universitaire, un vieillard aimer la marche à pied...

Dans le même sens unifier les services rendus et instituer un prix unique restreint les choix possibles. Il est question aujourd'hui, d'instituer la classe unique dans le métro parisien. Une telle mesure si elle contribuerait à une moindre inégalité d'usage du métropolitain (mais pourquoi le métro plutôt que le théâtre, les voyages en avion ou les eaux minérales?) ne réduirait en rien l'inégalité économique — celle-ci comme nous l'avons vu étant simplement reportée sur d'autres biens — mais par contre, limiterait la liberté de choix des usagers. Si parmi plusieurs individus à revenu identique, les uns souhaitent voyager en première classe en se privant d'un autre bien, les autres se procurent ce bien en voyageant en seconde, les premiers se verraient contraints de renoncer au service qui a leur préférence.

ÉGALITÉ D'USAGE ET POLITIQUE SOCIALE

Des développements précédents, il est au moins possible de dégager une règle élémentaire pour l'action politique: ne pas mélanger les genres. Poursuivre plusieurs objectifs simultanément peut aboutir à n'en atteindre aucun. Il importe notamment de bien distinguer l'aide à l'usage et l'aide à la personne. La première se justifie par la valeur de l'usage, la seconde par la situation de la personne, l'une n'implique pas l'autre et réciproquement (23). Ainsi, si l'on

(23) Il est sans doute des cas où cette proposition n'est pas valable: quand l'usage est commandé par la situation, ainsi par exemple, les handicapés physiques et les soins à leur fournir. Mais il s'agit là d'exceptions.

veut aider les plus faibles en respectant leur liberté, il convient non pas de les favoriser (indirectement) par la diminution du coût de tel usage, mais de les aider (directement) en leur donnant les moyens financiers de cet usage — à son vrai coût — en même temps que la possibilité d'en choisir un autre. En termes plus concrets: augmenter les allocations familiales et faire payer les crèches à leur coût, élever le minimum vieillesse et imposer un prix réel pour les maisons de retraite...

Dans cette optique il apparaît donc nécessaire de renoncer à rechercher la réduction des inégalités économiques par l'instauration de l'égalité d'usage. Celle-ci peut, nous l'avons vu, s'imposer pour certains biens fondamentaux ou se justifier pour certaines pratiques, mais pour le reste, il est souhaitable que les prix pratiqués soient les prix réels. A cette condition, l'usage du service collectif n'entraîne aucun transfert. Ces remarques ne signifient nullement que les services collectifs doivent être soumis à la recherche de la rentabilité maximum. Les critiques portées à l'égalité d'usage ne remettent pas en cause le principe de l'égal accès au service public. Chacun doit pouvoir dans des conditions semblables utiliser s'il le désire, les différents services collectifs. Mais l'égalité d'accès n'implique pas la gratuité, elle n'exclut pas la vérité des prix.

Seule donc doit subsister la discrimination financière. Ce principe de la discrimination par l'argent prend une connotation péjorative quand il s'applique à des biens collectifs, or il ne doit nullement être considéré comme coupable dès lors qu'il ne joue pas pour les biens essentiels (santé, sécurité, etc.): d'abord parce qu'il régit l'allocation de l'ensemble des biens et services dans notre société et qu'on ne voit guère de raison pour que le métro y échappe et non l'alimentation de base ou le logement et non l'habillement; ensuite, parce qu'il favorise la diversification des services collectifs et donc une meilleure adaptation aux besoins; enfin, et surtout, parce qu'il sauvegarde la liberté de choix tout en n'excluant nullement une réduction des inégalités économiques.

Le corollaire de cette politique de vérité des prix doit être en effet une intervention directe sur l'échelle des revenus, action sur les revenus primaires ou/et développement des revenus de transfert. Elever les revenus primaires les plus modestes, instaurer pour les inactifs un système inspiré de l'impôt négatif (24): une telle stratégie qui viserait à augmenter les ressources des plus défavorisés et non à leur octroyer des biens et services particuliers (choisis par d'autres) aurait le double avantage de respecter l'autonomie de décision des

(24) Le système de l'impôt négatif (M. FRIEDMAN) en se substituant aux prestations affectées laisse à l'individu le choix entre différents types de dépenses. Sur les mécanismes et les expérimentations de l'impôt négatif, cf. notamment Lionel STOLERU, *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Paris, Flammarion, 1974.

intéressés en ne préjugant pas de leurs besoins et de permettre une aide beaucoup mieux différenciée (accordée à tous les défavorisés et réservés aux seuls défavorisés).

L'analyse précédente reste et se veut largement théorique. Dans la pratique, interviennent de nombreux facteurs que nous n'avons pas pris en compte: le coût des différentes politiques sociales, les contraintes politiques et sociales, les données psychologiques (25)... Elle a essentiellement pour but de mettre en lumière les inconvénients d'une recherche à tâtons de l'égalité.

Réduire les inégalités économiques n'implique nullement imposer l'uniformité sociale. Qui veut le progrès social se doit de défendre la première classe dans le métro.

(25) Sur le plan psychologique, l'on pourrait en particulier développer les deux inconvénients majeurs de la gratuité: la gratuité de l'usage peut engendrer une dévalorisation de l'objet de cet usage (le service n'est pas considéré de la même manière selon qu'il est gratuit ou qu'il vous coûte, au propre et au figuré), un nouvel usage gratuit n'est guère perçu comme, ce qu'il est en réalité, une augmentation du niveau de vie. En termes plus abrupts, l'instauration de la gratuité ne tend-elle pas à développer une mentalité d'enfant gâté?

*La représentation des inégalités dans les plans français **

par BERNARD CAZES

L'examen des six plans à moyen terme qui se sont succédé en France depuis le Second Plan (1954-1957) permet de voir la diversité avec laquelle les problèmes d'inégalités ont été traités durant cette période. Trois sous-périodes se dégagent à l'analyse: la phase « allusive » de 1947 à 1965; la phase d' « émergence » (V^e et VI^e Plans) et enfin la phase de « consécration » (VII^e Plan), chaque étape se caractérisant à la fois par la conceptualisation utilisée et par la place plus ou moins grande faite aux données quantitatives.

J'ai choisi d'aborder le thème des inégalités pour deux raisons. D'abord, parce qu'il pose des problèmes de définition et de mesure qui n'ont été ouvertement débattus (notamment en France) que tout récemment, de sorte que sa discussion m'a paru plus révélatrice que celle des agrégats comptables codifiés depuis longtemps, comme la consommation ou le PNB. Deuxièmement, l'intérêt des sept plans français qui se sont succédé sans interruption depuis 1947 est qu'ils représentent une série exceptionnellement longue de documents traitant de politiques publiques qui ont une valeur officielle tout en reposant sur un substrat technique, ce qui fait d'eux quelque chose de plus que de simples discours ministériels. Je me propose donc de les analyser du point de vue de la conceptualisation et/ou de la mesure des inégalités sociales que l'on peut y trouver.

Il n'est pas besoin de recourir à des techniques d'analyse très compliquées pour constater que dans cette série de plans à moyen terme, on voit apparaître

* Ce texte reprend en la modifiant, une communication présentée l'année dernière au Congrès mondial de la World Association of Public Opinion Research.

trois grandes phases, que j'appellerai la phase allusive, la phase d'émergence et la phase de consécration.

1. *La phase allusive* couvre les quatre premiers plans (1947-1965). Allusive, en ce sens que les inégalités sont bien présentes dans le texte des plans (mis à part le I^{er} Plan), mais elles ne sont évoquées que de manière très rapide, et l'on sent que ce thème ne tient qu'une place secondaire dans l'ordre des préoccupations collectives.

Pour classer les données, chiffrées ou littéraires, que j'ai recueillies, j'utiliserai d'un cadre de présentation très simple comportant trois colonnes : les catégories de population à problèmes ; les inégalités de type monétaire ; les autres inégalités.

I^{er} Plan (1947-1955). Aucune mention des problèmes d'inégalité.

	<i>Catégories</i>	<i>Inégalités monétaires</i>	<i>Autres inégalités</i>
<i>II^e Plan</i> (1954-1957)	Régions sous-développées dont il faut combler le retard Agriculteurs arriérés économiquement	Insuffisance des prestations vieillesse	Priorité aux mal logés
<i>III^e Plan</i> (1958-1961)	Disparités géographiques	Revenus inégaux entre régions Fraude fiscale contraire à l'égalité devant la loi	Besoins de logement insatisfaits
<i>IV^e Plan</i> (1962-1965)	Régions défavorisées Catégories défavorisées — vieillards — rapatriés — salariés à bas revenus — agriculteurs à bas revenus	Effort en faveur des bas revenus, au nom de la solidarité	Nécessité de démocratiser l'enseignement

Commentaires :

1. Les concepts utilisés pour identifier les inégalités font appel au critère de région et catégorie sociale en retard, ou défavorisée.

2. Ce retard ou cette privation dont souffrent certaines personnes porte à titre essentiel sur les revenus, mais les énoncés ne vont pas au-delà de la nécessité de « faire quelque chose » au profit des plus bas revenus. Les services

collectifs ne sont évoqués — d'ailleurs brièvement — que sous l'aspect démocratisation de l'enseignement.

3. Aucune donnée chiffrée n'est fournie sur le nombre de personnes concernées ou sur l'ampleur des disparités.

Cette faible présence du thème des inégalités est particulièrement frappante pour le IV^e Plan, qui avait par ailleurs des résonances « galbraithiennes » très nettes, mais dont en fait, toute l'optique était marquée par le déséquilibre privé/public, beaucoup plus que par la préoccupation des disparités de niveau de vie entre catégories.

2. *La phase d'émergence* englobe les V^e et VI^e Plans (1966-1975). Elle se caractérise par le fait que le nombre de mentions du thème des inégalités s'accroît de manière assez substantielle, encore qu'il faille nuancer cette remarque en observant que chaque plan comporte désormais un beaucoup plus grand nombre de pages, car le processus de planification se déroule en deux phases, donnant lieu chacune à la production d'un document.

	<i>Catégories</i>	<i>Inégalités monétaires</i>	<i>Autres inégalités</i>
<i>V^e Plan</i> (1966-1970)	Liste des catégories à niveau de vie « insuffisant » : — travailleurs peu qualifiés — travailleurs, et notamment agriculteurs, des régions les moins favorisées — familles nombreuses — personnes âgées (1)	Nécessité de parvenir à une répartition des revenus « aussi équitable que possible » Caractère insuffisamment sélectif des prestations sociales	Assurer l'égalité des chances devant l'éducation, la culture, les possibilités de promotion personnelle, l'usage des équipements indispensables à la vie collective Faire bénéficier tout le monde de la « révolution médicale »

	<i>Catégories</i>	<i>Inégalités monétairese</i>	<i>Autres inégalités</i>
<i>VI^e Plan</i> (1971-1975)	<p>Deux approches principales:</p> <p>a) « Les plus défavorisés » dont la situation réclame un effort de solidarité:</p> <ul style="list-style-type: none"> — les bas salaires — une fraction importante de personnes âgées (1) — les familles les plus démunies et celles qui ont le plus d'enfants — les handicapés — les travailleurs étrangers — les victimes du chômage structurel — les agriculteurs <p>b) Les « marginaux », comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> — les personnes âgées — les travailleurs étrangers — les familles récemment installées en milieu urbain <p>Les travailleurs de l'industrie sont mentionnés comme une illustration de clivages sociaux excessifs</p>	<p>Revenus directs: la répartition doit en être infléchie au profit des bas salaires</p> <p>Les revenus indirects ont un caractère redistributif limité</p> <p>« L'impôt sur le revenu est ressenti par de nombreux Français comme insuffisamment équitable »</p>	<p>Disparités « difficilement supportables » en matière de mortalité infantile ou d'espérance de vie</p> <p>Les progrès de l'habitat n'ont pas bénéficié à tous</p> <p>L'enseignement doit apporter une contribution significative à l'égalité des chances</p> <p>Inégalité dans la distribution des soins médicaux</p> <p>La gratuité ne suffit pas à assurer « un égal accès de tous à l'éducation, la santé, la culture, dès lors que l'insuffisance du revenu n'est pas la seule cause de l'incapacité à profiter des services offerts »</p>

(1) On notera au passage l'évolution sémantique qui transforme les « vieillards » du IV^e Plan en « personnes âgées » du V^e Plan.

Commentaires:

1. Le nombre des catégories servant à décrire les populations victimes d'inégalités comporte à la fois un noyau stable, à savoir les agriculteurs et les personnes âgées, et des groupes fluctuants (voir tableau ci-dessous).

2. On voit nettement se dessiner la distinction entre revenus primaires et transferts, en même temps que l'on se pose des questions sur l'efficacité redistributive des transferts.

3. Une interrogation analogue apparaît à propos de l'efficacité redistributive des services collectifs gratuits, et l'on commence à prendre en considération certaines inégalités non monétaires.

4. Les données chiffrées sont cependant aussi rares que dans les plans précédents. (Le seul chiffre indiqué concerne la comparaison de la dispersion des revenus avant et après redistribution.) Mais il convient de préciser que nous ne nous intéressons ici qu'aux plans et non aux rapports émanant des commissions de modernisation ou des groupes de travail de prospective, dont certains sont au contraire assez abondamment pourvus en information quantitative sur les inégalités (2). Le point intéressant à noter est que cette information n'est pas reprise ensuite dans les documents officiels, sans doute parce que le problème n'est pas politiquement mûr.

	<i>IV^e Plan</i>	<i>V^e Plan</i>	<i>VI^e Plan</i>
<i>Agriculteurs</i>	X	X	X
Salariés à bas revenus	X		X
Travailleurs peu qualifiés		X	
Travailleurs étrangers			X
Chômeurs structurels			X
Familles nombreuses		X	X
<i>Personnes âgées</i>	X	X	X
Handicapés			X
Rapatriés	X		
Habitants des régions déprimées	X	X	

3. *La phase de consécration*, qui correspond au début de la préparation du VII^e Plan, marque incontestablement une rupture, parce que les inégalités sociales sont cette fois-ci traitées de manière explicite. Ce changement risquerait cependant d'être sous-estimé si notre analyse se limitait, comme auparavant, au texte qui engage le gouvernement, c'est-à-dire au rapport sur l'Orientation préliminaire du VII^e Plan. Il faut le compléter par le rapport de la Commission des inégalités sociales, d'abord à cause de son retentissement dans l'opinion, ensuite parce que pour la première fois ce thème est abordé dans la planification autrement que par le biais d'études techniques sur les transferts ou sur les services collectifs, et enfin en raison de l'utilisation de données psychosociologiques sur les attitudes à l'égard des inégalités.

(2) Voir par exemple le rapport du Groupe de travail « Consommation et Mode de vie » (Ed. A. Colin), que présidait B. de Jouvenel.

Voir aussi le rapport du groupe de travail Futuribles « La croissance et l'inégalité des revenus » (Ed. Futuribles, 10, rue Cernuschi 75017) (NDR).

	<i>Catégories</i>	<i>Inégalités monétaires</i>	<i>Autres inégalités</i>
Données objectives	<p>a) Les « Exclus » :</p> <ul style="list-style-type: none"> — chômeurs — personnes âgées à faibles ressources — handicapés et inadaptés — enfants abandonnés — travailleurs immigrés — femmes chef de famille (veuves, divorcées, mères célibataires) <p>b) CSP pénalisées et CSP favorisées</p>	<p>1) Coupe instantanée : — revenus et patrimoines (C) — comparaison internationale de salaires (NC)</p> <p>2) Transmission des inégalités (NC)</p> <p>3) Evolution à long terme : l'éventail des salaires tend à se resserrer (NC)</p>	<p>1) Coupe instantanée : — emploi et travail (NC) — maladie et mort (C) — éducation (C) — loisirs (C)</p> <p>2) Transmissions des inégalités (NC)</p> <p>3) Evolution à long terme : — taux de scolarisation (NC) — équipement ménager (C) — protection sociale (NC)</p>
Données subjectives recueillies par sondage	<p>Trois inégalités jugées injustes :</p> <ul style="list-style-type: none"> — femmes/hommes (promotion et salaires) — manuels/non manuels (salaires et conditions de travail) — salariés/non salariés (impôts, protection sociale) 	<p>Les Français sous-estiment les inégalités de revenus</p> <p>Ils les jugent normales dans leur principe, mais excessives dans leur ampleur</p>	<p>Les Français percevraient, plus que par le passé, le lien entre qualité de la vie quotidienne et efficacité des services collectifs</p>

Note. — NC: non chiffré. — C: chiffré.

Commentaires :

1. Le poids relatif des différentes catégories d'« exclus » ou de « défavorisés » n'est pas repérable, faute de statistiques et de référence à un concept opérationnel d'inégalité.

2. L'absence de données quantitatives ne tient pas à la rareté des chiffres (la Commission en a été abondamment pourvue), mais s'explique probablement par le sentiment qu'il importait plus de proposer des remèdes que d'effectuer un constat. Mais on pourrait faire valoir en sens inverse qu'il faut disposer d'un état précis des inégalités que l'on veut corriger pour mieux apprécier l'efficacité de ces remèdes.

3. En ce qui concerne les données subjectives, on notera: *a)* que les enquêtes réalisées aboutissent finalement à rendre le public conscient que les inégalités sont plus fortes qu'il ne se l'imaginait; *b)* que la congruence entre équité et efficacité des services collectifs est une affirmation qui demanderait à être empiriquement vérifiée.

futuribles

NUMÉROS SPÉCIAUX

- *Vient de paraître*

LA CROISSANCE
ET L'INÉGALITÉ DES REVENUS

Rapport de recherche d'un groupe de travail *Futuribles*

- *A paraître en automne 1976*

L'AVENIR DES COLLECTIVITÉS RURALES
DANS LES SOCIÉTÉS INDUSTRIALISÉES

Les abonnés à la revue Futuribles bénéficient d'une remise de 50% sur le prix des numéros spéciaux fixé à 40 FF.

Ergonomie et utopie *

par HENRI DESROCHE **

Vérité latente ou vérité de demain, l'utopie telle que la présente Henri DESROCHE a en tout cas le mérite de faire du travail un thème moins ennuyeux que d'usage. Partant des utopies écrites et pratiquées, l'auteur nous entraîne avec le Fourierisme dans l'exploration des conditions de travail vues sous sept aspects: le travail et son intéressement, le travail et sa joie, le travail et sa pédagogie, le travail et son environnement, le travail et sa distribution, le travail et ses loisirs, le travail et ses compagnonnages. L'utopie ici présentée est une utopie en grappe. Puisse le lecteur participer avec plaisir à cette cueillette d'utopies joyeuses.

Je ne sais pas quelle est la pensée ou l'arrière-pensée des organisateurs de ce colloque en me conviant à une communication du type de celle qu'on m'a chargé de préparer. Sans doute ont-ils estimé que ce grand bouquet culturel d'une journée demandait quelque part quelque chose comme un hors-d'œuvre ou un « trou normand » et, dans cet aménagement gastrosophique entre la communication d'un homme de science, écoutée ce matin, et celle des hommes d'action au programme de cet après-midi, on aura imaginé qu'une fenêtre ouverte sur les hommes de rêve pouvait n'être pas inutile.

D'où le trotte-menu des considérations qui suivent et qui portent sur les conditions de travail dans les utopies écrites et pratiquées. Ou si vous voulez et pour faire bref: *Ergonomie en Utopie*.

* Texte d'une communication au Séminaire international sur l'amélioration des conditions du travail, organisé à Toulouse le 21 mars 1975 par l'IRACT (Institut de Recherche pour l'Amélioration des Conditions du Travail). On a laissé au texte la forme de cette communication, intervenant après une communication du Dr LABORIE (d'où l'allusion du premier paragraphe), et avant les séances de commissions spécialisées. On a seulement ajouté quelques références de nature à compléter cette conférence sténographiée. L'ensemble est publié ici avec la bienveillante autorisation de l'IRACT.

** L'auteur est directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences sociales, directeur du Collège coopératif (Paris).

C'est un sujet immense, même s'il fait intervenir plutôt l'historien et l'anthropologue que les techniciens ou les hommes de science. Je propose de le limiter sinon à une utopie du moins à une grappe d'utopies, et c'est à sa cueillette que je voudrais vous convier.

Précaution préliminaire. Pour que cette communication soit comme on a dit « gratifiante », précisons, en entrée de jeu, que le terme « travail », d'une part traduit très mal l'« ergon » grec entré dans la racine du mot ergonomie, d'autre part et en conséquence, demande à être pris dans son acception la plus large, si du moins on veut donner audience au message des utopies écrites et pratiquées.

Il ne s'agit pas en effet, seulement, du travail *industriel*, mais aussi du travail *agricole* et, après tout, c'est retrouver par ce biais les conditions largement dominantes dans notre planète, puisque le travail industriel est tout de même le lot d'une minorité par rapport à la majorité des populations qui s'affairent dans les sociétés villageoises et sous-développées.

Ce n'est pas seulement le travail *productif*, c'est aussi le travail *ménager*, et vous verrez que dans l'utopie retenue cette dimension prend son importance, mais nous la retrouverons également dans l'examen contemporain des conditions du travail, ne serait-ce que lorsqu'on établit les budgets-temps du travail de la femme lorsqu'elle est simultanément productive et ménagère, et ce à la ville comme à la campagne.

Ce n'est pas seulement le travail *économique*, c'est aussi le travail *festif*, celui qui se dépense non seulement dans la consommation mais dans ce que Georges Bataille a nommé la « consommation » dans ces économies de *potlach* qui confinent à ce que d'autres désignent comme économie du don, économie sacrificielle, économie d'oblation (1).

Ce n'est pas seulement le travail dans les sociétés *dominantes*, que nous avons certaines raisons de considérer comme centrales, mais aussi le travail dans les sociétés *dominées*, que nous avons trop souvent tort de considérer comme périphériques.

Ce sont donc aussi bien les types de travaux dont on nous a entretenus déjà ce matin, que d'autres types de travaux beaucoup plus humbles et non moins ingrats : en glissant parmi des souvenirs plus notoires ou plus récents, je retrouve les forgerons voltaïques en stage dans une session d'artisans ruraux à Bobo-Dioulasso, les couvreurs Maffas, spécialistes des toitures en tiges de mil, les potiers de l'ethnie Twa, cette ethnie paria du Burundi, les maçons du mouvement *Hui Api* dans un archipel d'Océanie, les artisans du tapis au Maghreb,

(1) Cf par exemple, le *Cahier spécial de l'ISEA sur l'Economie oblativ*e et plus précisément la contribution de J. POIRIER, *Cahiers de l'ISEA*, tome II, n° 4, avril 1968, pp. 867-892.

les *Haverim* de l'industrialisation villageoise en Israël, les notables de l'industrie lourde comme les pionniers de la *soft technology*. Nous ne pouvons pas évacuer, dans notre considération, cette dimension œcuménique de ce « travail », tel qu'il s'inscrit dans les travaux et les jours de notre planète.

C'est dans cette perspective et sur ce fond de décor que je me suis résigné à retenir, comme je vous le disais, une grappe d'utopies, celle qui s'offre lorsque, dans le champ utopique, beaucoup trop immense pour pouvoir être exploré en un temps aussi court, on prélève cette grappe environnant l'utopiste topique Charles Fourier, et son fouriérisme écrit et pratiqué.

Il se trouve également que je viens de terminer un travail — car c'était aussi un travail (2) — sur cette filière utopique qui a essaimé aux quatre coins du monde, et m'apercevant qu'en la ressaisissant il en surgissait un certain nombre d'autres, je me suis résigné à prendre ce prince des utopistes pour nous conduire en cette exploration.

Je dirai qu'il nous invite à examiner sept dimensions. J'en ai retenu sept. J'aurais pu en retenir ou moins ou davantage, mais sept est un chiffre qui n'est pas sans séduction spécifique de par ses rôles dans l'arithmologie sacrée, et il se trouve que, parallèlement, je travaille aussi sur les récurrences du sacré (3). Sollicité par cette interférence, j'ai donc borné à sept le prélèvement sur ce champ utopique. Et voici les sept dimensions trouvées, qui sont toutes des dimensions concernant, au sens large, « les conditions de travail »:

Le travail et son intéressement,
 Le travail et sa joie,
 Le travail et sa pédagogie,
 Le travail et son environnement,
 Le travail et sa distribution,
 Le travail et ses loisirs,
 Le travail et ses compagnonnages.

Je me bornerai à gloser très rapidement chacun de ces sept points comme une invitation à faire fonctionner nos imaginations sur des terrains utopiques, qui peuvent après tout, finalement, ailleurs ou autrement, s'avérer topiques.

Un disciple de Fourier, qui fut de ses dissidents réalisateurs au XIX^e siècle, le docteur de Bonnard, glorifiait l'utopie: « L'utopie, disait-il, c'est la vérité latente, la vérité de demain. Le monde n'est composé que d'utopies. Tout l'univers est ou a été utopie, etc. » On peut adopter ainsi un point de vue qui

(2) Henri DESROCHE, *La Société festive. Du fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués*, Paris, Seuil, 1975. On pourra y trouver les références aux textes de FOURIER selon l'édition anastatique d'Anthropos.

(3) R. BASTIDE, *Le Sacré sauvage et autres essais*, Plon, 1975. Préface de Henri DESROCHE, *Les récurrences du sacré*.

glorifie l'utopie. Mais on pourrait prendre aussi un point de vue qui vilipende l'utopie. Et ce point de vue ne manque pas d'être plaidé ici ou là. Mon dessein ne se suspend ni à cet optimisme ni à ce pessimisme. Il est ambigu comme « l'aventure » narrée par Cheik Amidou Kane. Disons que c'est une aventure ambiguë que cette ambivalence de l'utopie. C'est pourquoi je ne présenterai un jugement ni *pour* ni *contre* les dimensions que j'explore à la suite de cette filière utopique. Je me contente de les exposer comme dans un *brainstorming* pour laisser nos rêves flotter autour de nos bilans d'actions, de nos prévisions techniques ou de nos diagnostics scientifiques.

LE TRAVAIL ET SON INTÉRESSEMENT

C'est un des points qui a le plus occupé les utopistes et les praticiens de l'organisation du travail au XIX^e siècle, et je pourrais en citer toute une kyrielle (4). Dans cette dimension prioritaire, Fourier partait d'un discernement entre deux types de travaux :

— Le travail dans lequel l'opérateur était en quelque sorte l'auteur, l'alpha et l'oméga,

— Et puis un autre travail dans lequel on travaillait pour un autre, un travail plus ou moins aliéné. Il observait ensuite que lorsqu'on travaille pour soi, on travaille beaucoup mieux, beaucoup plus longtemps, à beaucoup moins de frais, et c'était son premier axiome : « L'esprit de propriété est le plus fort levier qu'on connaisse pour électriser les civilisés. On devait donc pour premier problème d'économie politique, s'étudier à *transformer tous les salariés en propriétaires co-intéressés ou associés* ». C'est ainsi que cette utopie part d'un postulat d'auto-gestion pour aboutir à une embouchure de socialisation souple, libertaire, celle qui transforme les salariés en « propriétaires co-intéressés ou co-associés ».

Disons que ce premier axiome utopique nous ouvre une première dimension, celle qui concerne les conditions, les systèmes de rémunération. Il paraît difficile de s'en abstraire ou de les marginaliser, s'agissant d'examen des conditions de travail. L'utopie, dans cette filière fouriériste, a approfondi cette visée économique dans un système très complexe d'ailleurs, et elle a donné naissance à toute une gamme de pratiques : agricoles ou industrielles, de type participationniste ou de type coopératif, de promotion de producteurs ou de

(4) Cf. l'opulente nomenclature présentée pour la période quarante-huitarde dans un ouvrage, *Les Ouvriers de Paris*, Rémy Gossez, bibliothèque de la Révolution de 1848, index bibliographique, pp. 398-442.

défense des consommateurs et ce un peu partout dans le monde et depuis plus d'un siècle. Il arrive même parfois que ces pratiques réinventent cette utopie écrite, sans en avoir jamais pris connaissance. C'est une tradition, comme on dit, « récurrente ».

La formule de rémunération qui est proposée à nos réflexions, c'est la fameuse triade, encore inscrite sur le fronton d'un certain nombre d'associations de travail: « Capital, Travail, Talent ». C'est-à-dire que chaque « co-intéressé » ou « co-associé », dans cette organisation du travail et dans ces conditions de travail, est convié simultanément à être: 1) un épargnant et un investisseur; 2) un spécialiste à un titre ou à un autre et donc un fournisseur de talent; 3) enfin, un travailleur, son travail étant mesuré *qualitativement et quantitativement* par des mesures telles que le fameux « troudoden » dans les coopératives agricoles des pays socialistes.

Mais tout cela obéit à une économie du *gain* et il y a un autre ressort, puisqu'il s'agit de mobiliser les ressorts « passionnels » dont nous allons parler dans un instant. A cette économie du gain s'ajoute donc, d'autre part, une économie du *don*. L'économie du gain est centripète, l'économie du don est centrifuge et, s'agissant de mobiliser les passions fondamentales, donc les énergies fondamentales, nos utopistes de cette filière observent que les hommes, les travailleurs, les opérateurs peuvent être « électrisés », pour reprendre le mot de la citation, aussi bien par une économie du gain que par une économie du don, laquelle s'investit soit dans les générosités des militances, soit dans les largesses des mécénats, soit dans les solidarités mutuellistes. Nous savons par les recherches contemporaines que cette économie du don (5) est un secteur important, pas moins important que le secteur du gain, et que son impact ne saurait être négligé dans l'organisation des conditions de travail, toutes motivations comprises.

Je ne développerai pas davantage cette dimension. C'est la plus élémentaire, et comme nous allons le voir, elle se complique immédiatement de beaucoup d'autres. En effet, si on s'en tient à des conditions de rémunération, on peut envisager cette rémunération comme proportionnelle soit à la pénibilité du travail, soit proportionnelle à la créativité du travailleur, c'est-à-dire à ce qu'il rapporte à l'entreprise, mais, dans un cas comme dans l'autre, cette rémunération, même si elle est proportionnelle à la pénibilité ou à la créativité, peut être éventuellement inversement proportionnelle à la joie que l'individu peut goûter dans un tel travail. C'est pourquoi voici une deuxième dimension de l'utopie: le travail et sa joie.

(5) Cf. en particulier les propositions de François Perroux.

LE TRAVAIL ET SA JOIE

C'est un des points sur lequel Fourier — en dépit ou en raison de son « utopisme » — s'avère un pionnier. Je n'en veux pour preuve que le témoignage rendu à cette piste de l'utopie par un jeune observateur qui s'est dit, lui, socialiste « scientifique » (F. Engels) et qui, après son enquête en France où il avait ausculté « la réforme sociale sur le continent » écrivait dans un journal owénite :

« C'est Fourier qui, pour la première fois, a établi le grand axiome de philosophie sociale selon lequel tout individu ayant inclination et prédilection pour un type particulier de travail, la somme de toutes ces inclinations de tous les individus devrait constituer au total une puissance susceptible de pourvoir aux besoins de tous. Cette affirmation semble paradoxale et cependant, étant donné la manière dont Fourier l'a établie, elle est tout à fait indiscutable, puisque évidente par elle-même : l'œuf de Colomb. Fourier trouve que chacun est né avec une inclination pour un genre de travail, que la paresse absolue est un non-sens, une chose qui n'a jamais existé et ne peut exister, que l'essence de l'esprit humain est d'être lui-même actif et de mettre le corps en activité et que, par conséquent, il n'y a pas nécessité de rendre les gens actifs par force comme dans l'état présent de la société, mais seulement de donner à leur activité naturelle cette direction correcte. Il poursuit en prouvant l'identité du travail et de la joie, et montre le caractère irrationnel du système social actuel qui les sépare, faisant du travail une peine et mettant le bonheur hors d'atteinte de la majorité des travailleurs.

« Il montre ultérieurement comment par les organisations rationnelles, on peut faire du travail ce qu'il doit être : une joie » (6).

Dans le tableau dressé par F. Engels, en 1844, ce postulat fouriériste se situe au centre de l'utopisme français de l'époque. Il n'en demeure pas moins qu'il émerge parmi d'autres postulations utopiques qui concerneraient, elles aussi, l'ergonomie et la prospective des conditions de travail. Se laissent apercevoir en particulier ses deux consœurs sur notre hexagone : l'utopie de cette planification planétaire et grandiloquente, qui a été mise au monde par Saint-Simon et les saints-simoniens (7); l'utopie de cette auto-gestion fraternelle et quelque peu morose, qui aura été le fait, un peu après, de Etienne Cabet et de ses Icaris (8). Ce sont de part et d'autre des utopies du travail,

(6) F. ENGELS, « Progress of Social Reform in the Continent », publié in *New Moral World*, 1844, republié in *Marx-Engels GesamtAusgabe*, traduit et présenté in Henri DESROCHE, *Socialismes et Sociologie religieuse*, Cujas, 1965, pp. 261-268.

(7) Henri DESROCHE, *Les Dieux rêvés*, Desclée, 1972, I, pp. 19-87.

(8) E. CABET, *Voyage en Icarie*, éd. anastatique, Paris, Anthropos, 1970, préface Henri DESROCHE, *Genèse de l'Icarie écrite*, pp. IX-XL.

je dirais presque des auto-recherches du monde du travail alors en émergence dans cette première moitié du XIX^e siècle; matériaux émérites pour une histoire ou une anthropologie sociales de nature à contribuer à nos élaborations.

Le travail et sa joie! Comment calculer cet ajustement conçu comme une espèce d'automatisme? Car Fourier n'est pas sans imaginer un calcul quasi sociométrique pour présider à l'automatisme de cette orientation de chacun vers le travail qui serait en même temps sa joie.

Réponse: Chacun a des passions, et il est nécessaire et suffisant de les mettre en œuvre. Le seul maléfice, c'est que la société telle que nous la vivons — la société dite « civilisée » — réprime les passions, refoule les passions, engorge les passions; mais dans une société — la société harmonienne — qui leur permettrait de se désengorger, ces passions donneraient leur plein et fomenteraient des énergies sociologiques, moyennant une réaction en chaîne qui libérerait un tel potentiel (9).

Ce système d'attraction, tel qu'il est dévidé tout au long de cette utopie, a fasciné des gens aussi divers que ses postérités françaises, mais aussi ses postérités allemandes, ses postérités russes (puisque en Russie, Dostoïevsky fut fouriériste, comme vous le savez sans doute, et que, pour avoir participé aux vendredis fouriéristes, il fut pris dans une rafle de police et expédié au bagne d'où il ramènera ses *Souvenirs de la Maison des Morts*); postérités en Afrique du Nord; postérités en Amérique Latine; postérité en Roumanie où on visite encore le siège du premier phalanstère roumain (il avait été établi sur un domaine où le boyard avait supprimé le servage et il succomba sous l'assaut des policiers de l'époque; on montre d'ailleurs encore le mur d'où les sociétaires de ce phalanstère ajustèrent leurs fusils pour résister à cet assaut de la police). Etc. Donc une très grande fascination à travers le monde et qui ne cesse de s'exercer d'ailleurs si l'on en juge par les progrès de sa diffusion explicite (la « fouriérologie » est relativement florissante) ou implicite (le fouriérisme lové dans les recherches récentes sur la créativité et la « créatique »).

Grâce à ce système d'attraction, dite passionnée, chacun puiserait dans l'énergie pour laquelle il a une inclination native, de manière à l'investir dans le travail qui lui correspond. Le cœur de ce système est donc une machine

(9) Quelques textes à l'appui:

« Le vrai bonheur ne consiste qu'à satisfaire toutes les passions... ».

« Le bonheur sur lequel on a tant raisonné, ou plutôt tant déraisonné, consiste à avoir beaucoup de passions et beaucoup de moyens de les satisfaire... ».

« Notre tort n'est pas comme on l'a cru de trop désirer mais de trop peu désirer... ».

« En quelque sens qu'on examine ce bizarre problème, on n'y trouvera qu'une seule solution qui est la nécessité d'un ordre social compatible avec le développement des passions... ».

« Les civilisés n'ont pour la plupart que trois à quatre goûts dominants; il faudra donc développer en eux un grand nombre de fantaisies nouvelles et faire naître en chaque individu au moins dix fois plus de passions qu'il n'en a aujourd'hui... ».

automatique, une machine sociale qui est « la bourse », plus précisément la bourse phalanstérienne. Fourier avait beaucoup étudié la bourse et il avait imaginé une bourse qui n'était pas une bourse des valeurs, qui était dans un sens une bourse du travail (dont d'ailleurs, les bourses du travail seront héritières, du moins indirectes et collatérales), qui était surtout en même temps une bourse des inclinations et des attractions : bourse tenue quotidiennement dans le phalanstère (cette unité résidentielle dont nous parlerons dans un instant, à la fois unité de production et unité d'habitation), bourse dans laquelle l'ensemble des sociétaires — hommes, femmes, enfants — chaque jour, procédait au choix de ses travaux. Quelque chose comme un demandeur-répondeur électronique, si l'électronique alors inexistante n'était ici phalanstériement remplacée par la virtuosité des courtiers préposés à de tels « ralliements ».

On parle aujourd'hui d'horaires à la carte. Dans l'utopie phalanstérienne, c'est tout le travail qui est à la carte et on choisit non seulement *le travail dans lequel on veut devenir opérateur, mais aussi la bande dans laquelle on décide de devenir coopérateur*. Cette bourse des attractions est une espèce de bourse sociométrique dans laquelle les courtiers virtuoses négocient les réponses multiples à faire aux trois questions essentielles : *Qui choisit quoi ? Qui choisit qui ? Qui choisit qui pour faire quoi ?* Telle est, selon Fourier, la base de la joie au travail ; joie *composée* car elle requiert d'une part la joie de travailler *à ce à quoi* on travaille, mais aussi et d'autre part, la joie de travailler *avec ceux avec qui* on travaille. S'il n'y a qu'une de ces deux dimensions, le plaisir est simple, mais le plaisir doit être composé : on peut aimer l'opération à laquelle on se livre mais détester les coopérateurs avec lesquels on est obligé de collaborer ; inversement, on peut aimer beaucoup la compagnie de ses coopérateurs et détester le travail auquel on se livre. S'il n'y a que l'un ou l'autre de ces deux plaisirs, de ces deux joies, le bonheur est simple, nous dit l'utopie. La joie est composée dans le cas où les deux plaisirs se cumulent.

Le mécanisme de cette bourse du travail est donc de négocier, un peu comme nous le faisons tous spontanément — pour ceux d'entre nous qui sont libres de l'organisation de leur travail — lorsque nous aménageons notre calendrier de rendez-vous. Et cette bourse du travail qui négocie les séances de travail négocie similairement les séances de délasserement et de loisir, y compris les fêtes « gastrosophiques » de la convivialité : des séances que l'utopie fouriériste nomme avec prédilection des « séries » (10). Pour en donner une image,

(10) « Boussole concrète et pratique : elle est dans l'emploi des séries passionnées ; hors de ce mécanisme, tout est faux... ».

« Dans les sociétés à Séries, le bien général coïncide avec les passions individuelles... ».

« La « Série » est une forme d'association combinant l'intérêt d'opérer avec le plaisir de coopérer. Fourier l'aura également nommée : « société » ou « tourbillon ». On pourrait aussi la nommer : groupe, brigade, équipe ou atelier autonome, si ces labels ne restaient pas en deçà de sa signification « combinée ».

remarquons par exemple comment nous avons nous-mêmes négocié aujourd'hui une journée quasi phalanstérienne, journée commencée très tôt pour ceux qui ont dû prendre l'avion, qui se terminera très tard, si on en juge par les prévisions. Notre journée comporte des « séries » de travail, et même de multiples séries de travail, cet après-midi, des séries gastronomiques sur lesquelles nous comptons bien, et des séries de divertissement par la visite des splendeurs architecturales de la ville de Toulouse. C'est une journée typiquement phalanstérienne, typiquement utopique, à laquelle nous pouvons nous livrer parce que, pour la plupart d'entre nous, nous sommes de ces gens qui peuvent tirer leur carnet et prendre leurs rendez-vous, c'est-à-dire que nous nous sommes fixés pour demain, pour après-demain, les variétés de travaux auxquels nous voulons nous livrer et les variétés de partenaires avec lesquels nous nous livrerons à de tels travaux.

Ce n'est que la généralisation à tout travailleur de cette espèce d'auto-gestion élémentaire fondamentale et personnalisée du travail que Fourier envisage dans sa bourse. Simplement, il nous propose une machine, sa bourse phalanstérienne, qui négocie ces choses-là tous les jours, et il y a d'ailleurs un bulletin de la Phalange qui publie tous les jours les multiples rendez-vous pris dans ces séries, série de travail ou série de plaisir (11).

C'est ainsi que s'ouvre une fenêtre sur le travail et sa joie, qui rejoindrait, disons, le problème des conditions ou des systèmes d'orientation professionnelle si ce problème se trouvait électroniquement résolu.

LE TRAVAIL ET SA PÉDAGOGIE

L'utopie n'est pas tendre pour les sociétés à pédagogies scolaires. « Une société qui commet la faute d'emprisonner les pères dans les bureaux peut bien y ajouter la sottise de renfermer l'enfant toute l'année dans un pensionnat où il est aussi ennuyé de l'étude que de ses maîtres. » C'est donc qu'on peut s'attendre à la voir plaider une société sinon sans écoles du moins une société où l'éducation incorpore ses apprentissages dans le vif de la vie sociale économique et technique quotidienne.

Car cette société utopique, dans sa programmation des conditions de travail, prévoit une pédagogie fonctionnelle qui combine l'une sur l'autre l'éducation

(11) « Un canton sociétaire tient tous les jours la bourse ou congrès domestique pour concerter, soit en industrie, soit en plaisir les séances variées des lendemains et jours suivants... ». « Les négociations de la bourse sont un jeu d'intrigue et de ruse, comme nos jeux de cartes, d'échecs, de trictrac... ». « On peut regarder la bourse comme un jeu à mille cartes dont les chances sont innombrables ». Etc...

et la production. Cette clause développée ici — tant par le maître que par ses disciples — dans des textes aussi nombreux que prolixes est même une clause passée toute fraîche et inentamée dans ce qu'on appelle le manifeste communiste de 1848. On l'y retrouve au huitième point du programme déposé: « combinaison de l'éducation avec la production ». Sauf que, en utopie, l'éducation se combine non seulement avec la production, mais avec bien d'autres opérations.

Le cadre général — qui exclut la dichotomie des maîtres et des élèves — serait un étagement progressif de classes d'âges, organisées en républiques auto-gestionnaires, engagées dans des « séries » éducatives, parrainées par des moniteurs pittoresques et distanciés, et — précisément — combinées avec la vie sociale où elles s'investissent.

Et d'abord éducation combinée avec la consommation. Selon notre auteur, cette société en essor, où le travail serait une joie, doit commencer par développer beaucoup de passions, à commencer par les passions élémentaires des enfants, qui tournent autour de la passion de la gourmandise, car « les passions de l'enfant sont refoulées, en civilisation. Donnons-lui, en harmonie, l'occasion de les déjouer. Ainsi, la première école de l'enfant, la cuisine, lui est interdite en civilisation; je la place au premier rang parce que le stimulant y est plus fort que partout ailleurs ». C'est ce qu'on appelle, dans cette utopie, la *gastrosophie*: développement d'une consommation différentielle qui conduira d'ailleurs à des productions différentielles. Il faut développer beaucoup de passions car, nous dit-on, vous autres « civilisés », vous avez deux, trois ou quatre passions, c'est trop peu, beaucoup trop peu; il faut que chaque individu dispose de toute une panoplie. Votre faute ce n'est pas de trop désirer. C'est de trop peu désirer. Il convient de développer de multiples passions, et en commençant par la pédagogie infantine des jeunes classes d'âges, donc en développant leur gourmandise autour de la production culinaire, les « cuisines sérieuses » qui développent goût et odorat (12).

Ensuite l'éducation combinée avec le *spectacle*. Elle n'est pas moins importante pour le développement de la vue et de l'ouïe. Les conditions de travail, en utopie, sont combinées avec les conditions de festivité dans laquelle les travailleurs sont invités à créer (13), à s'investir dans des performances dont

(12) « En régime sociétaire, la gourmandise est source de sagesse... C'est la gourmandise qui doit former le lien général des Séries industrielles » ... « On arriverait à une perfection générale par exigence et raffinement universel des consommateurs. »

(13) Une Phalange « peut donner à elle seule tous les spectacles dont on jouit dans une immense capitale comme Paris ou Londres » ... Et qui plus est, ce spectacle est simultanément la procédure d'initiation à la vie sociale et aux savoirs offerts et demandés par cette vie. Ici le projet utopique rejoindrait l'observation ethnologique, celle par exemple d'Alain GHEERBRANT sur la fête de la case nouvelle chez les Indiens Maquiritares: « La fête de la case nouvelle est donc, entre autres, l'occasion d'une leçon de géographie pour tous les

ils sont les opérateurs : théâtre, opéra, concert, pantomime, etc. « Les exercices du théâtre sont un acheminement à toute étude des sciences et des arts, même à la mécanique, qui est d'un grand usage sur la scène » ... « Un canton peuplé de 1 000 personnes aura au moins 800 acteurs ou musiciens à mettre en scène dans un jour de fête »...

Enfin l'éducation combinée *avec la production*. Et dès le jeune âge : « une troupe d'enfants qui s'adonne passionnément aux soins de ses végétaux est obligée d'étudier les qualités de terre et d'engrais, raisonner sur l'influence des températures pour connaître les causes qui ont valu du succès à tel ou tel canton. L'enfant adonné par rivalité passionnée à ces occupations devient insensiblement chimiste et physicien, tout en croyant ne s'occuper que des luttes émulative ». Plus d'instituteurs civilisés avec leur « métier de forçats mesquinement rétribués ». Une pédagogie d'auto-développement qui est discrètement une pédagogie d'alternance (14).

Toute cette pédagogie se continue dans l'âge adulte, mais en sens inverse. Dans l'âge de formation, les enfants éduqués sont invités à s'associer à la production, en particulier dans les fermes qui sont de vraies fermes, telles les fermes enfantines des colonies kibboutziques. Et inversement, dans l'âge mûr, le producteur est invité à s'éduquer en permanence par son association et sa participation aux « séries » dans lesquelles il décide de s'affilier (15).

Tout cela est accompagné par une médecine de l'homme en santé. Je crois qu'il y a un certain nombre de médecins du travail parmi nous, et l'utopie médicale est de nature peut-être à les intéresser, puisque dans cette utopie, le médecin se voit assigner des rôles inédits. Les médecins n'y sont rétribués qu'en rapport à la santé collective, et non pas selon le traitement des individus ; « ainsi, plus il y a de malades, moins les médecins gagnent », c'est-à-dire que les médecins sont invités à pratiquer plutôt médecine préventive que médecine curative, plutôt la médecine de la santé que celle des maladies et des malades.

jeunes Maquiritares. *Une classe qui apprend sa leçon en tournant en rond*. Après l'art de la géographie vient celui de la chasse puis celui de la guerre. Toutes les connaissances des Maquiritares vont être ainsi enseignées aux jeunes gens, jour après jour, matin et soir, à l'occasion de la fête. Il semble que ce peuple qui n'a pas d'écriture et par conséquent pas d'autres livres que celui de la tradition inscrite dans la mémoire des vieux de la tribu, ne puisse apprendre sans chanter ni danser, ne puisse établir les relais de la connaissance de génération en génération, sans l'aide du corps physique de chaque homme. » *L'Expédition Orénoque-Amazonie* (livre de poche), p. 371 (souligné par nous).

(14) La pédagogie d'alternance a, on le sait, fait l'objet d'un colloque récent. Et par ailleurs elle fait aussi l'objet d'une certaine mise en œuvre dans les méthodes non conventionnelles des Maisons Familiales d'Apprentissage Rural ou dans certaines procédures de l'Institut Freinet.

(15) Sur la place de cette utopie fouriériste de l'éducation permanente dans une galerie d'utopies analogues on contrastées, cf. le numéro spécial d'*Esprit*, sur la formation permanente, « La Formation Permanente. Idée Neuve? Idée Fausse? », *Esprit*, 10, oct. 1974, et la contribution de Henri DESROCHE, *L'origine utopique*, pp. 337-336.

« Leur dividende ou portion sociétaire du produit général sera d'autant plus fort que l'année aura fourni moins de malades. » Sur cette lancée, je ne résiste pas à la tentation d'évoquer l'utopie médicale d'un fouriériste de 1850 (16) et sa mise en service d'une médecine écologique. S'y opposent deux médecins, Febrilis et Hygius, qui tous deux opèrent dans un territoire maléfique: afflux de marais pestilentiels. Le premier, Febrilis, a acquis fortune et notoriété à décrire le mal, l'infection du marais, les bêtes qui y pullulent et tous les symptômes des maladies contractées. Il a même savamment établi la statistique des maladies, des morts et des convalescences. Il y a gagné d'être nommé membre correspondant de plusieurs académies. Pour ce qui est de la clientèle, « la plus nombreuse se presse dans son cabinet ». Au contraire, le second, le docteur Hygius, « faisant le contraire de son confrère, qui ne s'était livré qu'à l'étude des effets, il s'était attaché à la recherche des causes ». Il avait fait assécher les marais, assaini le pays, liquidé les miasmes et pour autant avait chassé les épidémies et même rendu largement inutile son intervention médicale.

Le premier, « Febrilis alla s'établir près d'un autre marais, il visait au professorat ». « Quant à Hygius, l'auteur du dessèchement, il allongea sa lancette au point d'en faire un soc de charrue; il se fit médecin laboureur. Son domaine est devenu une ferme modèle. » J'ai laborieusement composé un traité, nous dit cet utopiste, et ledit traité a pour titre « Des maladies sociales comme cause des maladies individuelles et leurs analogies ». Le postulat fondamental de ce traité est celui-ci: « le médecin qui n'est pas économiste est un borgne; l'économiste qui n'est pas médecin est un aveugle ».

Large perspective interdisciplinaire ouverte par la discipline non scolaire de ce système pédagogique.

LE TRAVAIL ET SON ENVIRONNEMENT

C'est rejoindre ici ce qui a été souligné en exorde sur la nécessité de concevoir ces analyses des conditions du travail à l'échelon de l'œcoumène. A cet échelon, disons que le tiers de la planète est occupé par des sociétés industrielles et les deux tiers par des sociétés villageoises. Le premier tiers par des sociétés sur-urbanisées avec leurs faubourgs et leurs banlieues, et les deux autres tiers par des sociétés villagisées ou même sous-villagisées. D'où cet écart entre les sociétés urbaines et les sociétés rurales, entre les sociétés industrielles et les

(16) Celle du Dr Arthur DE BONNARD, *jam. cit.* : *La Marmite Libératrice ou le Commerce transformé. Simple entretien par Gallus*. Pour une analyse plus détaillée, cf. *Société Festive, jam. cit.*, pp. 301-320.

sociétés villageoises, la concentration de l'une avec leur sur-développement et la dispersion comme le sous-développement des autres.

Dans notre vision utopique, les conditions du travail sont subordonnées à des prospectives d'environnement.

« C'est d'après ce principe (nous dit un des traités utopiques de cette série) que les manufactures, au lieu d'être comme aujourd'hui concentrées dans des villes où s'amoncellent des fourmilières de misérables, seront disséminées dans toutes les campagnes et phalanges du globe, afin que l'homme en se livrant au travail de fabrique ne dévie jamais des lois de l'attraction qui tendent à employer les fabriques en accessoires et variantes de l'agriculture (...)

« (...) Il s'agit d'établir entre les manufactures et l'agriculture, une *réciprocité de convenance qui fasse concourir ces deux classes d'industrie au succès l'une de l'autre*. Elles se heurteraient, si l'on manquait à la règle de favoriser l'essor d'attraction industrielle, préférablement aux vues de bénéfices pécuniaires. »

Dans la première communication de ce matin, on a largement insisté sur ce problème de l'environnement et sur le rôle des motivations de profit qui satellisent en quelque sorte le développement dans le sens dominant aujourd'hui, industriel, urbain, au profit du lucre des sociétés citadines et au détriment des proches ou lointaines sociétés villageoises.

Certes un mouvement s'opère peu à peu au bénéfice d'un autre cadre de travail: bureaux dits « paysagers », structures décoratives ou même « factory in the garden », comme titre le prospectus de la maintenant célèbre expérience *Scot Baader* en Grande-Bretagne. Dans la même ligne, on s'attentionne à l'interrelation entre le lieu de travail et le lieu d'habitation. Plus radicalement encore, on envisage des disséminations industrielles, des micro-régionalisations de secteurs secondaires ou tertiaires, des « agrindus », etc., ou même, comme on le revendique aujourd'hui dans l'est du Québec, dans des opérations dites *opérations dignité*: un *développement-aménagement* contre un *développement-déménagement*; etc. Tout se passe comme si l'utopie se mettait à devenir topique.

Elle n'en demeure pas moins dans l'empyrée de son archétype, et sa « villagisation du développement » s'avère encore largement onirique, c'est-à-dire rêvée.

Rêve d'une nouvelle famille, la famille sociétaire. Celle-ci cesse d'être unité de production bien sûr, mais elle cesse également d'être une unité de consommation. Les dispositifs sociaux de la cité utopique — la Phalange — permettent de supprimer ou interdisent d'envisager le cumul du travail productif et du travail ménager. Ce qui redistribue fondamentalement le budget temps du travail féminin.

Rêve d'un nouvel espace habité. « Pas de nouvelle société sans une nouvelle architecture », plaide un autre rêve de la même veine (celui de Victor Considérant dans son traité sur l'Architectonique). Et cette architecture doit précisément harmoniser, arc-bouter les uns sur les autres, les ensembles de production (agricole et industrielle) et les ensembles de consommation (individuelle ou collective). Un super-Hilton tel qu'il aurait pu être et tel qu'il n'a jamais été, car le Hilton, comme ensemble habitable, n'est guère qu'occasionnel, centralisé en milieu urbain, consommatif et ésotérique, alors que le projet utopique se voudrait, inversement, décentralisé, en milieu villageois, productif et exotérique.

Rêve d'une priorité de l'agriculture sur l'industrie, car s'agissant d'« attraction »: « Dieu n'a distribué pour le travail manufacturier qu'une dose d'attraction correspondante au *quart du temps* que l'homme sociétaire peut donner au travail », aux loisirs, à la fête, à la consommation gastrosophique et, *last but not least*, aux voluptés des « séries amoureuses ».

Rêve, pour l'industrie elle-même, d'une priorité des fabriques « usuelles » sur les fabriques « spéculatives ». Usuelles: toutes fabriques « de besoin journalier ». Spéculatives: celles « dont le produit doit être objet de commerce extérieur ». Les premières « engrenées » sur les « cultures et passions locales ». Les secondes « voie de liens avec des régions lointaines »... Cultures vivrières versus cultures commerciales, entend-on répéter en Afrique. Et sans le savoir, les paysans africains s'avèrent fouriéristes lorsqu'ils interrompent coton ou arachide pour se mobiliser sur mil ou sorgho, préférant tenir leur auto-subsistance plutôt que courir derrière les aléas des termes de l'échange.

Rêve enfin d'un mixage dans l'environnement immédiat du travail: hommes et femmes, jeunes et vieux dans chaque « série »; mitoyenneté ou/et entrecroisement des séries productives; interférences des séries spécifiques de production sur les séries de la consommation ou de la fête. Mais c'est déjà aborder la dimension suivante.

LE TRAVAIL ET SA DISTRIBUTION

La vue, l'ouïe, le goût, le tact, l'odorat sont des passions qui toutes sont des bonheurs en miniature et peuvent donner naissance à des essors voire à des efflorescences de joie sensitive. Elles sont en effet classées comme « passions sensibles ». Mais il y a aussi des passions *affectives*: l'amitié, l'ambition, l'amour, la parenté (la famille). Il y a enfin des passions *distributives*: ce sont celles à retenir pour commenter cette cinquième dimension, « le travail et sa distribution ». Ces « distributives » portent des noms curieux, mais le contenu

n'en est pas pour autant nécessairement exotique. Ces passions distributives sont les passions les plus importantes. Si vous voulez, ce sont des passions à inscrire dans des systèmes d'organisation du travail pour y introduire: 1) le goût de la compétition ou de la performance: c'est une passion que Fourier appelle la *cabaliste*; 2) l'aile de l'enthousiasme, car on réalise souvent infiniment plus et avec infiniment moins de peine dans l'enthousiasme qu'on ne réaliserait dans l'atonie ou dans la frustration: cette passion porte le nom de *composite*; 3) la réactivation permanente escomptée de l'alternance ou/et de la variété des travaux: cette passion est nommée la *papillonne*.

1. *Le goût de la performance ou la cabaliste*. Quelque chose comme la sportivité, si jamais une économie pouvait ou devait être une économie sportive. C'est grâce à elle que se mobilise l'énergie physique, mentale, psychologique dans les compétitions. C'est le triste lot des civilisés que d'avoir eu des « passions molles et apathiques ». Les groupes en utopie doivent être « passionnés et cabaleurs pour faire briller la variété qu'ils ont choisie dans telle espèce d'industrie ». C'est ainsi que les différentes « séries » au travail se lancent des défis, comme des équipes de footballeurs ou de cyclistes, « intrigues si piquantes (...) que toutes ces Séries se trouveront en *attraction générale*, qu'elles s'entraîneront l'une par l'autre à faire des prodiges d'industrie et d'étude, sans être stimulées par l'appât du gain ».

2. *L'aile de l'enthousiasme ou la composite*. « L'aveugle enthousiasme qui ne naît que de l'assemblage de deux sortes de plaisirs. » L'enthousiasme dans le travail, pour être l'enthousiasme vrai et fondé, postule d'être assorti d'un plaisir *composé*, *composite* et non pas *simple* (17). Il doit composer, combiner deux joies au travail; la joie de faire ce qu'on fait et la joie de le faire avec ceux avec qui on le fait. Il est déjà beau d'aimer faire ce qu'on fait si ce qu'on fait c'est ce qu'on aime: mais c'est le plaisir « simple ». Il est également beau de travailler avec ceux en qui on se complaît: mais c'est un autre plaisir simple. C'est seulement lorsque ces deux plaisirs s'additionnent et même se multiplient l'un par l'autre que le plaisir devient *composé* et que la composite peut donner son plein.

3. *La papillonne*, qui « sert de lien aux deux autres ». C'est la passion du changement, ou plus précisément de l'alternance. Besoin universel. « Besoin de variété périodique dans les phases de la vie et de variété fréquente dans les occupations. » Au rebours des journées de travail « civilisé » où du matin au soir les travailleurs « *s'ahurissent* à une fonction insipide sans aucune diversion », les séances de série dans cette utopie sont chaque jour nombreuses,

(17) Cf. *supra*, paragraphe 2.

courtes, variées, y compris l'alternance entre travail et loisir, dont les loisirs gastronomiques, et y compris les loisirs « galants » (dont l'utopie endosse la responsabilité). Cette passion de variété ou « papillonnage » est un « besoin évident pour tous les règnes »; les races, les terres, les estomacs ont « besoin d'alternat, variante, croisement »... Cette papillonne doit être intégrée décemment dans la distribution des conditions de travail.

LE TRAVAIL ET SES LOISIRS

C'est là que l'utopie nous introduit délibérément dans le monde des rêves, et ce monde ne saurait être marginalisé ni réduit. Surtout pas réduit à quelque chose comme une superstructure évasive ou même compensatrice. Il y a une signification des rêves nocturnes de l'individu endormi. Il y a aussi les significations pour les rêves diurnes des groupes éveillés. Et l'*homo ludens* n'a pas une moindre consistance que l'*homo faber*. Le premier joue dans le second, et le rêve fonctionne avant, pendant et après le travail. Mon ami Fernand Dumont, de l'Université Laval au Québec, dans un ouvrage peu connu, donnait ce diagnostic :

« Selon une première perspective, les collectivités s'expliquent par le bas : les hommes ont des intérêts qui leur viennent des rapports de production de leur société; ils appartiennent à des classes, ils sont insérés dans des organisations. En un mot, ils travaillent. Et, quand ils rêvent, leurs songeries, leurs idéologies s'envolent d'un sol plus dur manipulé par leurs labeurs et leurs conflits. Qui en disconvient, même s'il n'a jamais lu Marx? A condition seulement d'avoir travaillé.

« Mais il est une autre vue des choses. Celle qui trouve son départ dans les rêveries par où les hommes, plombiers ou médecins, font descendre sur leur existence la plus empirique des idéaux qui les habitent. Pour épouser cette voie d'analyse, il n'est point nécessaire de croire à un mystérieux esprit collectif qui survolerait les sociétés. Il suffit d'admettre que les hommes rêvent quand ils travaillent et réciproquement. De reconnaître aussi que, si le travail a sa consistance, ses techniques et son organisation, les rêves s'agglomèrent aussi et font peser sur les rassemblements des hommes une logique qui, pour être moins claire que l'autre, exige d'être chiffrée. »

Il y a ainsi une part de rêve autour de la part du travail. *Après* le travail sans doute, car le travail c'est la vie qu'on gagne, et, selon le mot de Guéhenno, il y a aussi et surtout « la vie qui *vient* après la vie qu'on gagne ». Mais pas seulement *après* : le rêve est aussi la vie qui *va* pendant la vie qu'on gagne.

D'où cet entremêlement du travail et du jeu, et dans cet entremêlement cette dimension, cet impact, ce secteur d'errance, d'onirisme, de ludisme, cette passion, car c'est également une passion, d'être soi-même et autre, ici et ailleurs, sédentaire et nomade. L'utopie y répond en offrant précisément une combinaison de la sédentarité et du nomadisme. C'est ainsi que sa prospective des conditions de travail comporte quelque chose comme des chantiers — chantiers de nomades, chantiers de jeunesse, chantiers de travail — qui sont en même temps des transformations de l'opération du service militaire, car, dans cette utopie, il y a des armées industrielles qui ont succédé aux armées classiques et qui sont inattendues et bienvenues. « Comment nos faiseurs d'utopie n'ont-ils pas osé rêver celle-ci : une réunion de 500 000 hommes occupés à construire au lieu de détruire ». « L'armée créatrice » dont rêve Jean Jaurès et qu'explicita J.-M. Gatheron (18). L'Algérie contemporaine, avec les volontariats de ses jeunes dans l'accomplissement de la Réforme agraire ou dans la lutte contre la désertification (la route trans-saharienne, le Barrage vert) graviteraient quelque part et sans s'en douter autour de cet axe. Quoi qu'il en soit et nonobstant l'exercice des rêves dans la théâtralisation de la société, l'utopie offre à ce même exercice la surface d'expansion de ses nomadismes encore phalanstériens : « Grandes Bandes de Chevalerie errante », « Grandes Hordes d'Aventuriers », ... etc. ... Expéditions, croisades de jeunes — garçons et filles — qui s'investissent dans de grands chantiers de travail à la taille d'un sous-continent : fertilisation des déserts, creusement de canaux, forages de routes, drainages de marais, percement d'isthmes, détournement de fleuves, etc., le tout dans l'enthousiasme, car ces grands chantiers sont occupés à construire, à créer et non pas à détruire, ce qui rend d'ailleurs vaines les spéculations sur l'armée classique. Et d'autre part, les « phalanges », ces terroirs et territoires utopiques sont visités par des bandes, à l'instar des compagnonnages d'autrefois lorsqu'ils se formaient sur le tour de France. Ces compagnonnages en utopie se forment sur une espèce de tour du monde ; leurs bandes font le tour de la planète, allant de phalange en phalange, d'utopie pratiquée en utopie pratiquée, colportant leurs demandes et leurs offres de participer au travail comme de participer aux loisirs, ceux de la consommation culinaire, ceux du spectacle et ceux de la « galanterie ». Car en utopie le travail est indissociable des festivités. Et même, chose curieuse, on postulerait volontiers non pas une *réduction* mais un *allongement* de la journée de travail. D'après les fragments qui nous sont commentés, on dort peu en utopie et on s'y lève très tôt ; on craint que le temps ne manque pour jouir du jeu des

(18) J. JAURÈS, *L'Armée Nouvelle*. J.-M. GATHERON, « L'Armée Créatrice » in *Economie et Humanisme*, n° 31, pp. 229-249.

passions enfin désengorgées. Par contre on y mange beaucoup: cinq repas quotidiens dont la gastrosophie exclut les pléthores de la goinfrerie. On y travaille beaucoup en des séances multiples et variées. On y joue beaucoup, qu'il s'agisse des jeux de la Bourse ou des jeux du spectacle. Enfin, on y aime beaucoup d'amitié ou/et d'amour, d'amitié amoureuse et d'amour amical, et la contribution de ces compagnonnages n'est pas la moindre s'il s'agit de pousser la joie au travail jusqu'à une religion des voluptés.

LE TRAVAIL ET SES COMPAGNONNAGES

Si, souvent, dans les sciences consacrées aux disciplines du travail, on examine à fond les rapports du travailleur et de son travail, de l'opérateur et de son opération, on accorde plus rarement une attention primordiale et fondamentale au rapport de l'opérateur avec ceux ou celles qui partagent son opération. La sociométrie a essayé de le faire sans avoir beaucoup opérationnalisé ses investigations. Il est pourtant un fait à la base de l'évolution du travail telle qu'on peut la reconstituer. C'est celui que Max Weber a relevé (19): «l'organisation rationnelle de l'entreprise liée aux prévisions d'un marché régulier n'aurait pas été possible sans certains facteurs importants dont le premier est la séparation du *ménage* (*Haushalt*) et de l'*entreprise* (*Betrieb*) qui domine toute la vie économique moderne». En effet, à mesure que le progrès (dans la mesure où c'est un progrès) prend place dans l'organisation du travail, la famille n'est plus l'unité de production; elle reste unité de consommation, mais l'unité de production est conférée à l'entreprise. A un stade ultérieur, elle cesse même partiellement d'être l'unité de consommation pour se diviser à son tour et déléguer les tâches de consommation (les travaux ménagers) à des collectifs plus ou moins accentués. L'utopie va encore plus loin puisqu'elle met en question cette famille au profit d'une grande famille dans laquelle la famille restreinte cesse non seulement d'être une unité de production, puis une unité de consommation, mais même une unité de reproduction ou même une unité de convivialité. C'est la partie fastueuse et peut-être délirante de l'utopie fouriériste et il serait utile — si le temps ne nous était désormais mesuré — de la commenter. D'autant plus utile que cet aspect de l'utopie est celui qui aura pâti davantage des refoulements ou des inhibitions des postérités d'hier, et qui peut-être pâtit encore d'être aujourd'hui inversement prosaïqué en de trop faciles vulgarisations. Retenons du moins qu'il

(19) *L'Éthique Protestante et l'Esprit du Capitalisme*, éd. Plon, p. 20.

pose ce problème des compagnonnages. Les compagnonnages de travail y sont requis pour que la joie batte son plein. Ces compagnonnages, ce sont ceux qui sont négociés dans la « Bourse » lorsque tous et chacun répondent à la question : qui choisit quel autre pour travailler à quoi ? L'association ainsi se propose (autant de questions qui nous sont jetées à la face) de combiner des jeunes et des vieux (ou comme on dit aujourd'hui le premier âge et le troisième âge), des niveaux sociaux et culturels divers, des spécialités différentes, des apports (en capital travail et talent) disparates, des goûts et des inclinations spécifiques, bref des passions innombrables. C'est le problème. « Les civilisés n'ont pour la plupart que trois ou quatre goûts dominants ; il faudra donc développer en eux un grand nombre de fantaisies nouvelles, et faire naître dans chaque individu au moins dix fois plus de passions qu'il n'en a aujourd'hui. » Et voici une solution « utopique » : « Pour faire du genre humain une grande famille, inventez des liens quelconques, d'amour ou autres, peu importe, pourvu qu'on arrive au but (...). L'association ne s'accroît que par l'extension des liens (...). » Pas de nouveau monde économique sans un nouveau monde amoureux.

*
* *

Voilà donc les principales dimensions qui nous sont suggérées par ce binôme ergonomie et utopie. Vous voyez que, l'une après l'autre, elles débouchent sur des questions concernant tel ou tel système, telle ou telle condition de travail. Le travail et son intérêt débouchent sur le système des conditions de rémunération. Le travail et sa joie débouchent sur le système des conditions d'orientation. Le travail et sa pédagogie débouchent sur le système des conditions d'apprentissage et de formation permanente. Le travail et son environnement débouchent sur les systèmes ou les conditions d'aménagement. Le travail et sa distribution sur les systèmes d'organisation gestionnaire. Le travail et les loisirs sur les systèmes de gratification avec comme horizon, une économie du bonheur, « le bonheur en plus ». Enfin, le travail et ses compagnonnages débouchent sur des conditions psychologiques, psychanalytiques ou sexologiques qui ne peuvent pas être ignorées de ce champ de l'ergonomie.

Cette utopie est une utopie en grappe. J'en ai ajouté quelques-unes au passage dont celle, rutilante, du docteur de Bonnard, alias Gallus, ou celle architectonique, de V. Considerant. Au départ, j'en ai accroché deux, en épinglant de part et d'autre celle de Saint-Simon et celle de Cabet. Et pour terminer, j'en accroche deux autres qui s'accrochent elles-mêmes à cette grappe utopiste fouriériste : l'une de Zola, l'autre de Huxley.

Emile Zola a écrit un très grand roman utopique, intitulé précisément *Travail*, au tournant de ce siècle. Par lui-même ou par la présentation de l'un de ses personnages, Zola a célébré tout ce que son roman — utopie du xx^e siècle — doit à l'inspiration d'un Fourier et à la pratique fouriériste au xix^e siècle (20). Qu'il soit permis d'en extraire un hymne utopique au travail, dans le droit fil de la théorie des passions.

« Le travail est la vie elle-même; la vie est un continuel travail des forces chimiques et mécaniques. Depuis le premier atome qui s'est mis en branle pour s'unir aux atomes voisins, la grande besogne créatrice n'a point cessé, et cette création qui continue, qui continuera toujours, est comme la tâche même de l'éternité, l'œuvre universelle à laquelle nous venons tous apporter notre pierre. L'univers n'est-il pas un immense atelier où l'on ne chôme jamais, où les infiniments petits font chaque jour un labeur géant, où la matière agit, fabrique, enfante sans relâche depuis les simples ferments jusqu'aux créatures les plus parfaites. Les champs qui se couvrent de moissons travaillent, les forêts dans leur poussée lente travaillent, les fleuves ruisselant le long des vallées travaillent, les mers roulant leurs flots d'un continent à un autre travaillent, les mondes emportés par le rythme de la gravitation au travers de l'infini travaillent. Il n'est pas un être, pas une chose qui puisse s'immobiliser dans l'oisiveté, tout se trouve entraîné, mis à l'ouvrage, forcé de faire sa part de l'œuvre commune. » Le travail: « une force en perpétuelle activité, le dieu de toutes les religions, pour l'œuvre finale du bonheur dont nous portons en nous l'impérieux besoin ».

Une utopie d'un optimum lyrique. « Seul le lyrisme peut me sauver » avait son auteur.

Une autre utopie directement ou indirectement accrochée à la même veine fouriériste serait la dernière utopie de Aldous Huxley, trop peu connue. On connaît surtout sa grande utopie *Le Meilleur des Mondes*, mais il y en a au moins deux autres, et la troisième c'est celle qu'il a écrite sous le titre de *Island*, dans les derniers mois de sa vie. C'est une utopie qu'il avait annoncée d'ailleurs dans une préface à la troisième édition, je crois, de son livre *Le Meilleur des Mondes*. Elle se déroule quelque part au large du littoral asiatique, dans l'île de Pala, et il s'y pose justement une question sexuelle et psychosomatique sur le travail, la dernière que j'ai posée, question à laquelle l'utopie huxleyenne entend répondre par le rite ou la technique sexuels de *Maithuna* (21).

(20) Pour le détail, cf. *La Société Festive*, *jam. cit.*, pp. 323-345.

(21) Rite et technique d'ascendance fouriériste, du moins par procuration, celle de la communauté nord-américaine d'Oneida qui, pendant une trentaine d'années, tenta de prouver la validité d'une société économique et amoureuse sans liens familiaux ou parentaux. La référence à Oneida est explicite dans l'utopie de Huxley: « Avez-vous entendu

« Rappelez-vous, lit-on dans cette utopie, la question que Freud rabâchait continuellement. — Quelle question? Il y en avait tant! — La question de la sexualité des enfants. Ce dont nous héritons dès la naissance et que nous ressentons tout au long de la première et de la deuxième enfance, c'est une sexualité qui n'est pas concentrée sur les organes génitaux, c'est la sexualité diffuse dans tout notre organisme. Tel est le paradis dont nous héritons. Mais le paradis se perd à mesure que l'enfant grandit. *Maithuna* est une tentative organisée pour retrouver ce paradis. »

Deux dernières utopies, celle de Zola et celle de Huxley, que j'accroche à cette grappe d'une demi-douzaine d'utopies.

Et le tout déposé comme un hors-d'œuvre en prologue à l'œuvre qui sera commune, et surtout la vôtre, cet après-midi, à laquelle je souhaite d'être grand œuvre et chef-d'œuvre.

parler de la communauté d'Oneida? interrogea Ranga. Will hochâ la tête. Il avait connu un historien américain spécialisé dans les communautés du XIX^e siècle.

« Mais comment se fait-il que vous, vous les connaissiez » demanda-t-il.

« Parce qu'elle est mentionnée dans tous nos manuels de philosophie appliquée (*Island, passim*).

Sur cette utopie pratiquée à Oneida et sur les aléas de ses liens avec l'utopie fouriériste écrite, cf. *Société Festive, jam. cit.*, pp. 349-393.

L'avenir de l'éducation

par PIERRE BERTAUX *

Quel est l'avenir de l'éducation ? Avant de répondre, il faut poser la question préalable : dans le cadre de la société post-industrielle, télévisante, de la société de loisirs de demain, c'est-à-dire d'aujourd'hui, l'éducation a-t-elle encore un avenir ? Si par éducation nous entendons le système éducatif tel qu'il fonctionne et tel qu'on le conçoit actuellement, la réponse est : non.

Conservatrice par construction, l'institution enseignante, vieille de quatre mille ans, est à bout de souffle. Son développement quantitatif actuel à travers le globe est mauvais signe, symptôme d'irréversible décrépidité et dernier soupir.

Il faut inventer tout autre chose, tenir compte notamment de ce que l'un des instincts les plus puissants de l'homme, le troisième après l'instinct de conservation et l'instinct de reproduction, est l'instinct ludique.

L'avenir de l'éducation est intéressant à double titre : en lui-même d'abord, mais aussi en tant que cas particulier et exemplaire de l'approche futurologique. Le sujet incite à l'examen critique de certaines méthodes de prévision. On y saisit de façon particulièrement flagrante le risque d'erreur que présente la prévision par extrapolation lorsque — comme je crois que c'est ici le cas — les courbes de croissance (dont on sait que par définition elles ne se poursuivent pas à l'infini) entrent dans la zone où le phénomène qu'elles prétendent représenter change d'allure, de forme, de direction, pour peut-être même repartir en sens inverse. On voit tout l'intérêt qu'il y a à guetter, si faire se peut, les signes avant-coureurs qui annoncent l'approche de ce point de rebroussement.

* L'auteur est professeur à la Sorbonne et écrivain.

L'avenir de l'éducation — est-ce là un sujet important? Pour les uns, oui; pour les autres, non. Les avis divergent à l'extrême.

Un rapport du ministère britannique de l'Éducation (1) reprend pour titre une phrase de Disraeli: « l'éducation, c'est la moitié de l'avenir de notre nation ».

À l'opposé, l'ouvrage de Herman Kahn et Wiener (*The Year 2000*) consacre au problème de l'avenir de l'éducation, deux lignes en tout, sur 17 000 lignes environ; soit une « importance » de 0,0058%. Et dans le rapport Mesarovic-Pestel, *Stratégie pour demain*, le problème n'est pas même évoqué; le vocable « éducation » ne figure pas.

Entre les deux extrêmes, tout l'éventail. Disons, sans risque de nous tromper, que l'avenir de l'éducation, ce n'est pas... tout à fait rien; qu'il mérite quelque prise en considération et quelque réflexion.

Quelle sorte de considération, quel genre de réflexion? Là aussi, deux points de vue s'opposent diamétralement, mais cette fois, pratiquement sans nuances intermédiaires.

L'approche la plus ordinaire, traditionnelle, est à la fois quantitative et qualitative. À une demande croissante d'éducation à travers le monde, il faudra faire face en accroissant quantitativement et en améliorant qualitativement l'enseignement dispensé par les systèmes éducatifs. Considérant d'une part la croissance démographique, d'autre part l'exigence légitime d'une élévation progressive du niveau d'acculturation, on arrive à envisager froidement, en se fondant sur les prévisions de Tinbergen (2), qu'en l'an 2000 il y aura en Europe, plus d'enseignants que d'agriculteurs (plus de personnes pour dispenser un enseignement à la population européenne que pour produire sa nourriture); que la population scolaire et les enseignants composeront près de 25% de la population globale; « qu'une personne sur trois de la population européenne sera occupée par des activités d'éducation ».

Le postulat implicite est le même que celui de Herman Kahn: *rapid improvement in educational institutions and techniques* et de Daniel Bell: *unprecedented development of the teaching-system, longer studies, permanent education, continued training and instruction*. En somme, on extrapole. On prolonge dans l'avenir deux ordres de courbes: celles qui représentent la croissance actuelle de la population scolaire et du nombre des enseignants, celles qui représentent le progrès technologique des activités éducatrices. Herman Kahn le dit explicitement à un autre propos: « nos extrapolations sans surprise (*surprise-free, sic!*) se basent sur la supposition que des tendances à long terme,

(1) *Half our Future*, Londres, 1963.

(2) *L'Éducation créatrice*, Bruxelles, 1975.

manifestées depuis des siècles, ont toutes chances de se poursuivre encore au cours des trente-trois prochaines années ». Autrement dit: le système scolaire existe depuis quatre mille ans, il en durera bien encore trente-trois. Et en se développant continûment...

À l'opposé, quelques personnes (pour le moment encore très peu nombreuses) voient les choses autrement. Certains pensent que dans le domaine de l'éducation, les choses ne peuvent pas continuer ainsi, et que pour cette cause, en soi suffisante, elles ne continueront pas ainsi. On dirait qu'on atteint, pour diverses raisons convergentes, un point de rebroussement des courbes de croissance. Le mouvement pourrait bien prendre une orientation différente, dans une autre direction. Et c'est de cette nouvelle direction, hypothétique, qu'on cherche alors à se faire une idée, si vague soit-elle, en observant divers signes et symptômes.

Alvin Toffler dit: « Notre système scolaire est désespérément anachronique... Nos écoles ont le visage tourné vers l'arrière, vers un système scolaire périmé, à l'agonie. Il faut une révolution de l'éducation (*a new educational revolution is required*) ». Il n'en dit guère davantage. Il suggère, comme proposition positive, d'alléger le cursus, de supprimer le ballast inutile: l'enseignement de l'algèbre, du français, de l'histoire ancienne. Se référant à Ossip Flechtheim et à Robert Jungk, il suggère d'introduire à l'école le calcul des probabilités, de favoriser l'apprentissage des techniques de prévision, de familiariser de toutes les façons possibles les jeunes gens avec la dimension temporelle du futur, au lieu de leur ressasser les histoires du temps passé. Il ne met pas réellement en question l'existence d'un système scolaire; il ne songe qu'à le remanier, à l'adapter.

Johan Galtung va plus loin. Il souhaite, lui, qu'on repense de fond en comble le système éducatif. Il doit être remis en cause jusque dans ses principes fondamentaux. « Il est naïf de croire que les gens souhaitent vraiment recevoir une éducation, qu'ils en sont reconnaissants à ceux qui la leur donnent. Peut-être que l'idée même du savoir, des connaissances acquises, de la formation professionnelle, apparaîtra un jour comme absurde. Il se peut fort bien que dans le domaine de l'éducation, la demande, loin de croître régulièrement, se mette à diminuer; que la notion même d'éducation soit un jour rejetée. » Sa suggestion: « peut-être le savoir ne devrait-il pas être dispensé par des écoles, du moins telles que nous les connaissons, mais plutôt être à disposition des citoyens à tous les moments de leur existence — un peu comme des restaurants ».

(3) *Long-range policy planning in education*, OECD, Paris, 1973.

Voilà enfin une réflexion originale et que je suis tout disposé à croire féconde, allant dans le sens de l'avenir. J'avais, il y a plusieurs années — c'était même avant les événements de mai 1968 — proposé de remplacer les universités traditionnelles, qui me paraissaient avoir fait leur temps, par des systèmes de « self-service éducatif », de « libre service » où chacun, à quelque âge et pour quelque dessein que ce soit, irait se procurer lui-même le savoir dont il aurait à ce moment précis l'envie ou le besoin.

Après tout — des écoles, pour quoi faire? L'éducation, pour quoi faire? Est-ce une fin en soi? Pour le moment, la réponse est là: il y a des écoles depuis quarante siècles; à Sumer il y avait déjà des écoles très semblables aux nôtres, avec deux disciplines fondamentales, les lettres et les sciences. En raisonnant comme Herman Kahn, on est fondé à dire: voilà quarante siècles que cela dure, ça durera bien jusqu'à ma retraite.

Mais précisément divers indices donnent à penser qu'il pourrait bien se passer quelque chose avant même la fin du siècle, avant que nos étudiants d'aujourd'hui n'aient atteint la cinquantaine (et on sait que, comme disait le maréchal Pétain et comme disent les Anglais, « *life begins at fifty* »). Quelles choses? Il se pourrait que le « tremblement de terre » de mai 68 n'ait été qu'une légère secousse tellurique, un avertissement préalable à un véritable bouleversement. Ce n'était, alors, qu'une kermesse improvisée, et pourtant elle a provoqué le départ du général de Gaulle, elle a failli mettre par terre le régime qui paraissait si solide.

Pour essayer d'entrevoir non pas ce qui se passera — cela est de l'ordre de l'événement et échappe à toute prévision — mais ce qui pourrait se passer, d'imaginer ce qui, à l'occasion d'un grand chambardement, pourrait se substituer à un système défunt, il faut remettre en question bien des idées reçues, bien des « évidences ». Se demander si le fait que le système scolaire soit vieux de quatre mille ans suffit à assurer encore sa pérennité. Se demander si l'enseignement est une fin en soi, ou bien s'il n'est qu'un moyen subordonné à une autre et plus haute finalité; si cette finalité ne pourrait être atteinte, et peut-être mieux atteinte, par d'autres moyens que l'enseignement de type traditionnel; si l'éducation (dans la mesure où l'on entend par là le système éducatif, ce système doté de la force d'inertie la plus pesante), ne doit pas être remise en cause dans son essence et dans son existence.

Pour me faire comprendre, il ne sera peut-être pas inutile de me référer à mon expérience personnelle.

Je suis né dans le sérail. Pour un fils, petit-fils, petit-neveu d'enseignants, remettre en cause le système, c'est à peu près comme, pour un prêtre, pour un religieux, remettre l'Eglise en question (encore n'ont-ils pas, par définition, une hérédité sociale aussi chargée). L'Eglise est-elle une fin en soi, ou bien n'est-elle pas de l'ordre des moyens? Et si le moyen ne sert plus la fin, ne faut-il

pas le sacrifier au nom même de la finalité à atteindre? Si l'Eglise ne sert plus la foi, ne faut-il pas jeter l'Eglise par-dessus bord? Si l'Ecole, l'Université, ne sont plus capables de former leurs élèves, leurs étudiants, ne faut-il pas les jeter par-dessus bord? Je sais bien que l'Eglise, que l'Ecole, que l'Université, ont la vie dure et qu'il leur est difficile de mourir, en tout cas à froid. Qui oserait porter le couteau, qui oserait libeller l'acte de décès? Personne, certes; mais les événements, peut-être... Et alors, il serait bon d'y avoir réfléchi un peu à l'avance.

Il ne s'agit pas de renier le passé ni d'ignorer ce qui avait été fait, et parfois bien fait. Par exemple, lorsque Toffler prétend que la société industrielle a construit un système éducatif destiné à fournir à l'industrie la main-d'œuvre (cols bleus et cols blancs) dont elle avait besoin, je m'inscris en faux, du moins en ce qui concerne la France. L'enseignement primaire de la Troisième République (à la mise en place duquel ma famille avait activement participé) se donnait pour tâche principale de former des citoyens. Les républicains de ce temps-là avaient recueilli le fruit d'une longue expérience; ils savaient que, pour faire une république, il ne suffit pas de promulguer une constitution — il faut aussi qu'il y ait, en nombre suffisant, des républicains. L'école laïque, gratuite et obligatoire tant tournée en dérision s'assignait pour mission de former des républicains. Ce n'était pas si médiocre, et elle n'y était pas si mal parvenue; on l'a vu en août 1914.

Ceci dit, bien entendu les temps ont changé. On a remis l'instruction civique au grenier, et il y a des mots qu'on n'ose plus prononcer.

Ce qui n'a pas changé, c'est ce que j'appellerai *l'illusion pédagogique*. Il y a exactement cinquante ans, Freud publiait un petit essai intitulé « L'avenir d'une illusion ». L'illusion qu'il vidait, c'était la religion. Mais il faisait allusion à d'autres illusions qu'il ne désignait pas plus précisément. Je pense que l'une de ces autres illusions, c'est celle que nous avons nourrie et que nous nourrissons encore, à savoir que c'est au système scolaire qu'il revient de fournir la solution aux problèmes éducatifs. Enseigner davantage, enseigner mieux — enseigner encore, enseigner toujours...

Plusieurs expériences ont pour moi remis en cause la « religion » éducative. Désillusion? Non pas, mais tentative de lucidité. Regardons-y de plus près.

Amené à m'occuper du Tiers monde, j'ai constaté que nous avions espéré contribuer à son développement de deux façons principales:

— en favorisant son industrialisation (c'est là une illusion que pour ma part j'ai toujours dénoncée);

— en favorisant sa scolarisation. Cette illusion-ci, je l'ai longtemps partagée.

Or, nous devons bien constater que, en fait, le développement du Tiers monde ne passe ni par son industrialisation, ni par sa scolarisation, mais par sa militarisation. La première surprise passée, on se prend à réfléchir. On

s'aperçoit alors que c'est en effet dans l'ordre des choses, qu'il y a à cela des raisons, et même des justifications. Les considérations théoriques à ce sujet n'ont pas leur place ici. Le fait, en tout cas, est patent.

Le second choc qui a ébranlé « la loi de mes pères », ma confiance quasi mystique non pas en l'éducation, mais en l'efficacité du système éducatif, a été le résultat de mon expérience enseignante depuis un demi-siècle, et particulièrement depuis une quinzaine d'années.

Fanatique de la cybernétique à ses débuts, il me parut que la notion de feed-back informatif sur le résultat d'une action entreprise était une notion particulièrement utile, qu'il fallait nous l'appliquer à nous-mêmes: quelles informations recueillons-nous sur l'effet, sur l'efficacité, sur le rendement de notre action enseignante? Bien peu, à part les résultats des examens, et ils ne disent pas grand-chose.

Pour le reste... Pour le reste, nous autres enseignants qui sommes dans l'ensemble les parfaits croyants (*the True-believers*) en la Foi pédagogique, en quelque sorte les moins laïcs de notre époque, nous pensons tout naturellement que du moment que nous avons fait de notre mieux pour enseigner, pour développer l'enseignement en quantité et en qualité, nous avons fait notre devoir. Nous avons bonne conscience. Quant à la société dont nous ne sommes que l'un des rouages, elle a sur le sujet une vue simple et précise: « que les enseignants enseignent, c'est leur métier. Ne sont-ils pas formés, recrutés, payés pour cela? »

Or, ayant monté quelques feed-back informatifs sur l'efficacité réelle de mon enseignement — et de celui de mes collègues — je me suis aperçu d'un fait surprenant et apparemment paradoxal: plus nous enseignons, moins ils (les élèves, les étudiants) apprennent. Y a-t-il, là comme en économie politique, une loi des rendements décroissants?

Pire: il ne me semblait pas impossible qu'il y ait quelque relation de cause à effet entre ces deux termes, un jeu de somme constante entre le fait d'enseigner davantage et le fait d'apprendre moins. Comme il y a une dérive des finalités, l'enseignement se substituant à l'apprentissage en tant que finalité — de même il y a une dérive des responsabilités: si le système éducatif marche mal, c'est « la faute aux enseignants »; sinon leur faute personnelle, du moins la faute d'un enseignement « périmé, mal conçu, mal adapté... ». J'entends encore la voix du général de Gaulle: « l'Enseignement, ce grand corps incapable de se réformer lui-même... ». Je ne lui donne pas tort, bien sûr — mais est-ce bien la tâche du corps enseignant que de se réformer lui-même, alors qu'il n'est qu'un élément dans tout un système social, politique, culturel? Or, tout ce que cette société demande à l'enseignant, c'est de « bien faire son métier », c'est-à-dire qu'il enseigne — alors que c'est le principe même de l'enseignement qu'il faut remettre en question.

Voyez-vous un enseignant dire publiquement: « l'enseignement... pour quoi faire? » Il aurait sans doute des ennuis.

Et pourtant... L'école (pour appeler de ce simple mot tout le système scolaire) n'est que partiellement responsable de l'éducation donnée et reçue. On a comparé le système éducatif à un iceberg dont seule la pointe émerge. La pointe visible, c'est l'école. Tout le reste, invisible dans les profondeurs de l'océan, c'est la majeure partie de ce qui, effectivement, forme l'individu et assure ce qu'on appelle sa socialisation: c'est sa famille; ce sont ses compagnons d'étude et ses camarades de jeu, ce que les sociologues américains appellent « *the peer-group* », les pairs et compagnons; ce sont les partenaires sexuels; ce sont les média-lecture, publicité, bandes dessinées, télévision, voyages à l'étranger...

Quand on parle de l'école, on oublie généralement que l'enseignement qui y est officiellement dispensé a sur l'élève un impact infiniment moins fort que cette éducation que les jeunes s'y donnent entre eux: ce que j'appellerais l'éducation latérale. J'en parle en connaissance de cause: le seul bienfait de l'école aura été pour moi, la fréquentation des camarades. De mes maîtres je n'ai rien appris qui vaille, et pour le reste, je suis — comme, je pense, la plupart d'entre nous — un autodidacte. Cette éducation latérale est fondamentale; voilà pourquoi je ne suis pas favorable au « no-school-system » que l'on prête à Ivan Illitch. Les écoles doivent subsister; tout au moins il faut en conserver le préau, la cour de récréation — là où on joue avec les copains et les copines — la cantine scolaire...

Quelle est, à chaque époque, la part d'information éducative reçue du système scolaire enseignant, quelle est la part reçue de l'environnement? Il est bien entendu inconcevable d'obtenir des données chiffrées. Mais il est bien évident que, par comparaison avec l'enfant du début de ce siècle, l'enfant d'aujourd'hui reçoit de son environnement, une quantité d'informations multipliée par cent ou par mille.

Au milieu de notre siècle, après la guerre, il s'est produit un des plus importants tournants de l'histoire humaine. Jusque-là, l'information (éducative ou non) avait toujours été rare, chère, précieuse, convoitée, réservée à des privilégiés — un *bien*. Et voici que presque d'un seul coup l'information est devenue surabondante, peu coûteuse; qu'elle déferle de toutes parts en des quantités qui dépassent toute capacité non seulement d'assimilation, mais même d'absorption. En quelques décades on est passé d'un éternel problème de pénurie à un problème inverse, tout nouveau, sans précédent dans l'histoire humaine: une situation de pléthore. Du coup, *tous* les problèmes de l'éducation et de l'enseignement ont changé de sens. Il y a une inversion des données. Simple-ment, on met du temps à s'en apercevoir, plus de temps encore à en tirer les conclusions.

Les élèves, les étudiants nous arrivent déjà saturés d'informations. Devant l'information supplémentaire que nous considérons de notre devoir de leur apporter, comment voulez-vous qu'ils aient encore de l'appétit? Ils ont devant l'enseignement un haut-le-cœur compréhensible, une réaction de rejet que je considère comme biologiquement saine. Quel médecin songerait à traiter un estomac embarrassé en le surchargeant encore, fût-ce de petits plats soigneusement cuisinés? C'est pourtant ce que nous faisons, ou ce que nous tentons de faire — avec un résultat décevant, sinon désespérant. La diète hydrique, voilà ce que recommanderait le médecin — et un autre régime alimentaire.

Et puis, enseigner... quoi? Transférer... quel savoir? Servons-nous d'une image que je crois convaincante. On sait que la période d'un élément radioactif, c'est le temps — quelques fractions de seconde ou quelques siècles — au bout duquel la moitié de sa masse est détruite. On peut de même calculer la « période » du savoir, le temps au bout duquel il a perdu la moitié de sa valeur. On a calculé en Californie (bien entendu ces calculs ne donnent que des ordres de grandeur) que le savoir humain a doublé entre les débuts de l'ère chrétienne et l'an 1500, doublé encore entre 1500 et 1800, entre 1800 et 1900, entre 1900 et 1945, entre 1945 et 1960, entre 1960 et 1968. Cela veut dire que si l'on estime (pour simplifier les calculs) à cinquante ans la durée de vie active d'un enseignant, le savoir qu'il a acquis à l'école aura perdu, avant qu'il ne prenne sa retraite:

- du temps de Charlemagne un trentième de sa valeur, soit 3%,
- du temps de Descartes un sixième, soit 17%,
- du temps de Pasteur un quart, soit 25%,
- du temps d'Einstein la moitié (et plus), soit 50%,
- du temps de Heisenberg les trois-quarts et demi, soit 87%.

Actuellement, l'enseignant qui ne se recycle pas tous les ans, celui qui ne reprend pas tout son savoir à la base tous les cinq ans, n'est pas à la hauteur de sa tâche; il trahit sa mission. Ceci n'est pas seulement valable dans le domaine des sciences exactes; mais parlons un peu de la médecine, ou des sciences humaines...

Honnêtement: comment ne pas estimer indispensable, dans ces conditions, de réviser la notion même d'enseignement, de revoir complètement la relation enseignant-enseigné?

Voilà pourquoi toutes les réformes du système enseignant, toutes celles qu'on entreprend, toutes celles qu'on peut entreprendre dans le cadre politique actuel, sont vouées à l'échec. Aucune d'elles ne peut faire face à la situation, parce qu'aucune ne peut remettre en cause, pour des raisons évidentes, le principe même de « la machine enseignante », laquelle ne fonctionne plus. On a beau bourrer la chaudière, pousser la vapeur, bloquer les soupapes: la vieille locomotive — la machine pédagogique de l'ère industrielle — a des pannes de

plus en plus fréquentes, elle menace de rendre l'âme. Mais l'institution a la vie dure: elle ne veut pas, elle ne peut pas mourir. Et tant qu'elle tourne, il n'est pas facile de lui substituer autre chose.

Il ne s'agit pas là des réflexions désabusées d'un enseignant déçu et qui n'aurait pas su adapter son enseignement aux temps nouveaux. Au contraire: j'ai fait un certain nombre d'expériences, dont certaines ont pleinement réussi. Elles ont été pour moi non moins instructives que les échecs; et les conclusions que j'en ai tirées vont dans le même sens: le système scolaire est à revoir dans son principe même.

On ne peut pas compenser l'échec de l'illusion pédagogique en la doublant d'une illusion technologique. Dans le domaine qui est plus spécifiquement le mien, l'enseignement des langues étrangères, on a quelque temps fondé de grands espoirs en une méthodologie basée sur la linguistique structurale, sur la psychologie du comportement, appuyée par les techniques audio-visuelles. On pensait qu'un enseignement scientifique et programmé permettrait d'enseigner les langues à un vaste public de façon économique et sans échec possible. Depuis un an, on reconnaît à tout le moins les limites de cette méthodologie. On essaie de la repenser en réintroduisant des éléments bannis: l'individualisation (à chacun sa méthode), l'importance des facteurs cognitifs (à chacun sa façon de digérer ce qu'il apprend). L'enseignement infaillible, fût-il scientifique dans ses principes et technologiquement très évolué, cela n'existe pas: il y a de multiples façons d'apprendre.

Or la finalité de l'opération, ce n'est pas qu'on (*on*, c'est-à-dire les enseignants) enseigne, mais qu'on (*on*, c'est-à-dire les enseignés) apprenne; plus exactement encore: qu'on « cause la langue », fût-ce sans qu'on vous l'ait enseignée, ou même sans que vous l'ayez apprise.

Et là, ce qui intervient à titre de facteur décisif, c'est ce que j'appelais tout à l'heure l'appétit, ce qu'actuellement on nomme « motivation ». Je fais donc appel à la sagesse des nations, laquelle sait depuis bien longtemps « qu'on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif ».

Or, plus on met l'accent sur l'enseignement, plus on encourage et développe la passivité de l'élève. La voilà peut-être, l'explication du « jeu à somme constante » dont je parlais en constatant que plus nous enseignons, moins ils apprennent.

Quelle est l'alternative à un système scolaire périmé, inefficace, abominablement dispendieux et qu'on accusera prochainement de gaspillage? Je n'en sais rien. Je sais seulement que tout est à refaire, et que cela exigera des esprits lucides et courageux.

Courageux... Nietzsche pensait que l'erreur est le fait de la lâcheté, plutôt que de la bêtise. En veut-on un exemple?

Nous entrons, à reculons il est vrai, dans l'ère des civilisations dites post-

industrielles. Ce seront — elles le sont déjà, mais il s'en faut de beaucoup qu'on accepte de le reconnaître — des civilisations du loisir, où le jeu sera roi. Or, que savons-nous du jeu, de l'instinct ludique ?

Le milieu de notre siècle aura été marqué par la libération de l'instinct sexuel. Mais après l'instinct de conservation et l'instinct de reproduction, la troisième place revient sans conteste, à l'instinct ludique. C'est à son tour, dans les dernières décades de ce siècle, de faire sa percée, d'être admis, reconnu, étudié. Voici venir l'ère de l'*homo ludens*, comme le dénommait Huizinga. Mais l'instinct ludique est encore entouré de tabous. On sait le scandale amusé qui a accompagné récemment l'institution, à l'université de Vincennes, de cours et de travaux pratiques sur la sexualité; encore cela est-il possible, et finalement admis. Imagine-t-on qu'on puisse aujourd'hui proposer à une université parisienne de faire un cours sur le jeu, des travaux pratiques sur les jeux, un séminaire sur l'instinct ludique ? « Ce n'est pas sérieux », dirait tout le monde. Sérieux, si — et il n'y aurait même rien de plus sérieux. Dangereux, oui; subversif, oui: on décèlerait derrière maint aspect de la civilisation contemporaine, sinon derrière tous, des manifestations de l'instinct ludique, la plupart du temps inconscientes d'être telles, rarement avouées, soigneusement camouflées. Qu'on songe au *Kriegspiel* des militaires, au tournoi des hommes politiques qui rompent des lances sans se faire trop de mal, à la Comédie ecclésiastique (comme disait le R. P. Labat), au théâtre dramatique de la magistrature assise et debout, au cabotinage exigé des enseignants, à l'aspect festif des manifs, aux duels oratoires auxquels on se complaît dans les formes modernes du palabre: conseils, commissions, colloques en tous genres; qu'on songe au côté ludique de la circulation automobile. Deux ou trois millions de Français en vivent! Sans parler bien entendu de la part du PNB consacrée ouvertement aux jeux de toute espèce: dix milliards joués en une seule course de chevaux, l'équipe de foot-ball de Saint-Etienne coûtant un milliard (ancien, tout de même) par an...

Qu'il plaise ou non de le reconnaître, l'avenir s'infiltré déjà dans le présent; il est déjà là. Sous nos yeux la société de demain, la société de loisirs, est en train de s'organiser, sans oser encore dire son nom.

La prolongation de la scolarité jusqu'à seize ans — en fait, et de plus en plus jusqu'à dix-sept, dix-huit ans et au-delà — n'a tout son sens que si l'on constate en même temps que pour l'année 1975-1976 la jeunesse scolarisée aura disposé au minimum de 209 jours de congé pour 156 jours de classe (sans tenir compte des jours de grève, des modifications d'horaires en période d'examen, etc.).

Aux « scolaires » il faut ajouter, en France, 825 000 « étudiants » auxquels, en 1974-1975, telle université de la région parisienne n'avait dispensé que 15 ou 16 semaines de cours et travaux pratiques (contre 36 semaines de « loisirs »

à des titres divers), sans pour autant d'ailleurs, distribuer moins de diplômes que d'autres universités.

Les Français consacrent entre le quart et le cinquième de leur PNB aux loisirs (y compris le tourisme).

Aucune organisation sociale (le système éducatif ne saurait faire exception) ne pourra subsister si elle ignore le rôle, désormais déterminant, de l'instinct ludique; si elle ne sait en intégrer les exigences dans ses structures. Seul le régime soviétique paraît jusqu'à présent faire face tant bien que mal aux troubles sociologiques résultant du désœuvrement post-industriel. Le prix auquel cela se paie, c'est l'ennui, et c'est la répression, peut-être avec l'explosion au bout.

Il est grand temps de reconnaître la puissance de l'instinct ludique, de l'étudier dans ses différentes manifestations et sous ses multiples masques — et, pour commencer, d'en faire franchement l'aveu.

*Si les progressions particulières sont insensibles,
celles qui sont stimulées par des vues ultérieures
qui s'associent à leur puissance sont très rapides.*

C. N. Ledoux (XVIII^e siècle)

Pas d'Europe sans prospective

DE L'UTILITÉ DES MISSIONS « IMPOSSIBLES »

*Questions à Serge ANTOINE **

*Entre deux réunions sur la prospective européenne **, organisée l'une par le Zentrum Berlin für Zukunftsforschung à Berlin les 25 et 26 mars 1976 et l'autre par l'Association Internationale Futuribles à Arc-et-Senans du 15 au 18 septembre 1976, Serge Antoine répond ici à trois questions sur l'Europe et la prospective.*

La première question porte sur le développement en Europe des « administrations de mission » et sur la nécessité de vaincre les rigides découpages disciplinaires classiques. La seconde a trait à la problématique du futur envisagée à travers les problèmes inter-disciplinaires actuels et en particulier celui de l'environnement. Enfin, l'auteur énonce dix conditions nécessaires au succès d'une prospective européenne valable.

* Serge ANTOINE, qui est membre du Conseil de l'Association Internationale Futuribles, est directeur de la revue « 2000 » et président de la Fondation C. N. Ledoux pour les réflexions sur le futur. Il est Secrétaire Général du Haut comité de l'environnement au ministère de la Qualité de la vie et initie des travaux de prospective sur la Méditerranée. Il vient d'être nommé membre du Conseil d'administration de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Dublin).

** Sur la prospective européenne, voir notamment dans les récents numéros de la revue *Futuribles* :

— L'Europe face au Futur par Emilio Fontela (N° 1-2, Hiver-printemps 75),

— La politique de l'environnement et l'avenir des relations entre l'Europe et le Tiers-Monde par Jean-Paul Ceron, Jean-Charles Hourcade et Michel Schiray (N° 4, Automne 75),

1. *En fait d'Europe unie, on parle le plus souvent de l'Europe par morceaux, de l'Europe découpée selon les éternels compartiments disciplinaires. Il s'agit ou de l'Europe de l'acier, ou de l'Europe de défense, mais presque jamais d'un réel projet global européen. Pensez-vous que l'Europe du pas à pas, qui s'attaque aux secteurs ou aux produits les uns après les autres, puisse réellement progresser ? Une approche plus volontaire par grands projets n'est-elle pas nécessaire ?*

On ne peut indéfiniment « curiaquer » les questions les unes après les autres, les traiter l'une après l'autre.

Je me souviens que, dans les années 50, pour dessiner une coopération européenne, on avait hésité entre deux stratégies : construire l'Europe à partir des matières de base, le charbon, l'acier puis l'atome, les produits agricoles, etc. Jean Monnet avait opté pour cette voie qui a été et est encore largement celle de la communauté des neuf. C'était un bon départ.

Maurice Rotival, lui, en aménageur, avait préconisé la mise en commun d'un développement régional : la vallée du Rhin, sorte de Tennessee valley de l'unité européenne. Mission impossible. On récusait l'idée. Les structures administratives ou ministérielles préférèrent l'organisation « verticale » pour régir des domaines que l'on peut bien délimiter : la santé, les transports, le logement, la police, la marine marchande, etc.

Pourtant, dans bien des pays — et en particulier dans le nôtre — en plus de ces découpages fonctionnels, la société fait aujourd'hui naître des besoins et une sémantique que je qualifierai de « diagonale ». L'environnement, la qualité de la vie, l'aménagement du territoire, par exemple, sont des objectifs publics à vocation « diagonale ». Les administrations qui s'en occupent sont appelées des « administrations de mission ». L'objectif est presque désigné dans leur intitulé. Le pouvoir politique les adopte d'autant plus vite qu'ils couvrent, non des domaines, mais des objectifs de société.

Le ministère de la Qualité de la vie a succédé, en 1974 — avec une définition élargie — au ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement. Son titulaire, entre 1971 et 1974, M. Robert Poujade, a écrit une histoire qu'il a intitulée « Ministère de l'impossible » dont je recommande la lecture.

J'ai beaucoup donné de moi, dès 1967-68, à la naissance de ce ministère parce que j'ai senti qu'aux actions de la puissance publique que l'on peut qualifier de « verticales » ou spécialisées, il fallait ajouter des missions « impossibles », des missions « diagonales » comme celle-là. L'aménagement du terri-

— Compte rendu du projet « Europe + 30 » par Lord Kennet (*Futuribles*, n° 4, Automne 75).

— Réponse à Lord Kennet par Peter Mettler (*Futuribles*, n° 6, Printemps 76).

— Prospective et Aménagement du Territoire en Europe par Jacques Durand (*Futuribles*, n° 7, Été 76).

toire, c'est-à-dire une stratégie de géographie volontaire, a longtemps été, dans mon pays, la seule et j'y avais consacré 10 années.

Aujourd'hui, de nombreux ministres, secrétaires d'Etat ou hauts fonctionnaires sont investis d'une mission « impossible » :

- le travail manuel,
- la consommation,
- la condition féminine,
- le littoral, etc.

Dans le monde mécanisé, compartimenté et hyperspécialisé qui est le nôtre, la collectivité cherche à répondre à des aspirations profondes, à des problèmes non satisfaits.

La « qualité de la vie », pour n'en prendre qu'une, est une dimension nouvelle de la vie politique et de la vie administrative; elle n'en est encore qu'à ses débuts mais, dans les différents pays que je visite régulièrement, elle prend une place de plus en plus importante. Bien sûr, cette préoccupation a d'autant plus de mal à se faire, comme on dit, « sa place au soleil », qu'elle doit être prise en compte par les structures existantes et assumée ou « internalisée » dans leur action; elle doit aussi être présente, à la fois au niveau national et au niveau régional ou local proche du citoyen et de l'habitat que l'on cherche à satisfaire. Je ne m'étendrai pas sur ces difficultés. Mais je crois le thème en voie d'être majeur et, je le pense, dominant en Europe, en tout cas bien avant l'échéance des 30 prochaines années.

2. Les « impossibles » missions diagonales impliquent une réflexion fondamentale sur les projets de société. Ce faisant, ne s'accompagnent-elles pas parfois d'une mise en cause radicale des structures et des processus d'évolution et de ce fait d'une réflexion prospective inévitable ?

Pas nécessairement. Je ne suis pas de ceux qui considèrent que la prospective doit se nourrir uniquement de globalités. Il faut démystifier la prospective et permettre, par exemple, à des petites et moyennes entreprises, d'en faire autant sur des thèmes restreints. A Arc-et-Senans, ma plus grande satisfaction sur 250 réunions et colloques qui s'y sont tenus en 5 ans, a été la séance de travail consacrée par le syndicat local des fromagers aux dimensions à long terme de leur production.

Ceci étant, l'approche plus globale, la « diagonale » parce qu'elle sous-tend une problématique ou une éthique, ne peut être valorisée que par la prospective à long terme. Il est des « diagonales » pour lesquelles la prédisposition est grande; la qualité de l'environnement, par exemple, est très liée à une vue à long terme des choses et des sociétés.

— La première raison, à mon avis, provient de ce que l'environnement et la qualité de la vie sont nés parce que les structures politiques et administratives

avaient trop peu pris en compte ce que j'appelle « le pays des profondeurs » : celui de ses inquiétudes profondes, mais aussi celui de ses racines. Les sociétés rurales (et les sociétés qui ont suivi mais qui étaient encore proches d'elles) avaient un rythme millénaire : celui du « temps long » des grandes évolutions séculaires, des contrats de génération ; ce temps long qui explique aussi bien les paysages de l'Europe que les cathédrales du Moyen-âge que l'on a quelquefois mis 300 ans à construire. Les sociétés rurales charriaient avec elles, dans leurs superstructures politiques, ces dimensions longues que nos sociétés de l'éphémère, de l'événementiel et de la consommation ont tendance maintenant à éliminer. Les grandes respirations ne peuvent plus se faire aujourd'hui et nous devons nous contenter de celles, admirables, il est vrai, des médiateurs, des historiens comme Toynbee, Duby ou Leroy-Ladurie (dont les fresques rurales passionnent en ce moment beaucoup de citadins). Le « Cheval d'orgueil », récit d'un paysan perdu entre deux civilisations, s'est vendu à plus de 400 000 exemplaires je crois.

Or, nos sociétés de consommation rapide des choses, du temps, de l'espace, nos sociétés de macadam ont fini par entraîner des ruptures avec le milieu. Louis Armand — qui est mort il y a trois ans — et qui a été l'un de ceux à qui l'on doit la mise en place d'une politique de l'environnement en France et qui est aussi un des quatre grands de la prospective française contemporaine, a dit que l'environnement était moins né de la pollution que de cette rupture « de langage familier » entre la société et le milieu. « Il faut, disait-il, réapprendre la grammaire de nos relations individuelles avec la nature ».

La réintroduction du long terme et de la prospective est donc, à mes yeux, tout à fait parallèle et même intimement liée à la prise en compte des facteurs qualitatifs rejetés jusqu'alors de la scène politique. En est un signe, l'extraordinaire « complicité » qu'il y a eu entre les hommes de la prospective et ceux qui se sont efforcés de faire émerger des dimensions qualitatives. Bertrand de Jouvenel est de ceux-là qu'il faut saluer aujourd'hui à la fois comme l'un des grands lanceurs de prospective et comme l'un des tout premiers à nous avoir fait découvrir cette autre économie politique qui commence seulement à naître : celle des « aménités ».

— La deuxième raison, qui explique les rapports étroits entre la prospective à long terme et la politique de la qualité de l'environnement, provient de ce que les données mêmes du milieu de vie et du cadre de vie sont des données longues.

Si nous pensons aux milieux, à l'eau ou à la forêt, par exemple, nous savons bien qu'ils impliquent pour leurs changements, volontaires ou involontaires, des périodes qui sont assez longues. L'eau de la Méditerranée, sur laquelle la France travaille en ce moment avec dix-sept autres pays de cette mer internationale à l'horizon des 50 prochaines années dans un projet de prospective

que j'appellerai volontiers « Méditerranée + 50 » et que l'on qualifie officiellement de « Plan Bleu », se renouvelle tous les 80 ans; celle de la mer Noire, tous les 250 ans.

Quant aux forêts que l'on abat, on sait toute la lenteur qu'il faut pour reconstituer le tapis végétal. Je n'ai pas vu de meilleure pédagogie prospective que celle de l'Office national des forêts qui, dans les zones urbaines boisées qu'il a dû élaguer et que les citadins sont pressés de voir reverdir, affiche, en grands écriteaux: « Ici semis de plantations en 1976: milieu végétal reconstitué en 1985, forêt normale en 2070 ». N'est-ce pas Napoléon qui avait adressé au corps des forestiers une circulaire pour qu'ils prennent en considération, pour les plantations nouvelles, l'usage que l'on fera du bois un siècle après?

Et si l'on se réfère au cadre de vie, les rythmes sont-ils plus rapides dans les milieux artificiels? Alfred de Musset ne disait-il pas, en 1834 déjà: « Nous ne vivons que de restes: notre société n'a pas réussi à imprimer aux villes la marque de notre temps ». Nous savons ce que la prospective urbaine en France doit à Paul Delouvrier qui, en 1965, a été l'un des premiers « décideurs » à parler publiquement de l'horizon 2000 ou 2020 à propos de la Région parisienne dont il avait la charge, même si l'on pouvait contester l'ambition chiffrée de ses prévisions de population.

La prospective à long terme et la prise de conscience de l'environnement que j'ai prises comme exemple de « diagonale » ont donc vocation à être étroitement liées. Mais cela n'est pas automatique et il faut même un bon humus pour que pousse la fleur:

1. D'abord une politique de l'environnement se doit de promouvoir des recherches sur le long terme. Il est indispensable, non seulement d'effectuer des recherches sur la pollution et de recenser les moyens d'y remédier, mais il faut passer du temps à une recherche sur la recherche pour dégager les tendances à long terme qui résultent de l'évolution constatée et calculer les conséquences en chaîne; mesurer les futurs possibles; envisager les accidents, les conséquences de politiques plus ou moins dures de l'anti-pollution; examiner les résultats d'une croissance économique moins forte ou ceux d'une « autre croissance ».

Il est essentiel que les chercheurs consacrent du temps à nous prévenir des situations probables dans divers cas de figure et déterminent notamment les phénomènes irréversibles: « les points de non retour » (1) ou les durées longues

(1) Le Centre international de réflexions sur le futur d'Arc-et-Senans a accueilli, au cours des dernières années, des rencontres de travail intéressantes, sur ce thème de l'« irréversible ». Par exemple, Pugwash, ou encore deux réunions sur les espèces végétales en voie de disparition en 1973 et 1975. Il y a un an, dans le cadre de l'année européenne du patrimoine architectural, on a réfléchi à la conservation architecturale de longue durée.

de récupération; par exemple, les 250 ans qu'il faudrait pour récupérer certains grands lacs américains ou la Baltique.

2. En second lieu, la politique de l'environnement et de la qualité de la vie n'a pas de meilleurs auxiliaires que la conscience et la mentalité des hommes dont les réflexes de survie sont — je me range dans les « optimistes » — assez grands mais que l'on ne mobilise pas assez. Les faits porteurs d'avenir et les risques, l'opinion commence à les connaître (le Club de Rome a eu un grand rôle de vulgarisation — à la fois prospective et environnementale — à cet égard).

Or, que constatons-nous? Non une démobilisation ou même une attitude défensive de « croissance zéro », mais une approche beaucoup plus profonde et durable qui tend à promouvoir une gestion de ressources « en bon père de famille » ou à susciter une lutte contre les « gaspillages ». Des pays vont chercher des pistes de l'« éco-développement » et s'efforcer d'échafauder une nouvelle économie politique. Le rapport d'un groupe sur l'antigasillage (2) que j'ai contribué à mettre en place en 1973-1974 a eu, je le pense, un retentissement en profondeur assez grand et annonce des changements à long terme.

3. La troisième et dernière chose que je voudrais vous dire sur la relation qui devrait se développer entre les « diagonales » et la prospective, c'est que l'espace et le temps sont des dimensions de référence conjointes, pour la prospective sociale à long terme et pour de nombreuses diagonales. La prospective à long terme réunit par exemple, environneurs et aménageurs. Sur le temps long, seule une stratégie géographique de la qualité peut être suffisamment puissante pour valider l'aménagement du territoire; je l'ai dit en Allemagne fédérale, lors du Colloque sur « la qualité de la vie et l'avenir » organisé par les syndicats I. G. Metall à Oberhausen, en 1972.

Pardonnez-moi le jeu de mot, mais il exprime ce que je sens: « le ménagement des ressources » passe par un bon « management du territoire ». Je le dis parce que je crois que, comme l'eau ou l'air et, peut-être plus encore, l'espace est une denrée rare. De grands savants, d'un pays pourtant vaste, l'URSS, le rappellent souvent avec raison.

Je le dis aussi parce que, dans notre société, encombrée de messages et de tentations, on risque après la sagesse paysanne des millénaires, de faire n'im-

(2) Groupe qui, en un an, après la crise du Kippour, a préparé un rapport sur une nouvelle conception de la politique économique axée sur une définition plus qualitative des ressources et de l'environnement. Il a été préparé par: MM. Claude GRUSON, Serge ANTOINE, Jacques ATTALI, Pierre CHASSANDE, Paul CORNIÈRE, Jean COUTURE, Alain COUZY, Bernard DELAPALME, Jacques DUMONTIER (†), Claude GUILLEMIN, Eric JABOUILLE-LASALLE, Pierre LAFITTE, Mme Patricia DE LASTEYRIE, Edmond LISLE, Dominique MOYEN, Ignacy SACHS, Jean-François SAGLIO.

porte quoi. La modification « volontaire » des climats devient un réel problème international. Et comment en serait-il autrement lorsqu'on voit de plus en plus de « décideurs » se lancer dans n'importe quelle aventure sans réfléchir à ses conséquences et se lancer comme le roi de Courtelande d'Audiberti:

« Vous avez plein de marécages n'est-ce pas ?

« Eh bien, qui nous empêche de planter dedans d'énormes tuyaux de fer-blanc, je dis bien de fer-blanc, comme le fer-blanc des gouttières, afin de rassembler toute l'eau dans une vallée et que, de là, elle se rende dans les fleuves. Sur les marécages, le blé poussera. L'Angleterre n'en produit guère, elle nous en prendra 15 bateaux par an ! »

Avec une nouvelle sagesse de la maîtrise de la géographie en devenir et une grande attention aux cycles et au temps longs, nos sociétés européennes sont capables de se sauver. Et de retrouver aussi le sens de leur histoire. Sans elle, je crains le pire.

Soyez polis, disait Prévert, avec la terre et le soleil (3).

3. *Le développement des missions diagonales et de la prospective est-il de nature à donner à l'Europe une nouvelle chance ?*

Dans l'histoire des peuples, les chances n'existent pas, elles se prennent. Il est vrai que le moment est plus propice qu'il y a 10 ans. Mais pour qu'une vue à long terme de l'Europe se dessine valablement, de nombreuses conditions doivent être réunies. A mon avis, au moins une dizaine de conditions sont nécessaires.

1. Il faut que l'Europe investisse sérieusement dans la recherche prospective. On ne peut pas simplement parler de prospective: il faut en faire! Cela coûte du temps, des hommes, de l'argent. L'effort ne représente que quelques centimètres d'autoroutes et pourtant l'on entend trop souvent dire: « nous sommes en crise, jouons sur le présent sans nous occuper des surlendemain ».

2. Il faut que la recherche prospective soit délibérément ouverte sur la réflexion qualitative et les choix de société. L'Europe a terriblement besoin d'une recherche des finalités: « dis-moi ce que tu veux être et je te dirai qui tu es ». l'Europe, aseptisée par la technocratie et la réglementation, a besoin d'une grande bouffée de vie. J'ai parlé de tout ceci, il y a quelques semaines, avec Ingelstam et Backstrand qui, en Suède, auprès d'Olof Palme, s'efforcent

(3) « Soyez polis.

Il faut être aussi très poli avec la terre et avec le soleil; il faut les remercier pour la chaleur, pour les fruits, pour tout ce qui est bon à manger, pour tout ce qui est beau à regarder, à toucher, il faut le remercier. Il ne faut pas les embêter, les critiquer; ils savent ce qu'ils ont à faire, le soleil et la terre; alors, il faut les laisser faire, ou ils sont capables de se fâcher; et puis après, on est changé en courge, en melon d'eau ou en pierre à briquet et on est bien avancé... »

précisément, avec leur Secrétariat d'études sur le futur, de déclencher une « prospective participative » (ce que l'on appelle là-bas, les 3 « p » : le processus de participation prospective) (4).

Pour engager la prospective européenne dans cette voie, plusieurs chemins sont possibles (5). Je n'ai pas le temps de développer ici mais j'insisterai simplement, après Robert Jungk, sur l'importance de l'éducation. Celle-ci doit développer l'approche prospective. Elle ne le fait pas suffisamment aujourd'hui et la littérature pour enfants, par exemple, (scolaire ou non scolaire) introduit mal la dimension de l'avenir. L'analyse que nous avons pu en faire en 1973, entre Européens, à Arc-et-Senans (6) fait apparaître trop de « futur-fuite » : la technologie (spatiale, par exemple) victorieuse, la nature rassurante (les animaux sages), la science fiction au rabais (« fais-moi peur »)... Il y aurait beaucoup à dire sur le processus éducatif à repenser sous cet angle. L'apprentissage du temps long (plus difficile à percevoir que l'espace pour l'enfant), la non-rupture entre l'histoire et l'avenir, la diffusion des non-connaissances (alors que l'Education veut être trop systématiquement la « diffusion des connaissances ») l'apprentissage d'une situation où il y a des inconnues, l'exercice des responsabilités et des choix (rejet du futur divinatoire).

3. Il faut que la recherche prospective européenne amplifie les choix et que les sociétés s'approprient leur avenir. Elles sont aujourd'hui malades de ne pas formuler de projets.

C'est dire aussi que la recherche doit favoriser les innovations et les expérimentations sociales. Coupée du présent, la prospective est un alibi et une fuite. Elle doit aider à mieux comprendre le présent et aussi à avancer. C'est dire que la prospective européenne doit entraîner nos sociétés à être plus expérimentales. Nous souffrons aujourd'hui de ce que la « futurologie » (qui n'est pas la prospective) ait produit plus de modèles de contraintes et de stéréotypes que de recherche de libertés, de « futuribles ».

4. Il faut que la recherche prospective soit décentralisée et, mieux encore, décentralisatrice. La prospective ne s'organise pas; elle se cultive. Elle ne gagnera pas à voir une « Rand » européenne artificielle monopoliser la recherche prospective dans une tour d'ivoire. La prospective pour réussir — comme l'environnement d'ailleurs — doit être internalisée. Elle doit tra-

(4) Voir à cet égard le n° 7 de la revue *Futuribles* qui est principalement consacré à la « démocratie prospective » (avec Alvin TOFFLER, Peter C. DIENEL, David E. APTER, Robert JUNGK, etc.).

(5) Le Président de la République française a souhaité en 1977, la venue en France, d'assises de la qualité de la vie.

(6) Colloque organisé par la « Joie par les livres ».

vailler et faire travailler des équipes existantes et tisser un véritable réseau de forces vives.

5. La décentralisation doit être entendue au sens territorial notamment et il serait bon que se développent les exercices régionalisés de prospective (en 1973 en Bavière, je crois, a eu lieu un exercice de ce genre; en 1976, la région de Franche-Comté a entrepris un examen de son avenir dans le cadre européen lors de 3 jours de travail à Arc-et-Senans).

Cette décentralisation doit soigneusement relier les études aux responsables politiques, économiques et sociaux. En ce sens, l'institut de l'environnement que préside M. Edgar Faure et qui doit se mettre en place à Bonn, a un rôle important de médiateur et peut faciliter la rencontre, par exemple, entre élus et associations.

6. La recherche européenne a, devant elle, un très grand champ d'analyse. Il faut qu'elle soit globale mais elle trouvera toute sa force en s'attachant à ce qui est dans l'ombre, c'est-à-dire aux relations, aux interfaces. Notre société compartimentée a déjà secrété des prévisions spécialisées en trop grand nombre. Mais elle découpe l'avenir comme un poulet avec un sécateur. Il faut le faire à la main.

7. L'analyse des constantes est également très importante: par exemple, celle de la nature humaine. René Dubos, insiste beaucoup sur le fait que l'homme est très malléable et qu'il peut s'adapter à presque tout; mais doit-il le faire? et dans quelles limites?

8. Des recherches sur l'environnement, je tire le sentiment qu'il faut se préoccuper, parmi les changements possibles, de ceux qui sont irréversibles. Les points de non-retour doivent être, par priorité, analysés de suite.

9. Parmi les points qui me paraissent essentiels à faire entrer dans une prospective européenne, figurent ceux qui intéressent le domaine patrimonial qui est « res nullius »: les océans, le milieu végétal, les espèces animales, la haute atmosphère.

10. Il est enfin essentiel — mais ceci est évident de toute prospective, territoriale ou autre, qu'elle soit largement ouverte. Une prospective de l'Europe qui ne serait pas ouverte sur celle du monde en développement n'a pas de sens. Je l'ai dit dans l'édition française du premier rapport du Club de Rome.

Mieux vaudrait ne pas se lancer dans la prospective en Europe que d'ignorer les chemins Nord-Sud.

Zentrum Berlin für Zukunftsforschung (Z.B.Z.)

CENTRE DE RECHERCHES DU FUTUR DE BERLIN

Ce centre a été créé en 1968 sous l'impulsion de Robert Jungk en tant que lieu de communication et de recherche interdisciplinaire. Depuis, il est resté une initiative purement privée de ses 200 membres, issus du monde de la Science, de la Recherche, de l'Administration, de la Politique.

L'Association s'est fixé le devoir, d'une part, de faire des études sur le futur, avec des méthodes scientifiques et des moyens basés sur l'interdisciplinarité, et d'autre part, de rechercher des alternatives qui assurent à la civilisation humaine une évolution porteuse de progrès.

La concrétisation de ces buts et de ces devoirs concerne particulièrement les activités suivantes :

- examen de thèmes de recherche autonome;
- examen de thèmes de recherche, fourniture de communications et de consultations dictées par ses propres orientations scientifiques, pour les décideurs politiques, économiques et techniques, dans le cadre de tâches coordonnées;
- édition de publications scientifiques;
- mise au point de rencontres scientifiques;
- collaboration avec des organisations analogues, sur une base nationale ou internationale;
- la connaissance du public au travers de l'information et de la communication (paragraphe 3 des statuts).

L'Association élit tous les trois ans, un conseil qui représente la direction. Jusqu'à présent, ont fait partie du conseil :

- le professeur Dr. Peter von Blanckenburg,
- le Dr. ing. Jurgen Bommer (bureau),
- le Dr. Walter Buckmann (Vice-président du bureau),
- le professeur Dr. Ossip K. Flechtheim,
- l'ing. diplom. Lothar Juckel (Vice-président du bureau),
- le professeur Dr. Robert Jungk,

le professeur Dr. Helmut Klages,
 le professeur Dr. H. H. Køelle,
 Herbert Kundler,
 le professeur Dr. Rainer Mackensen,
 le min. Ing. Peter Menke-Glückert (Président du bureau),
 le Dr. ing. Harro Trenkler.

Depuis 1968, le ZBZ édite un journal bi-mensuel sur ses propres activités scientifiques — analyses et pronostics — (édition en vente, 2 500). Celui-ci est en même temps l'organe des sociétés amies de recherche sur le futur de Hambourg (GFZ), de Suisse (SFZ), d'Autriche (OGE). Cette revue peut être fournie sans adhésion par voie d'abonnement.

Depuis 1970, environ, le ZBZ oriente ses activités en liaison avec l'*Institut de Recherche du Futur* (IFZ), qui, avec ses 12 collaborateurs scientifiques, a travaillé durant ces dernières années à environ 50 projets de recherches, essentiellement pour des organismes publics. La plus grande partie des travaux, destinés à l'Administration, a porté sur les domaines de la *planification opérationnelle et des aides à la décision* dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement, de l'aménagement de l'espace, ainsi que sur la *planification sociale à long terme*, et spécialement la recherche des loisirs, le développement urbain, les techniques de communication, le secteur tertiaire. (Directeur de l'Institut depuis 1976: le professeur Dr. Ossip K. Flechtheim, Hans Buchholz.)

Outre ces activités le ZBZ prépare et organise lui-même des séminaires sur des thèmes relatifs au futur.

Cette année également, des projets devraient se réaliser en liaison avec les associations amies, la *Société pour la Recherche du Futur et de la Paix* de Hanovre (350 membres), et la *Société pour les Questions du Futur de Hambourg* (130 membres) et sous l'égide de cette dernière.

Cette Société de recherche du futur, la plus puissante du point de vue de ses membres, va organiser en commun avec la *Fédération mondiale pour les Etudes du Futur* de Rome en 1978, à Berlin, la sixième conférence mondiale de recherches sur le futur.

Des compléments d'information et des contacts avec nos membres peuvent être pris au siège de l'Association, 15, Giesebrechtstrasse, 1000 Berlin 12, tél.: 030-883-88-74; telex ifz d.

BIBLIOGRAPHIE

ANNE JAUMIN, *La Policy Science: une nouvelle école de la décision publique* (Bruxelles, Editions Bruylant), 1975, 280 p.

Avec la thèse de cette jeune et brillante politologue de l'université de Louvain, nous disposons d'un excellent bilan critique du grand courant intellectuel qu'est la « Policy Science » (PS), terme forgé en 1951, par Harold Lasswell pour désigner « une approche englobante qui, dans la recherche, accorde une attention privilégiée au processus décisionnel », comme l'écrit dans sa préface, le professeur André Molitor.

Par réaction contre les carences conceptuelles ou méthodologiques des sciences sociales dites traditionnelles que rappelle Anne Jaumin au début de son livre, la Policy Science introduit un nouveau paradigme, centré sur une conception élargie de la rationalité de l'action intégrant non seulement la cohérence fins-moyens, mais l'attention aux objectifs (donc le normatif) et la faisabilité. Indiquons au passage que les tenants de la Policy Science ont — et c'est normal pour un mouvement intellectuel qui doit affirmer son identité — un peu tendance à forcer le trait et à exagérer l'originalité de leur rapport, car après tout la notion économique de sous-optimisation, qui n'est pas particulièrement récente, répondait déjà à certaines exigences du paradigme central de la Policy Science (voir par exemple, ce qu'en dit Gene H. Fisher, de la RAND, dans son livre *Cost Considerations in Systems Analysis*).

La deuxième partie, qui forme l'essentiel de l'ouvrage, consiste à illustrer cette démarche en termes opérationnels, en parcourant en quelque sorte les différentes étapes du processus de décision, à savoir:

— Les *inputs* (1) où Anne Jaumin fait figurer le temps (bref, les études pros-

(1) Il est significatif du décalage culturel que l'auteur ait dû sans cesse recourir à une terminologie anglo-saxonne, dont le remplacement aurait exigé un effort d'innovation terminologique énorme, qu'il faudra pourtant bien entreprendre un jour. En revanche, rien ne s'opposait à ce que fussent précisées les traductions en français d'ouvrages étrangers lorsqu'elles existent.

pectives), les valeurs, les objectifs, et enfin le contexte de l'action (où l'accent est plus particulièrement mis sur la technologie et l'éducation);

— Les « produits intermédiaires » et les *outputs*, analysés dans une double perspective, structurale et fonctionnelle. Sur chaque point, l'auteur s'attache à effectuer un constat des dysfonctions pour ensuite, suggérer des innovations institutionnelles ou procédurales (2) susceptibles d'y remédier.

Fondée sur une documentation extrêmement riche et sur une pratique déjà longue de recherche combinant la réflexion théorique et le souci des applications, la thèse d'Anne Jaumin nous met en présence d'un curieux paradoxe, car de par ses qualités propres, elle crée un préjugé favorable à la Policy Science, alors même qu'elle cite à son appui un certain nombre d'auteurs qui, par leur excès d'optimisme, ont pu contribuer à rendre la Policy Science moins crédible aux yeux des sceptiques...

Bernard Cazes.

DAVID LIGGINS, *National Economic Planning in France* (Saxon House, Lexington Books), 1975, 418 p.

Le titre est plus large que le contenu effectif du livre, d'abord parce qu'il s'agit pour l'essentiel de la préparation du VI^e Plan, et ensuite parce que, comme l'auteur l'indique lui-même, le Plan est ici considéré comme un « énoncé d'objectifs » et non comme l'« instrument d'une politique ». D'où la place énorme que tient l'analyse des méthodes de modélisation macro-économique, et plus généralement la priorité donnée aux instruments techniques et à la description minutieuse des différentes phases de leur emploi au cours de la fabrication du VI^e Plan au détriment des questions de substance, par quoi j'entends la discussion du bien-fondé des politiques préconisées par le Plan et de leur éventuel écart par rapport aux politiques effectivement suivies. L'exemple le plus net de ce biais en faveur de la méthodologie nous est fourni par le chapitre 7, qui traite en principe, de ce que Liggins appelle « la relation fascinante entre l'industrie privée et le Plan », mais où on ne nous parle en fait que du choix du taux d'actualisation associé au VI^e Plan.

Bref, ce livre est à lire *in extenso* par ceux qui se passionnent pour la technologie des méthodes françaises de planification. En revanche, les lecteurs intéressés par l'aspect « analyse stratégique » du Plan, devront faire preuve de

(2) Ainsi cette thèse accorde-t-elle enfin sa juste place aux évaluations *a posteriori* des politiques, à peu près complètement ignorées en Europe continentale.

sélectivité et se pencher plutôt sur les chapitres 2 (études à long terme et indicateurs sociaux), 5 (critiques adressées au modèle FIFI) et 9 (problèmes posés par le suivi du Plan).

Bernard Cazes.

PHILIPPE BÉNÉTON, *Histoire de mots: culture et civilisation* (Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques), 1976, 168 p.

Les indicateurs sociaux ne sont pas toujours là où on les cherche traditionnellement, c'est-à-dire du côté du non économique quantitatif, car des éléments purement qualitatifs peuvent se révéler tout aussi éclairants, à condition naturellement, qu'ils soient maniés avec intelligence et finesse. Il suffit pour s'en convaincre, de lire le livre que Philippe Bénéton a consacré à deux mots de notre langue chargés d'affectivité: *culture* et *civilisation*, dont il a suivi à la trace les variations diachroniques.

Leur histoire n'est d'ailleurs pas tellement ancienne. *Culture* est employé dans son sens moderne (culture de l'esprit) par du Bellay (1549), mais ce n'est qu'en 1680 que le dictionnaire de Richelet reconnaîtra cette acception, et durant tout le XVIII^e siècle, le mot sera assez peu employé. Quant à *civilisation*, il fait son apparition presque simultanément en France (Mirabeau le père, 1757) et en Angleterre (Ferguson, 1767). Il connaît au XIX^e siècle, un succès foudroyant où se marque la confiance générale dans le caractère certain du progrès, la conviction qu'il a le même sens pour tous, et le sentiment qu'il s'est surtout manifesté jusqu'ici chez les Européens (1).

Les choses sont moins claires lorsqu'on examine *culture*, car la vie de ce mot va être marquée (et compliquée) par le devenir propre de son équivalent allemand *Kultur*, et par les interactions subtiles que les rapports heurtés entre la France et l'Allemagne vont susciter entre les deux termes. On s'aperçoit notamment que dans cet affrontement, le clivage ne passe pas nécessairement entre Français et Allemands, comme lorsque Maurras, réagissant à la vision linéaire du changement social très répandue au XIX^e siècle, écrit que « le train du monde » n'est pas une courbe régulière ascendante, ni d'ailleurs descendante, c'est une ligne brisée avec des hauts, avec des bas », et rejoint ainsi l'Allemand Ernst-Robert Curtius et sa conception du progrès par substitution.

(1) Il me paraît significatif que le *Dictionnaire de l'Economie Politique* de COQUELIN et GULLAUMIN (1853) ait consacré sous la plume de MOLINARI, un long article au mot *civilisation*.

Au XIX^e siècle, les sciences sociales, à commencer par l'anthropologie (2), vont jouer un rôle pionnier dans le dépouillement des mots *culture* et *civilisation* de toute connotation élitiste, optimiste et ethnocentrique, qui marque le point d'arrêt (provisoire ?) de ce processus que P. Bénétou a retracé avec un très grand talent. Qu'il me permette d'ajouter à son livre un modeste codicille, pour signaler qu'à l'heure présente *civilisation* me semble être peu utilisé pour décrire des réalités contemporaines, sauf lorsqu'il s'agit d'évoquer un présent peu riant (« crise de la civilisation ») ou un avenir plus radieux (« un projet de civilisation », encore que « projet de société » doit sonner mieux). Quant à *culture*, son acception anthropologique mise à part, il ne s'emploie volontiers que dans deux cas (3) : à propos des minorités ethniques ou des pays sous-développés, agressés dans leur culture par les pouvoirs dominants, et d'autre part pour caractériser ce dont s'occupait le ministère de la Culture, auquel cas on constate une très curieuse tension entre deux impératifs contradictoires : d'un côté est baptisé *culturel* tout passe-temps qui arrache celui qui s'y adonne à des préjugés ou habitudes déplorables (Arrabal substitué à la pièce de Boulevard), et de l'autre côté, est *culturel* ce qui met à la portée des exclus les trésors de la Culture auxquels seuls les gens cultivés avaient jadis accès. On comprend que la tâche des animateurs culturels ne soit pas simple.

Bernard Cazes.

IAN MILES, *The Poverty of Prediction* (Saxon House/Lexington Books, 1975), 234 p.

Le titre fait référence au livre bien connu de Karl Popper, *Misère de l'Historicisme* (trad. franç. Plon), mais sa filiation intellectuelle remonte en fait au long article que le sociologue britannique John Goldthorpe fit paraître en 1971, dans la revue *Archives Européennes de Sociologie*, qui critiquait fortement l'« évolutionnisme social » sous-jacent à certains travaux de macrosociologie dynamique et son adoption par nombre d'ouvrages de prospective comme celui de Herman Kahn. Pour l'auteur, cette vision évolutionniste du futur conduit à envisager celui-ci d'une manière insuffisamment imaginative, à ne

(2) C'est dès 1871 que l'anthropologue E. B. TYLOR définit le mot *culture* comme « ce complexe qui comprend les sciences, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes et les autres facultés ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société ».

(3) Je ne parle que du français, car les anglophones mettent le mot à toutes les sauces.

voir en lui que la répétition à peine modifiée à la marge des tendances lourdes en cours. Bref les études sur l'avenir souffrent selon lui d'un biais technologique, technocratique et conservateur.

Les lecteurs potentiels qui partagent ces craintes seront sûrement ravis d'en trouver dans ce livre d'abondantes confirmations. Les autres tireront toujours profit de la compétence méthodologique de Miles et de sa profonde connaissance de la littérature futurologique et des travaux en matière d'indicateurs sociaux (les pages sur William F. Ogburn leur seront également fort utiles pour découvrir un précurseur oublié). Mais ils trouveront peut-être comme moi, que la discussion du livre de Daniel Bell sur la société post-industrielle, est un peu trop riche en procès d'intention pour être vraiment convaincante, et qu'en outre, une partie du livre a le côté sérieux mais fort éprouvant des 100 premières pages qui, dans toute thèse qui se respecte, sont consacrées à l'« état des questions » et où chaque livre ou article, est expédié allusivement en trois ou quatre lignes.

Bernard Cazes.

DANIEL BELL, *Vers la société post-industrielle*. Préface de F. Bourricaud (Editions Robert Laffont), 1976, 447 p.

Si la notion de société post-industrielle a déjà été utilisée, en particulier par Riesman, c'est cependant la première fois qu'elle est hissée au niveau d'un instrument d'analyse. Daniel Bell insiste sur ce point: l'idée de société post-industrielle ne vaut qu'à titre de schéma conceptuel, d'idéaltype, permettant de mettre en évidence un nouveau principe axial d'organisation sociale et de circonscrire un ensemble de problèmes communs aux sociétés qui se rapprochent du stade post-industriel.

Après bien d'autres sociologues, Daniel Bell marque l'importance capitale du fait scientifique dans le monde actuel; la technique cesse de précéder un savoir occasionnellement sollicité pour devenir l'exploitation de la science pure sur le plan de la production. Notre époque voit s'épanouir une révolution scientifique caractérisée par le dépérissement des techniques en tant qu'arts, la toute-puissance de la science et la quasi-indissociabilité des sciences appliquées. La société industrielle avait pour institution centrale la propriété privée; la société post-industrielle a pour axe le savoir théorique: les connaissances scientifiques deviennent un facteur de production, soit direct en se concrétisant par des machines ou des méthodes de fabrication nouvelle, soit indirect en suscitant une « technologie de l'intellect » manifeste à travers les opérations

de planification, la rationalisation des choix budgétaires, la recherche opérationnelle ou les analyses systématiques. De cette primauté du savoir résulte l'institution d'une rationalité nouvelle qui envahit tous les domaines de l'existence sociale et qui se traduit par un accroissement considérable des services, trait distinctif de la société post-industrielle et le plus facile à saisir d'ailleurs: la majeure partie de la population active ne travaille plus dans l'agriculture ou dans l'industrie, mais dans ce secteur tertiaire qui réunit toutes les autres activités, à savoir commerce, finances, transports, loisirs, santé, recherche, enseignement, administration. La prédominance de la théorie sur l'empirisme, exprimée dans la mise en œuvre progressive de corps de doctrines hautement formalisées, entraîne nécessairement l'apparition et le développement de catégories socio-professionnelles nouvelles: savants et ingénieurs, cadres de gestion, enseignants, administrateurs; dès 1956, aux Etats-Unis, le nombre des travailleurs en col blanc dépassait celui des ouvriers; depuis lors cet écart ne cesse de grandir. Société du savoir, économie de services, bouleversement socio-professionnel, tels sont les trois caractères essentiels de la société post-industrielle vers laquelle s'achèment nos sociétés.

Cette métamorphose naissante des activités économiques et des métiers exercés complète l'image d'un développement social où l'humanité déploie son histoire au travers d'une nouvelle loi des trois-états. Dans les sociétés pré-industrielles, les plus nombreuses de nos jours, l'immense majorité de la population active se consacre aux activités « extractives »: agriculture, pêche, exploitation minière et forestière; les productions sont faibles, subordonnées aux contingences naturelles. Les sociétés industrielles, en introduisant la mécanisation et la rationalisation, transforment le travail: celui-ci, fragmenté en opérations simples, elles-mêmes juxtaposées selon des rythmes calculés, recherche le meilleur rendement; la société industrielle devient essentiellement une société productrice de biens. La société post-industrielle est une économie de services; fondée sur l'information elle fera appel aux spécialistes qui, grâce à une qualification donnée par une formation technique ou universitaire, possèdent les compétences auxquelles la nouvelle société fait de plus en plus appel.

On remarquera, aussi bien dans la description de la société à venir que dans l'évocation du développement social, la place que tiennent les transformations qui se produisent dans le système de production et dans la répartition des emplois; cela résulte de la volonté délibérée de l'auteur de choisir l'axe des forces productives pour conduire une analyse qui n'atteint qu'un domaine de la société, celui que Daniel Bell appelle la « structure sociale » et qui englobe l'économie, la structure socio-professionnelle et la stratification sociale. Une telle modestie épistémologique permet à l'auteur de discerner les profils de la société post-industrielle dans l'évolution du système capitaliste comme dans

celle du système socialiste. Comme Weber affirmant que socialisme et capitalisme sont deux aspects d'une même réalité bureaucratique, Daniel Bell pense — et les travaux menés à Prague autour de Richta peuvent renforcer ce point de vue — que les impératifs technologiques et leurs développements s'imposent identiquement quel que soit le régime d'appropriation des instruments de production. En réalité, la méthodologie de Daniel Bell découle d'une conception a priori de la société qui se caractérise essentiellement par la distinction de trois composantes qui n'évoluent pas nécessairement de manière parallèle: la structure sociale, l'ordre politique, la culture. Dans la mesure où ces trois éléments de la réalité sociale ne sont pas embarqués dans la même aventure, il est possible à l'un d'entre eux d'infléchir ou de modifier une évolution qui apparaît d'une nécessité implacable; ainsi Daniel Bell souligne combien l'ordre politique, seul détenteur ou créateur des fins peut « contrer » la rationalité technologique qui demeure toujours au niveau des moyens. Mais ce refus de croire à la nature organique de la société, c'est-à-dire à une société où tous ses constituants seraient intégrés, va à l'encontre des hypothèses admises par la majorité des sociologues; en particulier, est-il possible depuis les travaux de Levy-Bruhl d'admettre une « disjonction toujours plus profonde de la structure sociale et de la culture »? Des historiens ont insisté sur le rôle de la démocratie de l'Etat-cité dans le développement de la logique formelle et de la géométrie en Grèce, tandis que la préférence pour les méthodes algébriques, aussi marquée en Chine qu'à Babylone, auraient été de pair avec le régime bureaucratique propre à ces civilisations. De même qu'au seuil des Lumières, la genèse du rationalisme philosophique en mettant l'accent sur le double aspect formel et instrumental de la raison anticipait la rationalité capitaliste, ne faut-il pas soupçonner un lien plus ou moins caché entre des modes nouveaux de pensée et les caractères de l'évolution sociale? C'est dire combien le livre que l'auteur annonce sur les aspects culturels de la société post-industrielle est impatientement attendu.

Louis Arneilla.

UNIVERSITÉ DE PARIS, *Actes du colloque mondial " Biologie et devenir de l'homme "* (Paris), 1976, 610 p.

En octobre 1974, sur une initiative du recteur Robert Mallet, se tenait à Paris, un colloque mondial sur les problèmes éthiques posés par les derniers progrès de la biologie et de la médecine. Les actes de ce colloque, intitulé « Biologie et devenir de l'homme », ont fait l'objet d'une publication récente par les universités de Paris.

Pourquoi ce colloque et pourquoi privilégier la biologie et la médecine plutôt qu'une autre science ?

Dans l'histoire de l'humanité, les conquêtes de la science et de la technologie qui en découlent n'ont jamais été aussi nombreuses et aussi spectaculaires que celles de notre époque. Pourtant, la science a perdu une partie de son prestige de naguère et « de la confiance que l'on mettait en elle pour assurer le progrès et le bonheur de l'humanité » en raison des pouvoirs nouveaux et effrayants qu'elle confère à l'homme sur le monde et sur lui-même. Que la science ait permis d'identifier et de mesurer les menaces et les dangers résultant de l'utilisation de ces nouveaux pouvoirs, l'homme de la rue n'en a cure. La raison de cet état de choses réside dans une inadéquation grandissante de notre pensée morale et de notre pensée politique aux problèmes de conscience et d'organisation que posent les récentes conquêtes de l'homme. Parce que les nouveaux pouvoirs de l'homme lui imposent de nouveaux devoirs, il est grand temps de donner à notre science et à notre technologie, une éthique et une politique en rapport. Pour cela, il est important que les savants prennent la tête de la réflexion morale qui s'impose.

En outre, bien que tous les scientifiques, de quelque discipline qu'ils relèvent, aient un rôle à jouer, il était, somme toute, normal, à l'heure où « l'homme peut maintenant changer l'homme lui-même », où « l'homme est devenu le premier produit de l'évolution capable de maîtriser l'évolution », que les biologistes prennent l'initiative d'une telle rencontre ; leurs découvertes pouvant remettre en question le devenir même de l'homme par des modifications délibérées du programme génétique.

Telles sont les justifications et les raisons d'être de ce colloque mondial et du titre « Biologie et devenir de l'homme » qu'il s'est donné.

Les transplantations d'organes, les problèmes posés par les essais thérapeutiques, les fondements biologiques des comportements, l'écotoxicologie et la protection de l'environnement, le recyclage des déchets et la sauvegarde des cycles biologiques, le maintien des équilibres marins, l'intervention de la science dans l'augmentation des rendements agricoles ; la variabilité génétique de l'homme : effets des comportements ; classes d'âge, équilibre démographique et devenir social ; responsabilité et décision dans l'orientation et le contrôle génétique de la procréation humaine ; les handicapés dans la société ; droits des individus et devoirs de la collectivité ; le droit à la mort peut-il être reconnu par la médecine ? sont autant de débats figurant au sommaire de ce colloque.

Toutefois, certains aspects, tout aussi fondamentaux, du devenir de l'homme n'ont pas été abordés. Ainsi, Jean Fourastie, tout en se ralliant aux propositions de la table ronde sur les classes d'âge, l'équilibre démographique et le devenir social, déplora que le problème démographique fondamental n'ait pas été préféré.

Malgré le caractère forcément sélectif des sujets traités, un des mérites principaux de ce colloque est d'avoir réuni en un même endroit autant de scientifiques de toutes disciplines, d'avoir fait le point des connaissances et des recherches actuelles dans les domaines abordés, d'avoir souligné la nécessité d'une nouvelle prise de conscience, à l'échelle universelle, des nouveaux pouvoirs et surtout des nouveaux devoirs de l'homme.

Si ce colloque était un but en soi, il se devait également de se survivre par un projet d'action scientifique. La création d'un mouvement universel de la pensée scientifique « objectif, à l'écart de toutes pressions, exprimant une intelligence du bien commun et pouvant être accepté, puis consulté par les responsables politiques » répond à ce besoin. Un tel mouvement est susceptible, en outre, de contribuer à la création de l'écosystème mondial et de la nouvelle morale de l'espèce, répondant en cela au souhait formulé par Valéry Giscard d'Estaing dans son allocution de clôture.

Alain Parant.

ÉMILE LÉVY, MARTINE BUNGERER, GÉRARD DUHAMEM, FRANCIS FAGMANI, *Economie du système de santé* (Paris, Dunod), 1975, 354 p.

FRANÇOIS STENDLER, *L'hôpital en observation* (Armand Colin), 1974, 266 p.

Voici deux ouvrages, consacrés au système de santé, qui se complètent fort bien. Le premier, œuvre du Professeur Lévy et de son équipe, donne une présentation de l'économie du système de santé qui procède d'abord d'une analyse de ses principaux éléments constitutifs et qui poursuit un effort de synthèse des différents apports des descriptions concernées. Les auteurs dégagent trois principaux sous-systèmes: celui qui définit l'évolution de l'état de santé d'une population, l'appareil de production et de distribution des biens et services médicaux, l'ensemble des mécanismes de financement des dépenses de santé. Le mérite particulier de cet ouvrage est d'apporter ce cadre de référence permettant de mettre en perspective globale les éléments épars provenant d'innombrables analyses partielles.

Le second ouvrage est une description pertinente, détaillée et évolutive du système hospitalier français. L'auteur décrit la genèse de ce système, en analyse les différents aspects, décrit le rôle de l'Etat dans la planification hospitalière. Il ne néglige pas, par ailleurs, de nous décrire cette entreprise d'un type particulier qu'est l'hôpital dont il démontre les diverses composantes.

Au moment où l'on s'interroge de plus en plus sur les structures et les finalités des systèmes de santé, la lecture de ces deux ouvrages apportera d'utiles éléments d'information et de réflexion.

Eugène Berg.

I. EIBL-EIBESFELDT, *L'homme programmé* (Flammarion, Paris), 1976, 256 p.

KONRAD LORENZ, *L'envers du miroir, une histoire naturelle de la connaissance* (Paris, Flammarion) 1975, 350 p.

A première vue, ces deux ouvrages s'inscrivent en faux contre tous les travaux basés sur l'hypothèse que le comportement social est complètement acquis; les tenants de la théorie du milieu, concentrant toute leur attention sur l'apprentissage et ses lois, doivent prendre en considération les adaptations phylogénétiques qui furent programmées dans le passé de l'espèce. Tel est sans doute le message que lancent Lorenz et son élève Eibl-Eibesfeldt; mais plus profondément, particulièrement dans l'étude de Konrad Lorenz, apparaît une intention plus fondamentale où la visée scientifique se double d'une préoccupation morale: il y a une nécessité absolue à connaître la nature du comportement des animaux pour pénétrer la signification de l'homme et assurer la sauvegarde de l'humanité.

Cette programmation génétique de comportements sociaux est bien mise en évidence par Eibl-Eibesfeldt; l'étude comparée de cultures fort différentes aboutit, en effet, à établir un fait indubitable: l'universalité de nombreuses formes d'interrelations sociales. La peur des étrangers, le traitement agressif des marginaux, l'impulsion à s'emparer d'un objet, la tendance à la hiérarchisation sont des phénomènes constants; l'analyse des comportements d'accueil chez les Balinais, les Papous et les Samoans, éclairée par de nombreuses photographies, dégage une extraordinaire homogénéité des mimiques. La main tendue ou le baiser, le salut à distance — sourire, hochement de tête, mouvement des yeux, des sourcils — le rapport affectif que la mère institue avec son enfant par les caresses ou les frottements de visages répondent à des schémas universellement répandus et immédiatement compris. Ainsi au travers de cultures fort différentes, des mouvements de forme identique émergent donc des mêmes situations et il est vraisemblable que ces mouvements sont conditionnés par des coordinations héréditaires; le fait que les chimpanzés sollicitent le contact en tendant la main ou s'accueillant avec un baiser renforce l'hypo-

thèse; l'étude des enfants sourds et aveugles de naissance confirme que la plupart de ces comportements ne résultent pas d'un apprentissage d'origine sociale, mais sont innés, c'est-à-dire que leur forme est déterminée par un code génétique; un ensemble de « programmes » contrôlent les mécanismes déclencheurs qui commandent nos perceptions et le développement des structures motrices et nerveuses.

L'insistance avec laquelle est soulignée la similitude de certaines conduites animales et humaines ne tend pas à établir un rapport de parenté mais à étendre à la civilisation humaine, la même problématique et les mêmes principes méthodologiques qui sont employés par les phylogénéticiens pour toute étude comparative sur des systèmes vivants. L'assimilation d'une unité de culture à une espèce zoologique suppose, pour expliquer la survie de l'une et de l'autre, le même postulat de départ: tout processus d'adaptation implique l'établissement d'une correspondance entre le sujet qui s'adapte et la réalité à laquelle il s'adapte; nous sommes habitués à traduire en termes de conscience la connaissance du monde extérieur; mais, en fait, le système vivant met en jeu un processus cognitif qui inscrit dans la structure de l'organisme les lois du milieu environnant; la forme des nageoires reflète les propriétés dynamiques de l'eau. « L'envers du miroir » en appréhendant aux divers niveaux de l'évolution de l'être vivant, le substrat physiologique de toutes ces fonctions d'adaptation — la réaction phobique, l'instinct, l'empreinte, l'apprentissage, le mouvement volontaire, l'imitation, la tradition, la pensée conceptuelle, etc. — fait l'inventaire des modes de comportement programmés phylogénétiquement. Ces développements constituent une véritable théorie biologique et génétique de la connaissance. En même temps, ils fournissent de précieux renseignements sur la signification évolutive des comportements.

Sans doute cette réduction de la part de l'acquis au bénéfice de l'inné peut être exploité idéologiquement; l'inscription dans le programme génétique de l'homme, des principales formes de l'organisation sociale — l'instinct de propriété, le sens du territoire, la pulsion agressive par exemple — pourrait justifier une triste résignation ou un cynique réalisme. Mais Eibl-Eibesfeldt et Lorenz insistent sur le fait que de nombreuses adaptations phylogénétiques ont perdu leur fonction originelle pour faire émerger des comportements significatifs nouveaux: le baiser n'est-il pas une ritualisation du nourrissage bouche à bouche fréquent chez certaines espèces comme dans de nombreuses tribus primitives? C'est justement cette « dérive » qui fournit l'explication d'une dangereuse crise planétaire que déjà Lorenz diagnostiquait dans un précédent ouvrage « Les huit péchés capitaux de notre civilisation »; les civilisations progressent plus vite que la modification des espèces et « le décalage entre ce que l'homme apporte avec lui de normes innées de comportement social et ce que la civilisation exige de lui s'accroît avec le degré d'ancienneté

et d'élaboration de la civilisation en question ». Le comportement social dans ses formes les plus superficielles (les « manières ») ou les plus profondes et personnelles (les « attitudes ») est marqué par le style de l'époque qui impose à la créature naturelle que tout homme porte en lui par son patrimoine génétique, une contrainte d'autant plus pesante que la civilisation est avancée. La révolte contre cette contrainte insupportable prend la forme d'une « dissolution des mœurs ». De même l'homogénéisation des cultures, sous l'influence du modèle industriel, doit réduire les antagonismes entre nations; mais elle provoque la disparition d'une sélection inter-culturelle avec toute sa vertu créative. Dans une vision prospective, il n'est ni utile, ni déprimant d'examiner l'hypothèse de Lorenz; peut-être en effet les maux de l'humanité actuelle résultent-ils d'une suite de décalages entre les vitesses auxquelles se développent les normes de comportements programmés phylogénétiquement et celles qui sont déterminées traditionnellement. Le prochain livre de Lorenz doit examiner ce grave problème.

Louis Arenilla.

BERNARD VINCENT, *Paul Goodman et la reconquête du présent* (Collection techno-critique, Seuil), 1976, 248 p.

Le titre même de l'ouvrage apparaît comme un défi à la prospective; mais d'un autre côté, le programme libertaire de l'auteur étudié, définit très consciemment une action utopiste. Comment concilier ces apparentes contradictions ?

Paul Goodman qui est mort en 1972 est connu en France comme un partisan de la déscolarisation, rencontrant sur de nombreux points Ivan Illich ou John Holt. Cette image déforme jusqu'à la caricature une personnalité qui, par la variété de ses champs d'intérêt, évoque plutôt l'homme de la Renaissance, s'intéressant à tous les domaines. Professeur, conférencier, psychothérapeute, critique cinématographique et critique de télévision, il a collaboré à de nombreux journaux; il a écrit une quarantaine d'ouvrages dans des domaines aussi différents que le roman, la nouvelle, le théâtre, la poésie, l'essai littéraire, l'urbanisme, la linguistique, la critique sociale. Toutes ses publications développent une aspiration aux rapports simples et directs avec la nature et les hommes et laissent transparaître une attitude de suspicion envers l'état, voisine de celle des anarchistes.

La philosophie sous-jacente à ces divers propos découle d'une critique globale de la société moderne. Cette dernière se trouve totalement dénaturée

par l'empoignade technologique qui a suivi le progrès scientifique; l'esprit scientifique n'est pas en cause, mais seul l'usage que les hommes font de la technique; la démission morale des savants, les intérêts matériels à court terme de tous les bénéficiaires de l'expansion économique, consommateurs ou producteurs, conduisent à un choix de société spécifique caractérisée par le double phénomène de centralisation et de concentration. Critiquant par conséquent toutes les théories déterministes du développement technologique, Goodman met ainsi en accusation la liberté et la volonté des hommes responsables de ce qu'il appelle le « système organisé ». Celui-ci désigne un ensemble de conditions communes pour l'essentiel à l'ensemble du monde industriel: détournement des fonctions de la science et de la technologie, mythes de l'intégration et de la croissance, abandon de toute vision concrète pour ne voir qu'à travers les abstractions (PNB, niveau de vie, indices, etc.) impossibilité de faire un meilleur usage de certains outils (système scolaire, institution médicale), impuissance civique et politique, fascisation de la vie démocratique, perte de la foi religieuse; une telle société technologique écrase l'homme, refoule ses exigences les plus profondes, le dénature au sens propre du mot.

De cette critique de la société actuelle, Goodman tire une théorie pratique de l'utopie. A partir du moment où la communauté organisée apparaît contre nature, il semble légitime de dresser la nature de l'homme contre la société. Ce projet adamique ne signifie pas un retour rétrograde à la vie pastorale ou le rejet de tout artifice, particulièrement des bienfaits de la science; mais il s'éclaire par les contenus que donne Goodman au concept de nature humaine, contenus qui se sont exprimés lors des révoltes étudiantes de 68. En effet, les mouvements de l'époque mêlent trois aspects différents; ils furent d'immenses fêtes de la communication, alimentées par la rencontre des autres, la prise de parole, la communion par l'action dans la rue, dans le quartier, dans l'université; ils furent enfin un vaste élan de libération sexuelle (« Plus je fais la révolution plus j'ai envie de faire l'amour ») et un immense déploiement de créativité, manifeste dans l'action, dans l'affichage, dans les slogans, dans les tracts et les feuilles militantes. Ce sont ces trois fonctions, communautaire, sexuelle et créatrice, que Goodman veut libérer.

Refusant toute stratégie qui repousse à plus tard la réalisation de tout projet de libération, Paul Goodman préconise « l'intervention utopiste arbitraire »; utopiste, car méprisant les voies et procédures habituelles, elle propose une approche inventive des problèmes; arbitraire parce qu'elle ne repose sur aucune autre caution que la spontanéité de l'individu ou du groupe. Par là se définit l'action libertaire qui consiste « à vivre dans la société du moment comme si c'était une société naturelle ». Cette « reconquête du présent » vise donc à vivre immédiatement et sans délai les modes de vie et les styles de comportements à venir. Par définition, la prospective introduit une distance

entre présent et futur; elle recense les traits qu'individualisent le moment présent, y intégrant un passé lointain, pour dégager un ensemble significatif de tendances multiples à long terme qui projettent l'image d'un futur rêvé ou souhaité; ainsi pour se démarquer d'une pure imagination arbitraire ou fantaisiste, la prospective cherche une direction réaliste de la prévision en captant dans l'actualité, la chance de l'avenir; en ce sens le présent est toujours une préparation en puissance. Pour Goodman, le présent accueille déjà le futur; il est une préparation en acte.

Louis Arenilla.

GEORGES SOKOLOFF, *L'Economie obéissante. Décisions politiques et vie économique en URSS* (Calmann-Lévy, Collection: « Perspective de l'économique »), 352 p.

G. Sokoloff a cherché à renouveler le genre assez classique du n¹^{ème} livre sur l'économie de l'URSS en choisissant de voir dans celle-ci un terrain d'observation propre à mieux faire comprendre la façon dont fonctionne le système de décision soviétique (SDS), et c'est en fait, de celui-ci qu'il est principalement question.

Le problème est analysé en trois étapes. La première partie, intitulée « La Conscience » (1) traite des fondements du SDS, constitué de « deux piliers » (p. 66) qui sont un appareil étatique hérité en bonne part du passé tsariste, et une idéologie élitiste en vertu de laquelle seule une très faible minorité de la population dispose d'un niveau de conscience sociale suffisamment élevé pour discerner les choix politiques corrects (un adjectif très souvent employé en URSS) qu'il convient de faire. Au cours de cette période cruciale que furent les années 20, le SDS a acquis les traits essentiels qui constituent encore sa spécificité, à savoir le rejet vigoureux des « formes de gouvernement où l'autorité suprême devrait se plier, dans son action, à des lois sociales (2) qui lui serviraient de garde-fou » (p. 68). Mais à ce pouvoir sans limite, il faut un instrument de guidage que le mutisme imposé au corps social ne saurait fournir. Du point de vue formel, ce rôle est joué par le Plan, mais alors qui

(1) Les titres des parties et chapitres ne sont pas très heureux, car loin d'éclairer le lecteur sur ce qu'il va trouver, ils ne peuvent être compris qu'*a posteriori*. L'exemple le plus net est celui du chapitre IV: comment soupçonner que « le temps des stratégies » (ou « des stratégies » selon la table des matières) recouvre tout simplement une présentation du grand tournant des années 20?

(2) Disons plutôt sociologiques (B. C.).

orientera les planificateurs? G. Sokoloff émet l'idée que la tâche est assurée par « la mémorisation des erreurs passées » (p. 105), erreurs que les autorités s'efforcent de ne pas recommencer une fois qu'elles ont été officiellement reconnues comme telles.

La seconde partie, « L'Expérience », a précisément pour objet de montrer sur trois terrains — le cadre d'organisation de l'activité économique, la politique de la consommation et les relations avec l'Ouest — comment ce processus de tâtonnement (« d'essais et d'erreurs ») s'est déroulé concrètement. On en retiendra qu'en 1929, deux erreurs avaient été déjà identifiées, constituant autant de « balises » qui délimitent l'itinéraire correct (p. 143). Il s'agit de la répartition directe, non monétaire, des produits au temps du communisme de guerre, et du recours aux mécanismes marchands sous la NEP (3). Cette délimitation empirique d'un chenal entre Charybde et Scylla se discerne également en matière de relations économiques extérieures, et elle aboutit à délimiter les deux excès à éviter: dépendance du pouvoir économique soviétique vis-à-vis de facteurs exogènes, et isolement générateur d'ignorance sur ce que font les économies capitalistes avancées. Toutefois le processus n'a pas la même pureté que dans le cas du schéma d'organisation interne.

Vient alors une question insidieuse posée par G. Sokoloff: l'organisation économique stalinienne a-t-elle fini après la mort du grand homme par être reconnue elle aussi comme une « erreur » destinée à être suivie d'un autre « essai » (p. 160)? Il n'en est rien, et le livre montre qu'en fait le système continue de faire preuve d'une remarquable vitalité.

Peut-on pour autant considérer que la ligne actuelle, qualifiée à maintes reprises de prudente par l'auteur, est destinée à durer indéfiniment? G. Sokoloff ne le pense pas, et explique pourquoi dans la troisième partie, où il s'interroge sur la capacité de changement du SDS, ce qui l'amène du même coup à faire un peu de prospective. Sa thèse est que, dans le moyen terme, c'est-à-dire d'ici 1980, les dirigeants soviétiques ont avantage à opter pour des solutions d'attente, ce qui veut dire en clair, qu'ils jugeront opportun de ne pas s'ouvrir plus qu'ils ne le font actuellement, sur l'extérieur, et de ne pas modifier sérieusement les rouages de l'économie, qu'il s'agisse d'en renforcer le caractère « administré » ou de l'assouplir par plus de décentralisation.

En revanche, après 1980, l'équilibre entre économie administrée, progrès de la consommation et développement des échanges internationaux devrait se détériorer, en ce sens que les trois sommets de ce triangle (p. 283) cesseront

(3) Signalons à ce propos les remarquables citations du Professeur NOVOJLOV (pp. 73-79), extraites d'un texte rédigé en 1926, où le grand économiste russe explique de manière lumineuse la logique des mécanismes économiques à l'intention de cadres politiques probablement incapables de comprendre, et certainement résolus à ne pas écouter.

de se renforcer pour se nuire au contraire mutuellement. Le raisonnement tel que j'ai cru le comprendre repose sur l'hypothèse d'un tassement de la croissance économique à long terme de l'URSS (p. 286) pour des raisons notamment démographiques, qui placerait le SDS devant de fort embarrassants dilemmes : soit : a) l'économie administrée; b) le niveau de vie et c) les transactions avec l'Ouest. Si la croissance se ralentit, on ne peut maintenir un progrès convenable de b) qu'en développant c) (4), ce qui porte inévitablement atteinte à la pureté de a). Cherche-t-on au contraire à maintenir la croissance économique en se passant de c), l'objectif n'est réalisable qu'en investissant encore davantage, c'est-à-dire en matraquant b).

D'où l'optimisme de l'auteur qui pense, un peu hardiment à mon avis, qu'une prudence bien comprise devrait pousser le SDS à une politique donnant une plus grande audience aux intentions et désirs des agents économiques autres que l'Etat, c'est-à-dire les entreprises et les ménages. Mais le ralentissement de la croissance économique envisagé, se produira-t-il, et si oui, aura-t-il les effets que G. Sokoloff en attend ? Je laisserai la question en suspens, en me bornant à signaler que pour R. Heilbroner (cf. ses *Réflexions sur l'avenir de l'humanité*, Editions Ouvrières, 1976), l'épuisement des sources de la croissance économique aura en Occident, des effets exactement opposés.

Bernard Cazes.

HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE, *La politique soviétique au Moyen-Orient: 1955-1975* (Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques), 1975, 328 p.

Cet ouvrage retrace vingt ans de la politique soviétique au Proche-Orient avec clarté et concision. Il s'appuie tout à la fois sur les sciences soviétiques e

(4) C'est-à-dire en s'ouvrant davantage sur les pays capitalistes. Le problème est en fait plus compliqué que cela, car comme le signale G. S. à juste titre, les échanges extérieurs font maintenant intervenir le Tiers-Monde et tendent à revêtir, au moins verbalement, l'aspect d'un nouvel ordre économique mondial (NOEM). Or, assez curieusement, l'auteur semble considérer qu'intervenir activement dans l'élaboration de ce NOEM serait pour l'URSS un saut dans l'inconnu devant lequel elle hésiterait par crainte de porter atteinte au monopole du commerce extérieur. Pourtant le NOEM — du moins dans sa version tiers-mondiste — n'a pas grand chose à voir avec le système d'échanges libres et non discriminatoires créé par le GATT, et on pourrait au contraire penser que l'URSS est mieux placée, de par ses traditions dirigistes et protectionnistes, pour y jouer un rôle leader.

les travaux des orientalistes occidentaux. Cette histoire commence avec l'accord de livraison d'armes égypto-tchécoslovaque de 1955; en réalité, c'est l'URSS qui se profile derrière cette transaction présentée comme purement « commerciale ». A partir de là, se déroulent trois phases que l'auteur retrace dans chacune des trois parties de son livre. La première, c'est « l'après stalinisme », il s'agit pour Moscou, de lutter contre l'impérialisme et en même temps de s'ouvrir sur l'extérieur. Dans la seconde phase, allant de 1958 à la guerre des six jours, les dirigeants soviétiques sont amenés peu à peu à reconnaître que certains pays arabes édifient le socialisme selon des voies propres; la troisième étape de 1966 à nos jours, est marquée par la prédominance de l'affrontement idéologique avec les Etats-Unis.

Sur le plan théorique, l'un des paradoxes illustré abondamment par H. Carrère d'Encausse, est le soutien de régimes où le parti communiste est persécuté (Egypte, Irak, Syrie). En effet, l'URSS du fait de l'absence de classe ouvrière, est obligée de s'appuyer sur la bourgeoisie nationale seule force sociale de progrès. Sur le plan des relations économiques, on remarque le caractère « business libre » de l'assistance. Il s'agit d'affaires, non de dons et de ce fait il n'y a pas de contrepartie politique. Aussi en cas de rupture de politique, la coopération se poursuit comme ce fut le cas en Egypte en mars 1975.

Au total, l'ouvrage d'Hélène Carrère d'Encausse est solide, harmonieux et frappe par le déroulement de sa logique. Est-ce à dire que les événements le sont. Certes pas, et il resterait à écrire l'histoire d'une quatrième phase qui est sur le point de s'ouvrir.

Eugène Berg.

G. BAUER et J.-M. ROUX, *La rurbanisation, ou la ville éparpillée* (Editions du Seuil, collection « Espacements »), 1976, 192 p.

Ecrire sur les problèmes urbains c'est, pour la plupart des auteurs qui s'adonnent à ce genre très répandu, un moyen de « faire » dans les sciences sociales sans trop se fatiguer, tout en s'inscrivant dans le grand courant de la critique psychoculturelle du capitalisme contemporain où la lutte des classes, les pulsions érotiques et la mort de l'Homme, fraternisent en une sorte d'effervescence structuro-dyonisiaque. Au risque de décevoir certains lecteurs, je dirai que le livre qu'un urbaniste, G. Bauer, et un économiste, J.-M. Roux, ont publié dans l'excellente collection de Françoise Choay, tout en constituant incontestablement un travail de réflexion critique, ne s'inscrit absolument pas

dans la catégorie que je viens d'évoquer. Ils ont visiblement poursuivi un double objectif: attirer l'attention sur un phénomène urbain important et encore mal connu, et essayer de dissiper les préjugés que nourrissent à son encontre ceux qui ont conscience de son existence.

Le processus baptisé rurbanisation (on parle également d'exode urbain) désigne pour faire bref, l'installation de citadins dans les franges rurales — et appelées à le rester — des régions urbaines. Pour l'instant, il ne s'agit encore que de *résidences* nouvelles, le couplage avec des activités locales créatrices d'emplois ne s'étant pas encore opéré. Ces résidences rurbaines revêtent trois formes:

- Des pavillons en chapelet;
- Des lotissements compacts de pavillons indépendants;
- Des opérations intégrant équipement, lotissement du terrain et construction (les nouveaux « villages »).

L'implantation géographique sur le territoire est assez curieuse. En gros, c'est la moitié sud de la France qui est concernée, à deux grandes exceptions près, à savoir le Limousin et l'Auvergne, où la rurbanisation est peu accentuée, et la Région parisienne où elle s'est au contraire, beaucoup développée (1).

Enfin, en termes quantitatifs, la rurbanisation, définie opératoirement comme la population rurale des ZPIU (zones de peuplement industriel et urbain) englobait en 1968, 20% des habitants des aires métropolitaines, et le recensement de 1975 montre que la tendance se poursuit.

La partie consacrée à la critique des préjugés antirurbains est encore plus intéressante, car elle permet aux auteurs de montrer qu'en dehors du facteur permissif constitué par la motorisation individuelle (voiture et deux roues) (2), il n'est pas possible d'expliquer la rurbanisation par la logique du système économique ou par des choix politiques, et qu'en fait, c'est *en dépit d'eux* que la mutation s'est déclenchée. Un autre point fort du livre est l'analyse serrée des arguments « pour » et « contre » la concentration urbaine (et son contraire la rurbanisation) menée en termes de familles politiques et de groupes sociaux (cf. le très éclairant tableau de la p. 134).

La partie prescriptive (p. 167-175) est probablement difficile à suivre par qui n'est pas très au fait des problèmes de développement urbain et rural, mais en revanche, tous les lecteurs de cette revue apprécieront la partie prospective contenue dans les dernières pages, tout en regrettant sans doute qu'elle

(1) Le livre fournit d'utiles précisions sur certaines zones étudiées de plus près par Bauer et Roux: la périphérie de Nîmes, le Roumois (sud de Rouen) et la plaine de Versailles.

(2) On sait que dès 1901, H. G. WELLS avait, dans son recueil *Anticipations* (Mercure de France), attiré l'attention sur le rôle de l'automobile comme source de modifications des formes urbaines.

soit trop brève. Décortiquons-la rapidement. A moyen terme, la rurbanisation devrait avoir le vent en poupe si on admet avec les auteurs qu'elle se nourrit des carences engendrées par la concentration urbaine dans ce qu'elle a d'outré. C'est dire qu'elle bénéficiera pendant longtemps « de la fuite des locataires des grands immeubles, alors promis à la sous-occupation ». Mais sa source d'approvisionnement — à savoir la croissance démographique des aires urbaines — devrait peu à peu se tarir du fait de l'extinction de l'exode campagnes-villes et de l'arrêt plus ou moins rapide de l'immigration de travailleurs étrangers.

Au-delà, on est naturellement en pleine spéculation. Bauer et Roux font l'hypothèse qu'à très long terme, la croissance se ralentira pour des raisons liées aux prix relatifs de l'énergie et des matières premières (3), ce qui entraînera une série de contraintes telles que priorité à la maintenance des objets techniques plutôt qu'à leur renouvellement, minimisation des déplacements de personnes et de biens, utilisation des sources d'énergie locale — que viendront renforcer des contraintes de nature psychosociologique (aménité du cadre de vie). La grosse agglomération étant moins bien placée pour satisfaire à ces exigences, les espaces rurbains pourraient trouver là l'origine d'un nouveau dynamisme, surtout s'ils attirent à eux les entreprises, donc les emplois, ce qu'ils n'ont pas réussi à faire jusqu'ici. Ils seraient aidés en cela par la tendance des entreprises à se fragmenter en unités plus petites, le développement des télécommunications (4), et le poids des facteurs humains dans les entreprises du secteur « quaternaire ».

Notons pour terminer, le plaisir que l'on ressent à voir traiter avec honnêteté et compétence un sujet important, et à découvrir des citoyens qui ont l'impudence d'aimer leur cadre de vie — peut-être parce qu'ils l'ont, quand même, un peu choisi? (5).

Bernard Cazes.

(3) On pourrait leur ajouter les contraintes spatiales, que signale Albert ROBIN dans son article « Croissance énergétique zéro », *Le Monde de l'Economie* du 25 mai 1976.

(4) On retrouve ici la thèse formulée par W. LIBBY sur « La fin du trajet quotidien », *Analyse et Prévision*, VII (1969) 235-258.

(5) Soit dit en passant, la rurbanisation me semble être une bonne illustration de la validité dans les sciences sociales de ce que François BOURRICAUD appelle le paradigme néo-individualiste, c'est-à-dire le présupposé consistant à considérer que par rapport aux rôles qui lui sont proposés, l'individu a « une capacité stratégique qui n'est pas nulle toujours et partout » et que cette capacité n'est pas uniquement l'apanage d'une classe dominante (voir son article « Contre le sociologisme: une critique et des propositions », *Revue Française de Sociologie*, supplément 1975).

analysen & prognosen

- ÜBER DIE WELT VON MORGEN -

Zeitschrift für Zukunftsforschung

Aufgaben der Zukunftsforschung

Trends in der Umwelt

Gesellschaft im Wandel

Systemtechnik und -analyse

Informationssysteme

Verkehrs- und Raumplanung

Bildungs- und Sozialplanung

Zukunftsmodelle der Menschheit

Diskussionsforum - Literaturdienst

Jahresabonnements (incl. MwSt.):

Institutionelle Bezieher	60,- DM
Private Einzelbezieher	36,- DM
Studenten mit Studienbescheinigung	18,- DM

Einzelhefte (incl. MwSt.):

8,- DM

Mitglieder folgender Gesellschaften erhalten „analysen und prognosen“ im Rahmen ihres Mitgliedsbeitrages:

Gesellschaft für Zukunftsfragen e. V., Hamburg (GfZ)
Schweizerische Vereinigung für Zukunftsforschung, Zürich (SZF)
Zentrum Berlin für Zukunftsforschung e. V. (ZBZ)

Schicken Sie bitte die ausgefüllte Fotokopie

GUTSCHEIN

- Ich bitte um kostenlose Zusendung eines Probeheftes
 Ich bestelle im Abonnement

Name _____

Adresse _____

Ich bin interessiert an einer Mitgliedschaft

- in der GfZ in der SZF im ZBZ

**ZENTRUM BERLIN
FÜR ZUKUNFTSFORSCHUNG**

1 Berlin 12 · Glesebrechtstraße 15 · Telefon (030) 883 88 71

Futures

THE JOURNAL OF FORECASTING AND PLANNING

JUIN 1976. EXTRAITS DE SOMMAIRE

● STRUCTURE DES AFFAIRES, CYCLES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUE NATIONALE

Un modèle cybernétique de l'économie nationale est en cours de réalisation. Des études préliminaires montrent que les secteurs de la production peuvent engendrer trois modes différents de fluctuation dans l'économie, analogues au cycle des affaires de 3 à 7 ans, au cycle de Kuznets de 15 à 25 ans et au cycle de Kondratieff de 45 à 60 ans. Ces divers modes sont issus des processus physiques de base et des politiques de gestion concernant l'invention, l'emploi et les investissements en capitaux. Ces trois modes de fluctuation économique sont facilement confondus et ont tendance à être interprétés comme s'ils n'appartenaient qu'au cycle des affaires, conduisant peut-être à des politiques adéquates. Les travaux sont encore en cours, mais les résultats à venir ont d'importantes implications dans de nombreux domaines, incluant les investissements en capitaux et leurs effets sur le cycle des affaires, la politique monétaire, accordant bien l'économie, la sévérité des futures récessions, la courbe de Phillips, les facteurs affectant le chômage et la substituabilité entre chômage et inflation.

● UNE APPRÉCIATION DE LA MORPHOLOGIE DE L'HABITAT CONTEMPORAIN

Cet article utilise les modèles structurels d'interprétation comme un outil heuristique pour explorer la complexité des habitats humains. Il tente d'intégrer des idées de la théorie générale des systèmes, de la science politique et de la science des établissements humains (ékistique) dans un paradigme de recherche qui est particulièrement adapté à la recherche de futurs alternatifs pour les établissements humains. En reconnaissant la diversité et la complexité des perceptions, il adopte une morphologie particulière et suggère la manière dont les modèles structurels d'interprétation peuvent être utilisés pour explorer les rapports entre les ensembles d'éléments pertinents.

● LES RESSOURCES NON RENOUVELABLES

Cet article passe en revue les estimations disponibles de la future demande à long terme des grandes ressources minières, ainsi que les estimations des réserves mondiales pour chacune d'elles. La comparaison de ces deux ensembles d'estimations ne doit pas être considérée comme un exercice relevant de la prévision apocalyptique. Il fournit plutôt un ensemble d'indices sur le temps qui reste disponible pour trouver des solutions aux problèmes posés par la demande et l'offre concernant ces ressources. Il n'est pas évident que les forces du marché seront capables de maîtriser rapidement et en souplesse des pénuries. Il est donc nécessaire d'évaluer en permanence les implications à long terme sur les ressources de l'expansion économique mondiale.

● L'ADOLESCENCE EN L'AN 2000

Cet article se fonde sur les résultats et les conclusions issus d'un colloque international sur la jeunesse en l'an 2000. Il est très orienté politiquement et montre ce qui est désiré plutôt que ce qui est prévu. Les auteurs traitent des nombreux facteurs qui affectent l'adolescence: communications modernes, relatif déclin démographique, taille de la famille, conflit, égalité et diversité. Autres sujets traités: la famille (et ses alternatives), la socialisation, les rôles des parents, le divorce, l'éducation, les relations avec les pairs, le travail et les loisirs et la politique sociale. Les nécessaires initiatives sont définies et les auteurs identifient plusieurs domaines d'importance pour la poursuite d'une politique où les données de base font encore défaut.

IPC House, 32 High Str. Guildford, Surrey, England GUI 3 EW.

ÉCONOMIE ET HUMANISME

N° 231 — Septembre/Octobre 1976

Planification française et redéploiement industriel par Henri JACOT

Y a-t-il encore un plan? par Yves BOUCHUT

La politique industrielle du traité de Rome au 7^e plan par Daniel DUFOURT

Les caractéristiques de la gestion de la force de travail par Hugues PUEL

Rentabilité du capital et redéploiement industriel par Henri JACOT

Le redéploiement et l'internationalisation de l'économie française par Christian MERCIER et René SANDRETTO

Prix du numéro: 18 F

Abonnement à la revue pour l'année 1976: 80 F

Adresse: 99 quai Clémenceau, 69300 Caluire, tél. (78) 23-21-78

CCP Lyon I. 529-16

REVUE ADMINISTRATIVE DE L'EST DE LA FRANCE

publiée par l'Institut Régional d'Administration de Metz

Paraissant chaque trimestre, la *Revue Administrative de l'Est de la France* publie des études sur divers problèmes administratifs présentées par des universitaires et des praticiens. Elle comporte également une rubrique de jurisprudence et des informations bibliographiques. Il s'y ajoute une chronique, trait d'union entre l'Institut Régional d'Administration de Metz, ses élèves et anciens élèves, leurs enseignants et leurs administrations d'affectation.

La *Revue Administrative de l'Est de la France* s'efforce d'établir une coopération entre services administratifs, universités et juridictions administratives. Elle s'adresse aussi à tous ceux que préoccupent les problèmes de l'adaptation de l'administration française et européenne aux situations nouvelles.

Abonnement annuel (4 numéros)

France	100 F
Étranger	150 F
Abonnement de soutien	300 F
Tarif réduit: étudiants, élèves, stagiaires	75 F

Règlement par chèque bancaire ou postal (3 volets), établi à l'ordre de M. le Trésorier Principal de Metz-Municipale, C.C.P. Strasbourg n° 5005-10 T et adressé à M. le Directeur de l'Institut Régional d'Administration de Metz, 15, avenue de Lyon, 57000 Metz.

Commission Paritaire N° 56 798 — Directeur Hugues de Jouvenel

Imprimeries Réunies de Chambéry — 73490 La Ravoire

Association internationale Futuribles

(Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Fondateur: Bertrand de Jouvenel; Président: Pierre Piganiol

Délégué général et secrétaire général: Hugues de Jouvenel

L'Association a pour but:

— d'agir comme centre d'information, de documentation et d'analyse pour les études sur l'avenir (collecte, évaluation et confrontation des opinions et des données);

— de susciter et d'entreprendre des recherches sur les faits, les idées, les options dont dépend l'avenir de nos sociétés et de diffuser toutes idées susceptibles de contribuer au progrès social.

Cet objectif implique un rôle de *tour de guet* des idées et des faits porteurs d'avenir (travail vigilant d'identification et d'analyse des tendances et des possibilités, des objectifs et des idées ainsi que de leurs interprétations) et un rôle de *forum prévisionnel* où peuvent s'échanger de façon continue les opinions des experts, des décideurs et des citoyens sur ce qui peut advenir, ce qui est souhaitable et ce qui peut être fait.

CLEARING INTERNATIONAL

1. *Analyse de données*: Cette mission implique le développement d'instruments importants d'information: bibliothèque spécialisée (3 000 ouvrages), service documentaire (40 000 fiches), service d'archives, fichier des chercheurs et des instituts. Elle débouche sur des travaux d'analyse et d'évaluation tels que:

- Une synthèse de la recherche prospective;
- Un observatoire d'expérimentations sociales.

2. *Réunions*: L'Association organise régulièrement des tables rondes et colloques. A titre d'exemple: — Parmi les tables rondes: le point sur les activités prospectives en Amérique Latine, Perspectives 1990 en France, vers le tricentenaire des Etats-Unis...;

- Parmi les colloques internationaux: la prospective en Europe (septembre 76); les économies de matières premières non énergétiques (décembre 76).

RECHERCHE

La fonction de Futuribles est de contribuer à la recherche sur les finalités sociales, les projets — implicites ou explicites — de sociétés et les facteurs de permanence ou de changement. Parmi ses principaux projets en cours:

1. *Prospective et décision*: La dimension du long terme dans les affaires publiques.
2. *Participation*: Débat public et choix collectifs.
3. *Dynamique sociale*: Le processus d'innovation et de changement.
4. *Pré-recherche*: Analyse globale des principales forces de changement et de leurs implications économiques et sociales.

FORMATION

La fonction de formation donne lieu à de nombreuses opérations ponctuelles en France et à l'étranger; elle comprend aussi trois types d'activités régulières.

1. *Séminaires et ateliers de prospective* qui s'adressent essentiellement aux cadres supérieurs de l'Administration ou de l'entreprise.
2. *Forums populaires*: Manifestations publiques destinées à populariser la démarche prospective et à susciter des échanges de vues entre le public et les experts.
3. *Matériel pédagogique*: Ce programme vise la conception et la réalisation de tout outil susceptible de faire mieux saisir la dimension pluri-disciplinaire et prospective des grands problèmes sociaux et de contribuer à leur traitement.

PUBLICATIONS

L'association publie:

1. *Futuribles*, revue trimestrielle d'analyse, de prévision et de prospective sociales.
2. *Futur-Informations*, bulletin de liaison bilingue (8 numéros par an).
3. *Rapports de recherche*
En outre elle assure la diffusion de plusieurs revues étrangères de prospective: *The Futurist*, *Analysen und prognosen*, *Futuro Presente*...

Pour affiliation et renseignements complémentaires (rapport d'activités, envoi de spécimens, etc.) s'adresser au siège de l'Association: 10, rue Cernuschi, 75017 Paris, tél. 924-54-79/766-59-46.

Sommaire

Jean BAILLON, avec la collaboration d'Olivier GODARD	
<i>L'eau, limite à la croissance ? Jalons pour une prospective de l'eau</i> ..	387
Jean. BENOIST	
<i>L'irruption d'une "société pseudo-industrielle" à la Réunion: détournement des valeurs et retournement des mécanismes économiques</i>	409
Philippe BÉNÉTON	
<i>De l'égalité d'usage: A propos d'une action indirecte sur les inégalités économiques</i>	425
Bernard CAZES	
<i>La représentation des inégalités dans les plans français</i>	437
Henri DESROCHE	
<i>Ergonomie et utopie</i>	445
Pierre BERTAUX	
<i>L'avenir de l'éducation</i>	467

FORUM PRÉVISIONNEL

- *Environnement et aménagement du territoire: pour une prospective européenne (Serge Antoine)* 479
- *Zentrum Berlin für Zukunftsforschung (Z.B.Z.)* 488

BIBLIOGRAPHIE